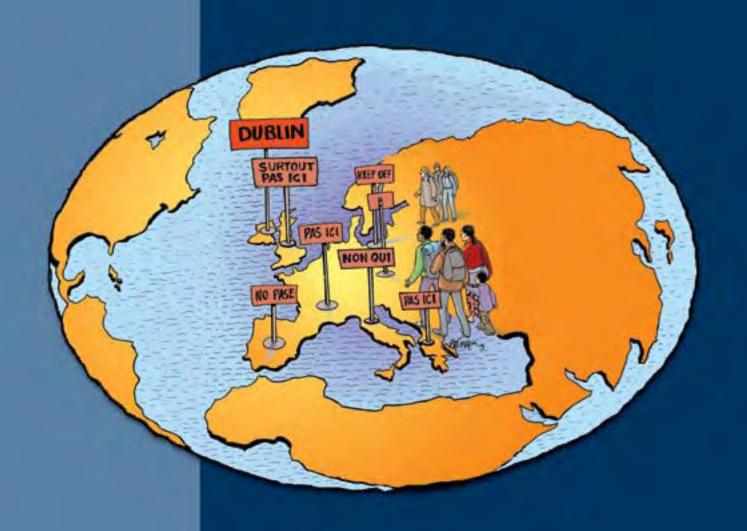
FRANCE

TERRE D'ASILE D'ACTIVITÉ 2008





Édito

Le rapport d'activité 2008 montre une continuité dans les actions menées par France terre d'asile par rapport aux exercices précédents : plus d'une million de journées d'hébergement réalisées dans l'année; 5 000 personnes prises en charge chaque jour ; des accompagnements spécialisés ; un plaidoyer constant et déterminé auprès des instances politiques nationales et européennes.

Cette activité est le résultat de l'implication des 470 salariés qui composent l'association, des centaines de bénévoles qui viennent y contribuer de manière organisée, du conseil d'administration et du bureau. Qu'ils en soient tous ici très chaleureusement remerciés.

L'asile et l'immigration sont des sujets complexes, aussi médiatisés qu'instrumentalisés. Ce qui impose, en ces temps troublés, vigilance dans la défense des droits et pédagogie dans l'explication vers l'opinion publique.

> Pierre HENRY Directeur Général

Editorial

Sommaire

I. Présentation générale et état des lieux

• Historique de France terre d'asile

• Les missions de France terre d'asile

• Le Bilan de l'asile en France et en Europe

• Bilan politique 2008 - Activités des instances

	II. Activités transversales et services centraux
	• La Direction des Ressources Humaines
	• Le Centre de Formation
	• Le Département Intégration
	• Le Département Mineurs Isolés Etrangers
	- La Plate-forme d'accueil pour les Mineurs Isolés de Paris
	- Le Service d'Accueil des Mineurs Isolés Etrangers de Caen - SAMIE
	- Le Centre d'Accueil et d'Orientation pour les Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile - CAOMIDA
4	• Le Service Coordination et Logement des Réfugiés
4	- REchercher un LOgement pour les REFfugiés - RELOREF

- Le Service d'Assistance Sociale et Administrative - SASA

• Les propositions de France terre d'asile pour l'immigration et l'asile en Europe

• Les propositions de France terre d'asile sur l'intégration des migrants

III. L'action de France terre d'asile dans les départements

France terre d'asi	le au 31 décembre 2008	
• 05 Hautes Alpes	CADA de Gap	72
 14 Calvados 	CADA de Caen	73
• 15 Cantal	CADA d'Aurillac	75
• 24 Dordogne	CADA Périgueux	76
• 27 Eure	CADA Evreux	78
• 32 Gers	CADA Auch	80
• 33 Gironde	CADA Bègles	81
 41 Loir-et-Cher 	CADA Blois	82
• 41 Loir-et-Cher	CADA Romorantin	84
 41 Loir-et-Cher 	CADA Vendôme	86
• 48 Lozère	CADA Chambon le Château	88

8

11

12

18

23

24

56 62 63

65

• 49 Maine et Loire	CADA Angers et antenne Saumur	89
• 50 Manche	CADA St-Lô	91
• 52 Haute Marne	CADA de Chaumont	93
• 53 Mayenne	CADA Mayenne	95
• 60 Oise	CADA Senlis	97
• 75 Paris	CADA Paris	99
• 76 Seine Maritime	CADA Rouen	100
• 77 Seine et Marne	CADA Melun	102
• 79 Deux Sèvres	CADA Niort	103
• 83 Var	CADA Toulon	105
• 91 Essonne	CADA Massy	106
• 91 Essonne	CADA Orge	107
• 92 Hauts de Seine	CADA Chatillon	108
• 93 Seine Saint Denis	CADA St Denis	109
• 93 Seine Saint Denis	CADA Stains	110
• 94 Val de Marne	CADA Créteil	112
• 95 Val d'Oise	CADA Sarcelles	115

IV. Bilan financier de l'exercice 2008	117
• Bilan financier	118
• Annexes au bilan financier	123
Annexes	134
• Liste des Acronymes	134
Bulletin d'abonnement et adhésion	135
• Quasimodo : le magazine audio de France terre d'asile	136
Publications les Cahiers du social	138

6

PRÉSENTATION GÉNÉRALE ET ÉTAT DES LIFUX

HISTORIQUE de France terre d'asile

« LA DEFENSE DU DROIT D'ASILE ET DU DROIT DES ETRANGERS »

Association régie par la loi du 1er juillet 1901, France terre d'asile a été créée en 1971 afin de promouvoir et de défendre le droit d'asile, une spécialisation jusqu'alors inédite dans le paysage des structures militantes pour les Droits de l'Homme. Issus de milieux intellectuels provenant de la Résistance, mais aussi du réseau Curiel, d'associations chrétiennes et laïques, ses fondateurs s'engagent dans un rôle de médiation avec les pouvoirs publics. Ils insufflent également à l'association une forte volonté d'agir sur le terrain en faveur des nombreux demandeurs d'asile qui affluent au gré de l'actualité.

La mise en place de l'action de France terre d'asile et du dispositif national d'accueil : 1971-1980

Lors du coup d'Etat au Chili de septembre 1973, France terre d'asile se mobilise et propose à des associations de se regrouper au sein d'un « comité de coordination pour l'accueil des réfugiés du Chili » qui permettra de rassembler plus de 25 associations et groupements pendant plus de deux ans. Dans ce même temps, elle participe à la mise en place administrative d'un dispositif d'accueil au titre de l'Aide sociale permettant d'accueillir les personnes qui arrivent en France munies d'une autorisation préalable d'entrée et de séjour dans des centres provisoires d'hébergement (CPH).

De nombreuses nationalités sont dénombrées parmi ces « arrivées officielles » entre 1973 et fin 1974, vagues successives de réfugiés « accueillies » dans le Chili d'Allende, Argentins, Péruviens, Brésiliens, mais aussi Uruguayens, Haïtiens, Boliviens, Dominicains, Nicaraguayens, puis quelques unités originaires du Honduras, du Guatemala, San Salvador, Paraguay, et bien sûr de très nombreux Chiliens. A tous ces réfugiés d'Amérique latine, s'ajoutent ceux venus le plus souvent en isolés des pays de l'Est, d'Afrique noire, du Moyen-Orient, de l'Extrême-Orient et qui demandent l'asile aux frontières. D'autres sont des groupes bénéficiant d'autorisations préalables tels que des Ethiopiens de Djibouti lors de l'accession de ce pays à l'indépendance, plus tard des Comoriens suite au coup d'Etat survenu dans leur pays.

Fin 1974, ce sont près de 30 CPH qui ont été mobilisés ou créés pour l'accueil de ces populations, France terre d'asile étant responsable de leurs salariés jusqu'à mi 1975, la Cimade et le Secours Catholique participant activement à ses côtés à la gestion de ces établissements. Elle effectue dans cette même période des démarches parallèles afin que ces réfugiés (terme englobant à l'époque « demandeurs d'asile » et « réfugiés statutaires ») puissent bénéficier d'un apprentissage accéléré du français et que les budgets alloués à cet effet soient augmentés.

Force de proposition, France terre d'asile travaille à une décentralisation de ce dispositif en province bien qu'il s'agisse dans ses débuts d'une entreprise complexe. France terre d'asile ouvre un premier CPH, dit « éclaté », qui servit de référence aux nombreux CPH éclatés créés par la suite pour l'accueil des populations du sud-est asiatique.

Les principales missions de l'association sont lancées : promouvoir une véritable « politique d'accueil des réfugiés », organiser un premier accueil de ces populations, préparer et faciliter l'insertion de ces personnes en réunissant les premiers éléments (langue parlée, travail, logement)...

Ayant prouvé ses compétences dans le domaine de l'accueil d'urgence, France terre d'asile est missionnée, en 1975, pour organiser aux côtés d'autres structures partenaires, l'accueil des nombreux réfugiés provenant de l'Asie du Sud-Est. Six d'entres elles, la Cimade, le Comité National d'Entraide, la Croix-Rouge Française, France terre d'asile, le Secours Catholique et le Service Social d'Aide aux Émigrants (SSAE) se réunissent régulièrement en un comité de liaison qui traite de tous les aspects de l'accueil et de la répartition des tâches. France terre d'asile se voit confier la responsabilité des centres de transit, de la prospection en vue de l'ouverture des centres d'hébergement et du contrôle du processus de première insertion. Deux centres de transit gérés par l'association voient donc le jour, à Créteil et à Puteaux. Ces centres sont destinés à recevoir les réfugiés pour un premier accueil sanitaire et social nécessaire à leur orientation vers

De mai 1975 à la fin février 1980, 63 056 réfugiés originaires pour la presque totalité des trois pays de l'ancienne Indochine sont accueillis officiellement en France.

Ces deux missions ont permis de renforcer le rôle de coordinateur et la position de médiateur privilégié de France terre d'asile avec le gouvernement durant cette période de mise en place du dispositif national d'accueil (DNA) dont la gestion lui est confiée.

Historique

1980-1991 :

France terre d'asile au cœur de la réorganisation du dispositif national d'accueil

En 1990, France terre d'asile gère depuis plus de 10 ans le DNA et tient toujours le secrétariat de la Commission nationale d'admission, présidée par la Direction de la population et des migrations. Cette commission a pour objet de répartir les réfugiés dans les centres de transit vers les CPH.

Impliquée très fortement dans la Commission de sauvegarde du droit d'asile, France terre d'asile milite pour que la France respecte ses obligations au regard de sa propre Constitution (préambule de 1946), de la Convention de Genève adoptée en 1951, relative au statut des réfugiés, et plus largement au regard de la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme (1950). Cet engagement de l'Etat nécessite impérativement qu'il se constitue partie prenante dans l'organisation et le financement d'un dispositif d'accueil permettant de pérenniser une action qui ne pourrait l'être si elle dépendait uniquement des dons. Il s'agit également de réduire au maximum toute possibilité de discrimination, de défendre la justice sociale, l'égalité républicaine et de ne pas se placer dans une logique de charité mais plutôt de devoir.

France terre d'asile poursuit donc, en parallèle de son action sur le terrain, sa participation directe à la politique publique de l'accueil des réfugiés.

En septembre 1991, l'association se mobilise aux côtés d'autres organisations pour demander au gouvernement de l'époque de procéder à une régularisation des déboutés de l'asile, partiellement réalisée par le biais d'une circulaire de Jean-Louis Bianco régularisant quelques 15 000 personnes sur 50 000 dossiers déposés. C'est à ce moment que le gouvernement scinde le DNA en deux types de dispositif et qu'il retire le droit au travail aux demandeurs d'asile. Jusquelà, le dispositif accueillait sans discrimination les demandeurs d'asile et les réfugiés statutaires. Les structures existantes vont ainsi transformer leur statut en CPH réservés aux réfugiés statutaires ou en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA).

Les missions des Cada:

- Accueil et hébergement des demandeurs d'asile,
- Accompagnement administratif, social et médical,
- Animation et scolarisation des enfants,
- Gestion de la sortie du centre (déboutés en particulier).

Le Cada France terre d'asile de Créteil ouvre ses portes en 1991 et conserve en parallèle son activité de transit. En 1993, un CPH d'une capacité de 50 places s'ajoute aux activités de l'établissement. En 1995, France terre d'asile ouvre un Cada dans la commune de Senlis, bien que l'activité de coordination du DNA reste une priorité pour l'association.

Contrairement à ce que le gouvernement pensait, la demande d'asile, qui avait fortement augmenté en 1990-1991 suite au conflit dans les Balkans, chute spectaculairement entre 1992 et 1996 pour se stabiliser, en 1997, à 17 000 demandes. Dans une moindre mesure, l'application des accords de

Schengen (entrés en vigueur le 26 mars 1995 et complétés en 1997 par la convention de Dublin) instaure un mécanisme de détermination de l'Etat responsable du traitement d'une demande d'asile et installe cette tendance dans la durée. Cet événement va venir à nouveau modifier le paysage de l'asile en Europe. La crise des Balkans et l'intervention de l'Otan vont entraîner le déplacement de centaines de milliers de réfugiés aux portes de l'Europe. La demande d'asile repart à la hausse dans toute l'Europe.

1998-2006: La nationalisation du secteur de l'asile

En mars 1999, le dispositif national d'accueil compte 63 Cada dont 2 centres de transits et 28 CPH répartis sur l'ensemble du territoire français, pour une capacité d'environ 4 000 places. Il est insuffisant pour faire face à plus de trente mille demandes d'asile annuelles. La situation s'aggrave et des solutions d'urgence sont fabriquées en hâte comme l'ouverture d'un centre d'urgence à Sangatte. Ce lieu deviendra le symbole de tous les errements de la politique française en matière d'immigration et d'asile.

Pendant ce temps, France terre d'asile se mobilise fortement en faveur des mineurs isolés demandeurs d'asile et de l'intégration des réfugiés statutaires. En effet, jusqu'ici, les mineurs isolés représentent une très faible partie du public réfugié de toutes origines et sont accueillis dans les mêmes structures que leurs aînés. En 1992, ils sont une centaine de mineurs isolés de toutes origines sur la France entière. Les mineurs arrêtés par la police de l'air et des frontières sont envoyés vers la structure de France terre d'asile à Créteil. En 1995, un orphelinat rwandais y est accueilli puis les flux de mineurs en « arrivée spontanée » augmentent en 1996-1997. Le foyer de Créteil accueille à cette période plus de 30 mineurs isolés. Sous la conduite de Pierre Henry, directeur général de l'association, France terre d'asile travaille alors activement sur cette nouvelle problématique et contribue à la rédaction d'un avis auprès de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme. En 1999, l'association fonde le CAOMIDA, l'unique centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile en France. Ce centre, financé par l'Etat, a une capacité d'accueil de 33 places.

Donner un contenu social au droit d'asile a toujours été une préoccupation de France terre d'asile. Avec la création du département Intégration, c'est une action concrète en faveur des réfugiés et des migrants de droit qui est entreprise. La mise en place de dispositifs originaux d'accompagnement à l'emploi, au logement, à la formation, à la mobilité géographique et professionnelle des réfugiés mais aussi des régularisés de l'asile font de l'organisation un lieu d'expertise reconnu.

Les équilibres négociés durant les années 80 et la répartition des missions entre les associations intervenant sur le champ de l'asile sont questionnés dès 2000. La marchandisation du secteur social, le recours de plus en plus fréquent aux financements européens imposent une modification du fonctionnement des organisations. France terre d'asile n'échappe pas à la règle. Elle se professionnalise tout en conservant sa

Historique

fonction de porte-voix des asilés. Cela ne se fait pas sans soubresauts. Un mouvement social secoue l'organisation au début de l'année 2000. Conscient des modifications qui risquent d'intervenir à très court terme dans le secteur de l'asile, le conseil d'administration donne son aval à une politique d'implantation en province.

Entre 2001 et 2006, France terre d'asile ouvre 26 structures sur l'ensemble du territoire pour représenter environ 15 % de la capacité d'accueil du DNA en 2006.

Fin 2003, la mission d'animation et de coordination du DNA que France terre d'asile assumait depuis trente ans a été transférée à l'Office des migrations internationales (OMI). En 2005, l'Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations (ANAEM) remplace l'OMI et absorbe le SSAE. Le ministère des Affaires sociales confie de nouvelles missions à France terre d'asile, portant principalement sur l'intégration des réfugiés statutaires.

2007-2008: **Externalisation et harmonisation**

A l'issue des élections présidentielles, une vaste réorganisation du secteur de l'asile et de l'immigration est entreprise avec la création d'un ministère de l'immigration dont l'intitulé exact fera couler avec raison beaucoup d'encre.

Le secteur de l'asile est dorénavant sous la seule autorité de ce ministère.

La régionalisation du dispositif est entreprise. Ce mouvement de plus grand contrôle des demandeurs d'asile se déroule dans un contexte européen où souffle le vent de la fermeture et de l'externalisation.

Les enjeux de l'accueil des demandeurs d'asile se déplacent aux frontières de l'Europe. Le système issu de la Convention de Genève est plus que jamais interrogé. L'année 2008 voit surgir en France, sur fond de quotas d'expulsions, une vague d'émotion sur le sort réservé aux migrants dit « en transit », en provenance d'Afghanistan, d'Irak, d'Erythrée. France terre d'asile interpelle les autorités européennes et demande la modification du règlement Dublin qui s'apparente à la stratégie de « la patate chaude » pour les Etats européens, où chacun cherche à s'extraire de ses obligations et à se défausser sur le voisin. Et pourtant, dans ce contexte, la France est le premier pays d'accueil en Europe, le troisième au monde en 2008...

Ш

LES MISSIONS de France terre d'asile

La promotion du droit d'asile et du droit des étrangers en France et en Europe

France terre d'asile mène un travail juridique et politique, des actions d'information, des démarches ainsi que des interventions auprès des organismes publics et privés concernés. Membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE), France terre d'asile intervient régulièrement auprès des plus hautes instances françaises et européennes traitant de la défense du droit d'asile et du droit des étrangers.

L'assistance sociale et administrative aux demandeurs d'asile et aux migrants de droit

France terre d'asile accueille, informe et oriente les demandeurs d'asile en fonction des besoins repérés (hébergement d'urgence, point repas, vestiaire, etc). Elle leur apporte une aide administrative et sociale, du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié. Elle accompagne les demandeurs d'asile qui sollicitent un hébergement dans un centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et les assiste dans l'élaboration de leur demande.

Par ailleurs, France terre d'asile soutient les primo-arrivants dans leurs premières démarches administratives par la délivrance d'une domiciliation postale, l'ouverture d'un compte postal en vue de recevoir l'allocation d'insertion, l'ouverture des droits pour l'immatriculation à la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ainsi que l'ouverture des droits à la couverture médicale universelle (CMU) complémentaire (accès aux soins).

L'hébergement et l'accompagnement des demandeurs d'asile et réfugiés dans des structures spécialisées

France terre d'asile gère trente centres d'accueil pour demandeurs d'asile ainsi que quatre plates-formes et plusieurs points d'information à destination des demandeurs d'asile et réfugiés.

L'accueil des mineurs isolés demandeurs d'asile

France terre d'asile gère deux centres d'accueil pour mineurs isolés demandeurs d'asile, l'un à Boissy-Saint-Léger (94), l'autre à Caen (14). Ces centres accueillent les mineurs isolés demandeurs d'asile et leur apportent une aide spécifique. A Paris, une plate-forme accueille des mineurs isolés étrangers en errance, dont un nombre important en provenance d'Afghanistan, pour lesquels la France est une étape dans un parcours de migration long et souvent difficile. Cette population nécessite un suivi tout particulier, du fait de la précarité de sa situation.

La formation des professionnels du secteur

France terre d'asile propose aux travailleurs sociaux des formations sur les différents aspects de l'accompagnement juridique, social et psychologique des demandeurs d'asile, ainsi que sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés.

La conduite de projets d'insertion professionnelle des réfugiés et migrants de droit du Département intégration

France terre d'asile œuvre pour que la question de l'intégration de ceux à qui notre pays a accordé sa protection et qui sont destinés à demeurer durablement en France, soit partie prenante dans le droit d'asile.

A ce titre, le département intégration a mis en place plusieurs dispositifs ayant l'objectif de prévenir l'exclusion sociale et professionnelle des réfugiés et des migrants de droit.

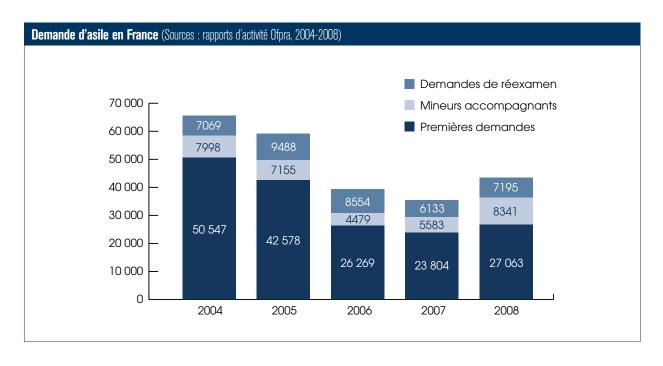
LE BILAN de l'asile en France et en Europe

Une augmentation de la demande d'asile et du nombre de personnes protégées en France

Après quatre années de baisse consécutive, la demande d'asile a connu une progression de 19,9 % en 2008. L'Office français de protection des réfugiés et des apatrides (Ofpra) a enregistré 42 599 demandes contre 35 520 en 2007. La hausse a davantage concerné les demandes de réexamen (+17,3 %) et, surtout, les mineurs accompagnants (+49,4 %). Quant à la première demande, elle a augmenté de 13,7 % pour atteindre 27 063 demandes. A l'inverse, la demande d'asile des mineurs isolés étrangers a continué de baisser en 2008. 410 mineurs isolés ont fait une demande de protection, soit 10,7 % de moins qu'en 2007. En revanche, le nom-

bre de demandes de mineurs isolés déposées à la frontière a pratiquement doublé en 2008 et s'élève à 305. Près du quart des demandes d'asile enregistrées en 2008 a été examiné dans le cadre de la procédure prioritaire, qui concerne de plus en plus les premières demandes.

L'Ile-de-France demeure la première région d'accueil en France puisque 47 % des demandeurs d'asile y ont résidé, soit 19 404 personnes (15 359 demandeurs d'asile en 2007). L'année 2008 est marquée par l'explosion de la demande enregistrée dans les DOM-TOM qui sont devenus la troisième région d'accueil derrière la région Rhône-Alpes. En effet, 2 329 demandes d'asile ont été déposées en Outre-mer contre 1 085 en 2007. La hausse concerne autant les départements français d'Amérique que Mayotte où la demande a été multipliée par quatre.



Les principales nationalités d'origine des demandeurs d'asile sont relativement similaires à celles observées en 2007. L'année 2008 est cependant marquée par l'explosion des demandes maliennes (+390,1 %) et comoriennes (+1 501,8 %). Si l'on prend en considération les mineurs accompagnants, nombreux dans les demandes russes et maliennes, et les réexamens, importants pour les demandes turques et sri lankaises, la Russie demeure le principal pays d'origine des demandeurs d'asile (3 818 demandes), suivie du Mali (3 354), du Sri Lanka (3 308), de la Turquie (2 945) et de la République démocratique du Congo (2 920).

Seuls 281 Afghans et 656 Irakiens, dont une majorité est, en fait, des Irakiens accueillis en France dans le cadre d'une opération humanitaire (voir plus bas), ont demandé l'asile en 2008. Ces chiffres sont étonnamment bas alors que ces personnes constituent les principales nationalités des demandeurs d'asile dans l'Union européenne (27 607 demandes d'asile irakiennes et 13 497 demandes d'asile afghanes selon les données du HCR). A l'inverse, le nombre d'interpellations d'Afghans et d'Irakiens a fortement augmenté ces deux dernières années. Au cours du premier semestre 2008, 7 160 Afghans et 5 886 Irakiens ont fait l'objet d'interpellations. Ces écarts importants entre les données officielles relatives à la lutte contre l'immigration irrégulière et celles

relatives à l'asile ne peuvent s'expliquer uniquement par le refus de ces jeunes de rester en France. Ils trouvent une autre explication dans l'absence d'information fiable sur la protection internationale mais également dans l'application du règlement Dublin II qui dissuade ces personnes à déposer une demande de protection pour éviter un transfert vers la Grèce.

11 441 personnes ont été admises sous la protection de la France au cours de l'année 2008 soit 30,3 % de plus qu'en 2007. La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) demeure le premier acteur de la protection internationale en France puisque qu'elle a reconnu 6 288 protections contre 5 153 pour l'Ofpra. Le nombre de protections accordées n'a jamais été aussi important depuis 16 ans, à l'exception de l'année 2005 où les chiffres étaient en forte hausse en raison du « déstockage » d'anciens dossiers en souffrance. Le taux d'accord en première instance s'est élevé à 16,2 % et le taux global d'admission passe de 29,9 % en 2007 à 36 %. Le nombre de protections subsidiaires a considérablement augmenté passant de 706 en 2007 à 1 793 en 2008. La protection subsidiaire a représenté ainsi 15,7 % des décisions positives contre 8 % en 2007. Par conséquent, 9 583 statuts de réfugiés ont été reconnus.

Principales nationalités accédant à une protection en France (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2004-2008) 2004 2005 2006 2007 2008 1398 1406 738 804 1239 Russie Bosnie 1031 753 988 **RDC** 508 524 798 987 984 504 625 704 Turquie Sri Lanka 1034 488 1130 1707 492 Haïti Mali 989 720 877 Serbie et Monténégro 641 Serbie

Le 4 février 2008, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) ont signé un accord-cadre dont une des dispositions portait sur la mise en œuvre d'un programme national de réinstallation. La France s'est engagée sur une centaine de dossiers par an. Environ une trentaine de réfugiés sont arrivés en France au second semestre 2008. Ils accèdent automatiquement au statut de réfugié en France par le biais d'une procédure de transfert de protection. Les autres réfugiés, dont les dossiers ont été instruits dans le cadre du quota pour 2008, devraient être accueillis au cours de l'année 2009.

Parallèlement, la France s'est engagée à accueillir des Irakiens issus de minorités persécutées. Les dossiers ont été présentés aux autorités françaises, soit par le HCR, soit par l'Association d'Entraide des Minorités d'Orient (AEMO). Les Irakiens provenaient de Jordanie, de Syrie, du Liban, de Turquie ou directement d'Irak. Lors de leur arrivée en France, ils ont accédé à la procédure d'asile. Environ 500 personnes ont été accueillies de juin à décembre 2008. Cette opération doit se poursuivre au cours de l'année 2009 avec l'accueil d'environ 500 personnes supplémentaires.

La hausse de la demande d'asile se confirme en Europe

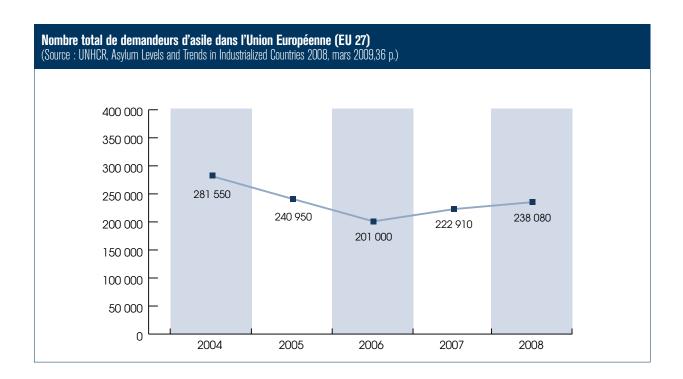
Alors que le nombre de demandeurs d'asile dans l'Union européenne avait été divisé en deux entre 2001 et 2006, le HCR a constaté un renversement de tendance en 2007 qui s'est confirmé en 2008. Les vingt-sept Etats membres ont enregistré 238 080 demandes soit 6 % de plus qu'en 2007. Le HCR constate cependant un contraste entre les quinze anciens Etats membres qui enregistrent une augmentation de 9 % de la demande (de 198 000 demandes à 216 000) et les douze nouveaux Etats membres qui, contrairement à 2007, connaissent une baissent de 15 % (de 25 600 à 21 800).

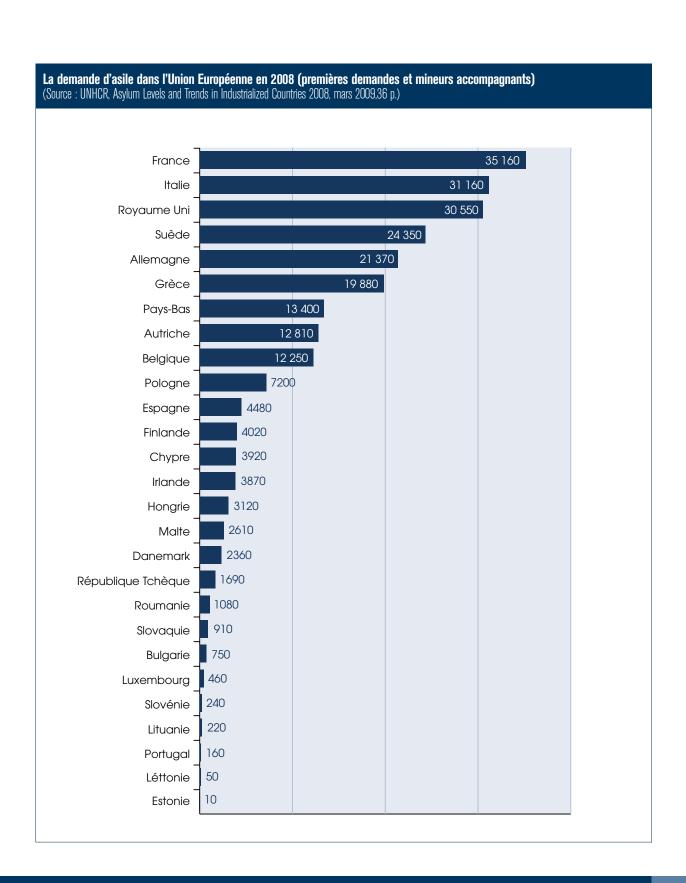
En 2008, la France est redevenue le premier pays d'asile en Europe, mais le troisième dans le monde derrière les Etats-Unis et le Canada. La demande a diminué de 33 % en Suède, premier pays d'accueil en 2007, du fait de la chute de la demande irakienne dans ce pays, certainement suite à la modification de la jurisprudence s'appliquant aux ressortissants de ce pays. A l'inverse, l'Italie a connu une forte hausse de la demande d'asile (+122 %) devenant ainsi le deuxième pays d'asile du continent. D'autres Etats ont connu des augmentations spectaculaires, comme la Finlande (+181 %), Malte (+89 %) et les Pays-Bas (+89 %). A l'inverse, la demande

a fortement diminué à Chypre (-42 %), en Grèce (-21 %), en Slovaquie (-66 %) et en Espagne (-42 %). Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile sont l'Irak, la Fédération de Russie, la Somalie, la Serbie et le Pakistan.

Au cours de l'année 2008, près de 70 000 migrants sont arrivées sur les côtes européennes, dont 31 700 sur la seule île italienne de Lampedusa. Selon le HCR, environ 75 % des personnes arrivées en Italie par la mer ont demandé l'asile, et environ 50 % d'entre eux ont obtenu une protection internationale. Ces données soulignent les enjeux que constituent l'accès des réfugiés au territoire européen ainsi que la solidarité entre les Etats membres dans l'accueil des demandeurs d'asile.

L'année 2008 est également marquée par le développement de la réinstallation en Europe. En 2007, les Etats européens (Norvège et Islande comprises) ont accueillis 5 610 réfugiés dans le cadre de programmes de réinstallation, contribuant à moins de 5 % à l'effort mondial de solidarité. La participation de l'Europe devrait cependant croître puisqu'en 2008, la France, la République tchèque et la Roumanie ont décidé de mettre en œuvre des programmes nationaux de réinstallation. Cet outil de protection est appelé à se développer. En effet, la Commission européenne doit faire une proposition de programme européen de réinstallation au cours de l'année 2009.





Evolution de la demande d'asile et de l'attribution du statut sur 19 ans (Sources : rapports d'activité Ofpra, 2004-2008)

Année	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Total 1ère DA*	54 707	46 784		26 507	25 964	20 415	17 405	21 416	22 375
Nb statut**	13 656	15 984	10 829	9 836	6 945	4 712	4 338	4 058	4 342
Taux de reconnaissance Ofpra						16,30 %	19,60 %	17 %	19,38 %
Année	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Total 1 ^{ère} DA*	38 747	47291	51 087	52 204	50 547	42578	26 269	23 804	26 968
Total 1 ^{ère} DA* Nb statut**	38 747 5185	47291 7323	51 087 8495	52 204 9790	50 547 11 292	42578 13 770	26 269 7354	23 804 8781	26 968 11 461

^{*}hors mineurs accompagnants

Principales nationalités accédant au statut de réfugiés en France (Source : Pierre Henry, Directeur Général de France terre d'asile)

Rang	1996		1997		1998		1999		2000		2001	
1	Sri Lanka	632	Sri Lanka	696	Sri Lanka	832	Sri Lanka	655	Sri Lanka	798	Sri Lanka	1254
2	Turquie	500	Turquie	427	Cambodge	485	Υ	594	Turquie	523	RDC	737
3	Cambodge	359	Cambodge	424	Turquie	403	Turquie	375	Υ	405	Turquie	643
4	Vietnam	357	Vietnam	315	RDC	263	Cambodge	358	RDC	353	Υ	461
5	Zaïre	302	Ex-Y	327	Vietnam	237	RDC	298	Rwanda	291	Rwanda	308
6	Laos	298	Zaïre	284	Irak	173	Rwanda	200	Cambodge	225	Congo	288
7	Bosnie	226	Laos	232	Υ	211	Vietnam	198	Vietnam	170	Maurit.	222
8	Ex-Y	178	Ex-URSS	130	Laos	149	Maurit.	140	Afgh.	156	Russie	222
9	Υ	174	Irak	119	Maurit.	119	Irak	141	Maurit. / Bangl	142	Haïti	210
10	Irak	162	Rwanda	90	Bosnie	82	Laos	121	Irak	139	Bosnie	200

Légende: Y: Yougoslavie - Maurit: Mauritanie - Bangl: Bangladesh - Afgh: Afghanistan - Serbie et M: Serbie et Montenegro - Azerb: Azerbaïdjan

Rang	2002		2003		2004		2005		2006		2007	
1	Sri Lanka	961	RDC	1141	Russie	1398	Russie	1406	Russie	738	Sri Lanka	1130
2	Turquie	665	Russie	1058	Bosnie	1031	Sri Lanka	1034	RDC	508	Russie	804
3	Russie	603	Turquie	857	RDC	988	Turquie	984	Turquie	504	Serbie	641
4	Υ	525	Maurit.	783	Turquie	987	Serbie et M	877	Haïti	492	Turquie	625
5	Bosnie	364	Sri Lanka	645	Serbie et M	720	Bosnie	753	Sri Lanka	488	RDC	524
6	Haïti	310	Serbie et M	534	Sri Lanka	711	Georgie	583	Bosnie	281	Guinée Conakry	512
7	Albanie	116	Congo	509	Maurit.	658	Arménie	559	Arménie	243	Haïti	355
8	Irak	109	Bosnie	377	Congo	429	Haïti	412	Côte d'Ivoire	223	Arménie	285
9	Bangl.	107	Georgie	263	Georgie	359	Azerb	402	Rwanda	211	Azerb	253
10	Afgh.	93	Angola	242	Angola	341	Bangl	360	Soudan	194	Bangl	239

^{**}Ofpra et CNDA, dont octroi de la protection subsidiaire

Le bilan de la présidence française de l'Union européenne dans le domaine de l'asile

Les questions d'asile et d'immigration ont été des priorités de la présidence française de l'Union européenne qui s'est tenue au second semestre 2008. Un Pacte européen sur l'asile et l'immigration a été adopté par le Conseil européen des 15 et 16 octobre 2008. Selon la présidence, il s'agit d'un engagement politique des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres « les uns vis-à-vis des autres, vis-à-vis de leurs citoyens et vis-à-vis du reste du monde ». Il comporte une série d'objectifs politiques pour le développement d'une politique commune d'asile et d'immigration dans les domaines de l'immigration légale, de la lutte contre l'immigration irrégulière, du contrôle des frontières, de l'asile et du partenariat avec les pays tiers.

Concernant l'asile, le Pacte reprend les objectifs du programme de La Haye. Les Etats se sont notamment engagés à mettre en place en 2009 un bureau d'appui européen, d'instaurer, si possible en 2010 et au plus tard en 2012, une procédure d'asile unique, d'adopter des statuts uniformes de réfugié et de bénéficiaire de la protection subsidiaire, de mettre en place des équipes de fonctionnaires pour aider les pays confrontés à des afflux massifs de demandeurs d'asile. Le Conseil européen prévoit également une meilleure répartition des bénéficiaires d'une protection internationale au sein de l'Union européenne, mais également avec le reste du monde par le biais de la réinstallation sur la base du volontariat des Etats membres. Il invite enfin les Etats membres à délivrer aux personnels chargés des contrôles aux frontières extérieures une formation aux droits et obligations en matière de protection internationale.

Par ailleurs, au cours de sa présidence, la France a organisé une conférence ministérielle intitulée « bâtir une Europe de l'asile » qui s'est tenue à Paris les 8 et 9 septembre 2008. L'objectif de cette conférence était de jeter les bases de la seconde phase du régime d'asile européen commun dans la continuité du programme de La Haye. Cette conférence était ouverte aux membres de la société civile ainsi qu'au HCR et à l'Organisation internationale des migrations (OIM). Une conférence ministérielle sur l'intégration s'est également déroulée à Vichy les 3 et 4 novembre.

Enfin, le Conseil Justice et affaires intérieures des 27 et 28 novembre 2008 a invité les Etats membres à accueillir des réfugiés irakiens en situation particulièrement vulnérable telles que les personnes ayant des besoins médicaux particuliers, traumatisées et torturées, issues des minorités religieuses ou les femmes seules avec une famille à charge. L'objectif pourrait être d'accueillir jusqu'à 10 000 réfugiés environ, sur la base du volontariat.

Au cours de la même période, la Commission européenne a lancé la seconde phase du régime d'asile européen commun. Le 17 juin 2008, elle a adopté une communication définissant le plan de route à suivre pour les prochaines années dans le domaine de l'asile. Dans le cadre de ce plan d'action, la Commission européenne a présenté, le 3 décembre 2008, ses propositions de modifications du règlement Dublin II et de la directive sur l'accueil des demandeurs d'asile, qui doivent désormais être adoptées par le Parlement européen et les Etats membres.

18

Activités des instances

Le conseil d'administration de France terre d'asile s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques Ribs, à trois reprises en 2008 ; le bureau s'est, lui, réuni à un rythme

La 38^{ème} assemblée générale s'est déroulée le 28 juin ; les rapports d'activités et financiers ont été adoptés à l'una-

Le conseil d'administration élu pour trois ans lors de l'assemblée générale, est composé des membres suivants:

Alain AUZAS, Jean-Pierre BAYOUMEU, Jacqueline BENASSAYAG, Stéphane BONIFASSI, Georges DAGHER, Paulette DECRAENE, Patrick DENELE, François-Xavier DESJARDINS, Patrice FINEL, Dominique GAUTHIER-ELIGOULACHVI-LI, Claude LEBLANC, Jean-Pierre LEBONHOMME, Luc MAINGUY, Alain MICHEAU, Michèle PAUCO, Nicole Patrick RIVIERE, Jean-Claude ROUTIER, Frédéric TIBERGHIEN, Philippe WAQUET, Catherine WIHTOL de WENDEN et Iradj ZIAI.

Suite à la démission de trois membres pour convenance personnelle, et en accord avec les statuts, Jacqueline COSTA-LASCOUX, Jean-Michel GALABERT, Serge PORTELLI et Michel RAIMBAUD ont été élus aux postes laissés vacants.

Le bureau est composé de 8 membres :
Jacqueline BENASSAYAG, Georges DAGHER, Paulette
DECRAENE, Nicola QUESTIAUX,
Jacques RIBS, Patrick RIVENDEN. et Catherine WIHTOL de WENDEN, Jacqueline COSTA-LASCOUX et Jean-Michel GALABERT sont associés aux réunions de travail du bureau.

Monsieur HORMAZABAL.

A de nombreuses reprises, les représentants de France terre d'asile, notamment Jacques RIBS, Nicole QUESTIAUX et Pierre HENRY ont été auditionnés par les autorités compétentes tant au niveau national qu'européen (Parlement, Ministère de l'immigration, Commission européenne, Commissaire européen aux Droits de l'Homme).

Madame BENASSAYAG représente France terre d'asile à la Commission nationale des Droits de l'Homme, organisme placé auprès du premier Ministre, dans lequel siège à d'autres titres, Nicole QUESTIAUX et Jacques RIBS.

Bilan politique Activités des instances

Evénementiel

Plusieurs événements ont ponctué l'année. En 2008, un partenariat avec Paris Roller a permis de faire « rouler » et de sensibiliser plus de 1 500 personnes aux activités de France terre d'asile lors de la journée du réfugié, le 20 juin.

Colloques

Deux colloques ont été organisés par France terre d'asile : une conférence régionale sur l'intégration en Normandie en avril et un colloque sur les enjeux du pacte européen de l'immigration et de l'asile à Paris en juin. Ce dernier événement, rassemblant des membres du gouvernement français, des porte-paroles d'associations européennes (Picum, ECRE, Amnesty-Allemagne) et beaucoup d'autres a suscité l'intérêt des différents acteurs concernés par l'harmonisation des politiques européennes d'asile et d'immigration.

Un réseau européen

Un événement important fut l'organisation par France terre d'asile, en collaboration avec l'association Forum réfugiés, de l'assemblée générale biannuelle du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE) dans les salons de la Mairie de Paris. Durant près de trois jours, près d'une centaine de personnes, membre de 68 associations de défense des réfugiés et des migrants provenant de divers pays européens, ont discuté des enjeux liés à cet objet social. Parmi les intervenants, notons, entre autres, Jacques Barrot, vice-président de la Commission européenne ; Jean-Pierre Guardiola, chef du service de l'asile au ministère de l'immigration ; Pierre Schapira, adjoint au maire de Paris, chargé des relations internationales, des affaires européennes et de la francophonie; cette rencontre fut le moment pour France terre d'asile d'affirmer son implication européenne. Cette assemblée fut également l'occasion pour Pierre Henry de faire son entrée au comité exécutif de l'ECRE.

En passant par les Témoins du Bien commun

Le Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés étrangers demandeurs d'asile (Caomida) de Boissy-Saint-Léger a pris le nom de Caomida Stéphane HESSEL. Monsieur HESSEL, ambassadeur de France, a participé à la rédaction de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Cela a donné lieu, 10 ans après la création de ce centre, à une inauguration officielle et permis le parrainage d'une figure historique des droits de l'homme.

Des conférences

Pierre Henry, directeur général, a donné plus d'une quinzaine de conférence d'Angers à Romorantin-Lanthenay, de Bordeaux à Fontenay-aux-Roses, d'Auch à Mulhouse, sur la politique française et européenne d'asile et d'immigration. Ces conférences permettent de faire connaître l'association et son travail auprès d'un vaste public et de divers partenaires : municipalités, associations régionales et locales, collectifs artistiques et politiques, par exemple.

Et des bénévoles

France terre d'asile, c'est aussi des centaines de bénévoles qui œuvrent dans la discrétion, dans le respect des procédures et qui agissent en plein accord avec les valeurs fondatrices de l'association. Qu'ils soient ici pleinement remerciés de leur action et engagement responsable.

FRANCE TERRE D'ASILE dans les médias en 2008

- Dans les agences, médias papiers et internet : l'Alsace.fr, ASH, AFP, AP, Bella Ciao, Café Babel, Contre info, le Courrier de l'Ouest, la Dordogne libre, Les Echos, l'Express, le Figaro, France soir, la Gazette des communes, l'Humanité, le Journal du dimanche, le Journal de la Haute-Marne, la Manche libre, Libération, Lien social, Médiapart, le Monde, le Nord Eclair, le Nouvel Obs, la Nouvelle République, Ouest-France, le Parisien, Reuters, Rue 89, Sud-Ouest, le Taurillon, El Watan, l'Intelligent, la Voix du nord, Midi Libre, Métro, 20minutes, etc.
- Dans les radios nationales et régionales : BFM, France info, France inter, RFI, RTL, RMC, Europe1, France culture, Beur FM, Vallée FM, Africa n°1, etc.
- Dans les télévisions régionales, nationales et internationales : Al Jazeera, Arte, BBC, BFM tv, France 2, France 3, France 24, Maroc 2, TF1, Berbere TV, M6, International Herald Tribune, etc.

Extraits choisis...

AFP, le 7/2/2008

Droits des réfugiés : convention de France terre d'asile avec la Poste

(...) France terre d'asile « se félicite », par la voix de son directeur Pierre Henry, de ce « partenariat » qualifié « d'avancée considérable dans le domaine des droits des demandeurs d'asile et réfugiés ».

En juillet 2007, l'association avait saisi la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde), au motif de discrimination, dénonçant le fait que la Poste ne reconnaissait pas alors systématiquement les titres de séjour temporaires, avec photo de l'intéressé, délivrés par les préfectures et refusait parfois de remettre le courrier et d'ouvrir des livrets A pour les demandeurs d'asile et les réfugiés.

L'ensemble des associations intervenant dans le domaine de la demande d'asile pourront être signataires de cette convention, précise France terre d'asile (...).

L'Humanité, le 19/03/2008

En bref...

Pierre HENRY, directeur général de France terre d'asile « Des milliers d'Irakiens se retrouvent sans titre ni droits sur le sol français, parfois pendant des années, et sont laissés dans la misère la plus noire. Ils dorment à la rue, se nourrissent dans les soupes populaires. Cette situation est visible, connue de tous et, d'une certaine manière, elle n'intéresse personne. » Un rappel utile, alors que l'Élysée s'apprête à

faire venir en France, à grand renfort de communication, 500 lrakiens chaldéens (chrétiens), au début de la présidence française de l'UE.

Paris Match, le 02/04/2009

Betancourt : France terre d'asile conteste le statut de réfugiés pour les FARC

L'association France terre d'asile (FTDA) a contesté aujourd'hui la proposition du gouvernement français d'accorder le statut de réfugiés à des membres des FARC sur le territoire national, dans le cadre d'une négociation pour sauver Ingrid Betancourt.

Dans un communiqué, l'association affirme que « si le Premier ministre et le président de la République française souhaitent accorder un droit de séjour aux FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), cela relève de leur pouvoir régalien, mais il en va tout autrement du statut de réfugié, qui est fondé sur la Convention de Genève de 1951 ».

Le Monde, le 24/06/08,

tribune de Jacques Ribs, président, et Pierre HENRY, directeur général

L'avenir du droit d'asile passe par l'Union

Construire un régime d'asile européen commun engage plus que jamais les Etats membres à respecter, individuellement et collectivement, leurs obligations internationales et euro-

20

Bilan politique Médias

péennes. Le futur pacte européen sur l'asile et l'immigration doit nécessairement replacer au cœur du système de protection la convention de Genève de 1951, qui a juridiquement une force supérieure aux lois internes. Le droit d'asile doit être séparé de la simple gestion des flux migratoires. Le Pacte doit inscrire au rang de ses priorités la révision de la procédure de Dublin, car elle ne répond pas aux besoins d'une Europe à vingt-sept.

Pour être efficace, il doit s'appuyer sur la société civile, les défenseurs des droits de l'homme, et non les en écarter. La présidence française de l'Union est un moment exceptionnel et décisif pour l'avenir du droit d'asile en Europe. Nous avons le choix entre un projet de repli et d'égoïsme, et la construction d'un mécanisme de solidarité plus approprié, qui permette une véritable coopération entre Etats, ainsi qu'un traitement plus juste des personnes en quête de protection. Au regard des valeurs humanistes qui fondent l'Europe, peutil vraiment y avoir hésitation sur la voie à suivre?

Rue 89. le 09/07/2008.

tribune de Pierre HENRY, directeur général

Immigration : sagesse républicaine et ambition européenne

Face aux défis économique, démographique et écologique qui s'annoncent, nous devons récuser une vision de l'Europe des migrations fermée sur elle-même et animée par la peur. L'idée de l'Europe ne sera partagée que si elle se construit autour de valeurs protectrices, solidaires, justes et citoyennes. Dans le domaine des migrations, plaider pour une Europe protectrice, cela veut dire instaurer un régime d'asile européen fondé sur une application intégrale et globale de la Convention de Genève, harmoniser les conditions d'exercice du droit d'asile sur la base de standards de protection élevés et favoriser l'intégration des réfugiés.

Une Europe solidaire appelle à l'abrogation et au remplacement de l'inique système Dublin, à la mutualisation des moyens en cas d'arrivées massives de migrants, et à la mise en place de programmes de réinstallation.

Une Europe juste doit garantir les migrations familiales, ratifier la convention internationale sur les droits des travailleurs migrants entrée en vigueur en 2003, recourir sur des critères transparents à la régularisation.

Une Europe citoyenne suppose la participation des migrants aux choix locaux de proximité dès lors qu'ils remplissent une condition de durée de présence sur le territoire d'un Etat membre de l'Union. Elle implique une véritable participation des ONG et de la société civile à la définition et à la mise en œuvre des politiques migratoires.

Voilà l'ambition française que nous soutenons, celle de l'universalité des droits et d'un humanisme raisonné!

Le Nouvel Observateur, le 23/10/2008

Centres de rétention des étrangers : responsabilité, engagement et transparence

« Le ministre ne renoncera pas à sa réforme. On n'est pas obligé d'aller dans le mur en klaxonnant, en s'étonnant ensuite que le mur ne bouge pas. Nous devons, et nous nous y emploierons, trouver les moyens d'une coordination pour agir de concert avec la Cimade et d'autres acteurs s'ils sont disponibles. » affirme Pierre Henry, directeur général de France terre d'asile.

« Il convient de considérer cette exception française, quelles qu'en soient les limites, à sa juste valeur. Dans notre pays, la présence des associations est non seulement autorisée, mais financée par l'Etat. Moi, je veux que cette exception-là devienne la règle en Europe. Prenons garde au plus grand danger, qui serait de faire passer cette mission d'information et d'exercice des droits, du budget de la solidarité nationale à la simple charité. »

El Watan, le 03/11/2009

L'appel de Paris pour « une Europe solidaire »

« Bien qu'il prétende trouver un équilibre entre les considérations de sécurité et les droits de l'homme, le pacte comporte peu de renvois aux droits et libertés des ressortissants de pays tiers », estiment les organisations européennes. « Il ne propose aucune amélioration des garanties en matière de droits de l'homme qui aurait pu constituer la première pierre d'une politique européenne commune d'asile équilibrée. Par conséquent, nous appelons l'Union européenne à construire une Europe de l'asile fondée sur les principes de protection et de solidarité plutôt que sur la sécurité et le contrôle », ajoutent-elles dans leur déclaration intitulée « Appel de Paris pour une Europe solidaire ».

Médiapart, le 09/12/2008

Personne ne sait que c'est un héros

Et ce mardi 9 décembre, à Boissy-St-Léger (Val-de-Marne) dans le Centre Stéphane Hessel, géré par l'Association France terre d'asile, un débat sur le thème « Immigration : qu'en est-il des droits de l'homme » a réuni des professionnels, des élus, des bénévoles et des jeunes ayant été accueillis dans ce Centre pour mineurs isolés étrangers. Il s'agit pour ces jeunes « les plus vulnérables parmi celles et ceux qui ont eu à subir l'oppression, la persécution et l'enfermement dans leurs pays respectifs, de bénéficier d'un accompagnement administratif, juridique et socio-éducatif spécialisé ».

Au mois d'avril dernier, l'association France terre d'asile HY-PERLINK «http://www.france-terre-asile.org/» http://www. france-terre-asile.org a donné le nom de Stéphane Hessel à son centre d'accueil comme un « témoin du bien commun ». Pour l'association, c'est de cette transmission que l'ancien résistant et déporté nous fait don, ses paroles nous serviront de vigilance, d'humanité et d'espoir.

Bilan politique Médias

Avec des outils modernisés

Le site internet

Le site Internet de l'association (www.france-terre-asile. org) a été rénové afin de le rendre plus convivial, pratique et attrayant : menus déroulants, davantage de photos, couleur, place plus importante consacrée à l'actualité - sans pour autant perdre la qualité des analyses qui font la renommée de l'association. Ces changements de forme et de fond ont amené plus de 400 000 visites en 2008.

La lettre d'information mensuelle

Cette lettre d'information a été créée en janvier 2008. Complémentaire au site Internet et aux publications de France terre d'asile, elle propose des retours sur l'actualité de l'asile et de l'immigration et annonce les prochains événements politiques et culturels. La lettre d'information est envoyée mensuellement à plus de 20 000 personnes et ce chiffre continue de croître au fil des mois.

Quasimodo, la radio de France terre d'asile

Quasimodo a terminé fin 2008 sa deuxième saison. A raison d'une émission de 20 minutes par semaine, durant 36 semaines, disponible pour écoute sur le site internet de France terre d'asile, Quasimodo se veut la seule radio française uniquement consacrée à l'asile et à l'immigration. Réalisée par Les Amis de la maison des journalistes, cette radio fédératrice tente de décrypter l'actualité, de présenter des reportages sur des sujets inédits, de mettre en lumière la littérature consacrée ou inspirée par les migrations. A chaque numéro, un entretien avec un grand témoin a permis de rencontrer Albert Jacquard, Stéphane Hessel, Miguel Angel Estrella, François Zimeray, Olivier Todd, Frédéric Mitterrand... et tant d'autres.

Radio Quasimodo est également entrée, en 2008, dans une période de partenariat de diffusion. Plusieurs radios associatives ou régionales ont accepté de diffuser Radio Quasimodo: radio Hauts-de-Rouen, Radio Aligre, Reporters sans frontière (sur le site Internet). Ces partenariats seront bien entendu plus largement développés au cours des années qui viennent.

ProAsile, la revue

Un numéro de ProAsile, revue biannuelle de France terre d'asile, a été consacré au pacte européen sur l'asile et l'immigration, présentant analyses et positions. La collection les Cahiers du social, guides pratiques et juridiques, s'est enrichie de cinq numéros en 2008.

Les propositions de FRANCE TERRE D'ASILE pour l'immigration et l'asile en Europe

Protectrice

- Le régime d'asile européen commun doit être fondé sur une application intégrale et globale de la Convention de Genève de 1951. La protection subsidiaire doit être complémentaire et non se substituer au statut de réfugié.
- 2. L'harmonisation des conditions d'exercice du droit d'asile doit être recherchée sur la base de standards de protection élevé et de respect absolu des obligations internationales des Etats membres. Le HCR et les ONG doivent participer au bureau d'appui, prévu par la commission européenne afin d'y apporter leur expertise. A plus long terme, l'Union doit créer un office européen d'examen des demandes d'asile et une juridiction d'appel indépendante.
- 3. Le régime d'asile européen commun doit comprendre une uniformisation des droits et des avantages liés au statut de réfugié. L'Union européenne doit garantir une réelle égalité en matière d'accès aux droits sociaux, entre les réfugiés et les citoyens européens.

Solidaire

- 4. Le système Dublin doit être abrogé et remplacé par un système de détermination de l'Etat responsable prenant en considération les vœux de l'intéressé, les liens familiaux, linguistiques et culturels qui existent entre le demandeur d'asile et l'Etat membre. Un mécanisme de compensation financière entre les pays qui prendrait en charge les éventuels surcoûts liés à l'accueil et à l'examen de la demande d'asile doit être instauré.
- 5. L'Union européenne doit mutualiser les moyens financiers et humains ainsi que l'expertise des Etats membres pour aider les Etats soumis à des situations de crise en cas d'arrivées massives de migrants et demandeurs d'asile.

6. La mise en place de programmes de réinstallation doit être encouragée. Ils doivent être conçus comme un mécanisme de solidarité et de partage des charges à l'égard des pays tiers qui accueillent un grand nombre de réfugiés. Une coordination européenne permettrait de renforcer l'efficacité des programmes nationaux.

Juste

- 7. Les Etats membres doivent protéger les migrations familiales, réaffirmer le droit de vivre en famille pour les migrants.
- 8. Les Etats membres de l'Union européenne doivent ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille qui proclame les droits des étrangers, qu'ils soient en situation régulière ou non. La ratification de la Convention marquerait la volonté des Etats membres de l'Union européenne d'améliorer la coopération internationale dans ce domaine.
- 9. La régularisation est un outil exceptionnel, mais nécessaire, de régulation des flux migratoires. Les Etats membres de l'Union européenne ne doivent pas s'en priver sauf à vouloir fabriquer des clandestins en grand nombre. Toute régularisation doit se faire sur la base de critères clairement énoncés (travail, durée de présence sur le territoire...).

Citoyenne

10. Les migrants doivent pouvoir participer aux choix locaux de proximité dès lors qu'ils remplissent une condition de durée de présence sur le territoire d'un Etat membre de l'Union européenne. La citoyenneté de résidence doit devenir un objectif dans l'Union européenne.

Les propositions de France terre d'asile sur l'intégration des migrants

Une société d'accueil tolérante

L'intégration, dynamique à double sens, engage la société dans son ensemble. Les Etats membres doivent à la fois promouvoir les valeurs de tolérance et de solidarité auprès de la société d'accueil et renforcer leurs actions à destination des migrants.

Mieux accueillir

L'amélioration de l'accueil des migrants repose sur des éléments divers, participant tous d'une promotion du dialogue interculturel. Les représentations véhiculées par les médias et les discours publics ont un impact fort sur la société d'accueil. La société civile doit promouvoir l'émergence de discours informés et impartiaux sur les migrations et l'asile, en favorisant par exemple l'élaboration de codes déontologiques. Les Etats membres doivent également agir sur la qualité de l'accueil dans les services publics, notamment par le biais de programmes européens de formation tout au long de la vie.

Mieux accompagner

Les politiques d'intégration doivent être améliorées suivant les deux axes majeurs que sont le renforcement de l'accompagnement, soutien individualisé tout au long du parcours d'intégration, et le développement de dispositifs adaptés aux besoins des nouveaux arrivants. L'apprentissage de la langue du pays d'accueil et la formation civique y tiennent une place essentielle et nécessitent un engagement renouvelé des Etats membres et de l'Union européenne. La réussite à ces programmes ne doit toutefois pas conditionner le droit au séjour : l'intégration doit être considérée comme un engagement réciproque, non comme une obligation juridique.

Développer une stratégie d'inclusion socio-professionnelle

Les Etats membres doivent favoriser l'inclusion sociale et professionnelle des migrants en développant des outils adaptés à leurs besoins, tels que la formation professionnelle et la validation des acquis de l'expérience.

Le régime européen de reconnaissance des qualifications professionnelles doit être étendu aux ressortissants non communautaires afin de faciliter leur accès au marché de l'emploi.

Lutter contre les discriminations

Depuis le traité d'Amsterdam, qui a fait de la lutte contre les discriminations une compétence communautaire, l'Union européenne a mis en place un cadre législatif et développé des programmes et des outils de sensibilisation, de formation et d'analyse. Les Etats membres doivent s'engager à appliquer les trois directives relatives à la lutte contre les discriminations adoptées le 29 juin et le 27 novembre 2000 et le 13 décembre 2004, mettant en œuvre le principe d'égalité de traitement sans distinction de race ou d'origine ethnique, en matière d'emploi et de travail, et entre les femmes et les hommes dans l'accès aux biens et services. Ils doivent se doter des moyens nécessaires pour mener à bien les objectifs définis par l'Union.

Reconnaître une égalité de droits

Les Etats membres et l'Union européenne doivent promouvoir une égalité de statut et de droits entre ressortissants de pays tiers et ressortissants communautaires, afin d'instaurer une citoyenneté européenne de résidence.

Réaffirmer le droit de vivre en famille

Le droit de vivre en famille est reconnu par la Convention européenne des droits de l'homme et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. Une directive communautaire, adoptée le 22 septembre 2003, reconnaît un droit au regroupement familial. Néanmoins, les conditions posées par les Etats membres rendent l'exercice de ce droit difficile. La directive doit être modifiée afin de mieux encadrer les législations nationales.

Un accès égal aux droits sociaux

Un égal accès aux droits sociaux doit être la règle dans l'Union européenne. Le droit communautaire peut renforcer les droits des ressortissants des pays tiers, en modifiant la directive dite qualification du 29 avril 2004 et la directive relative au statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée du 25 novembre 2003. L'Union doit également soutenir le développement d'un socle commun de droits pour les travailleurs de pays tiers, conformément à la proposition de directive présentée le 23 octobre 2007. L'accès aux prestations sociales (assistance sociale, logement, santé, éducation) inclus dans ce socle est un élément important de l'intégration qui doit être garanti dans tous les Etats membres.

Renforcer la participation à la vie du pays d'accueil en reconnaissant le droit de vote aux résidents étrangers

Le droit de vote au niveau local des résidents de pays tiers est accordé dans seize pays européens, avec des conditions variables de permanence et de réciprocité. Dans l'ensemble de l'Union européenne, les migrants doivent pouvoir participer aux choix locaux de proximité dès lors qu'ils remplissent une condition de durée de présence régulière qui ne soit pas inférieure à cinq ans sur le territoire d'un Etat membre.

ACTIVITÉS TRANSVERSALES ET SERVICES CENTRAUX

La réorganisation des services centraux au 1er janvier 2009

La période 2002-2007 a vu la création de nombreux établissements et de plusieurs centaines d'emplois pour atteindre environ 500 salariés. Avec l'appui du Président Jacques Ribs, du bureau et du conseil d'administration nous avons pu ainsi faire face aux profonds changements intervenus dans notre secteur.

A l'issue de cette période, il était devenu indispensable de construire le cycle suivant dans un contexte politique renouvelé et incertain, dans une démarche globale de qualité. Aussi, quatre directions verront le jour regroupées autour de la direction générale.

Une direction de l'accompagnement et de l'hébergement des demandeurs d'asile (DAHA)

Soixante-dix à soixante-guinze pour cent de notre activité est aujourd'hui concentrée autour de nos établissements CADA. La DAHA aura notamment en charge de veiller avec les responsables d'établissement à l'application rigoureuse des textes et décrets, à constituer un véritable pôle appuiressources, à réfléchir sur les évolutions jurisprudentielles du droit d'asile et les conséquences de l'application désordonnée de certaines conventions. Les plates-formes seront également incluses dans cette direction.

Une direction de l'intégration : emploi - logement

Cette direction a vocation à assurer le développement futur de France terre d'asile sur le territoire national. La recherche de complémentarité et d'efficacité commandait de rapprocher au sein de la même direction intégration, le logement et l'emploi. Ce sera désormais chose faite, sans que ces deux termes ne soient exhaustifs de l'ensemble de l'action à mener sur le champ de l'intégration à la définition et aux contours fort évolutifs. Assurer le développement de cette activité tout en pérennisant les dispositifs expérimentaux n'est pas simple et implique l'agrégat efficace de toutes les intelligences.

Une direction des mineurs isolés étrangers

L'action en faveur des mineurs isolés étrangers est elle aussi complexe, difficile à financer dans un contexte de raréfaction des ressources. Seule une plus grande visibilité permettra de mener à bien de nouvelles activités en s'appuyant sur notre expertise tout en veillant à ne pas nous écarter des projets d'établissements initiaux. La bataille pour un véritable statut des administrateurs ad hoc, l'entrée dans des organismes internationaux afin d'y défendre la protection des mineurs étrangers passe par un véritable travail d'élaboration et de proposition politique.

La direction des ressources humaines est également celle de la formation (DRH-F)

Pour des raisons historiques, le centre de formation était autonome par rapport à la DRH. Afin d'obtenir une totale adéquation entre l'élaboration du Plan Annuel d'Utilisation des fonds de Formation et la formation complémentaire, le rapprochement de ces deux services a été rendu effectif.

Reste le secrétariat général qui devient le Secrétariat administratif général (SAG) avec notamment l'inclusion de quatre auditeurs internes qui auront pour fonction de prévenir les difficultés, conseiller, préconiser sur la base d'un cahier des charges connu et validé par l'ensemble des responsables d'établissement et des directions. Choisis pour leur expérience, leur compétence, leur volonté, ils auront d'abord pour tâche de protéger la structure France terre d'asile et les personnels. Ils travailleront sur des missions temporaires en liaison avec la direction générale et la DRH-F.

Le SAG joue dorénavant le rôle de coordinateur des directions, veille à la cohérence globale des procédures, aide à l'instauration d'une démarche qualité qui passe préalablement par une vraie volonté de travail commun dans le respect des prérogatives de chacun. Deux services fonctionnels lui sont rattachés, le service Europe/études/publications et le service comptable, le tout étant placé sous la responsabilité directe du directeur général. Au sein du SAG, une cellule communication veille à la cohérence des messages et des produits. Le service comptable a pour mission outre ses tâches habituelles de transmettre avec pédagogie la culture de la rigueur et de la transparence.

Enfin, un groupe de travail a répertorié les métiers exercés au sein de France terre d'asile en cherchant à construire et à proposer de vrais parcours professionnels à chacun. Les premiers résultats de ce travail ont été présentés aux partenaires sociaux et ont donné lieu à des avenants à la convention collective.

La Direction des Ressources Humaines

Afin d'améliorer la qualité de la gestion administrative de la DRH, un certain nombre d'actions ont été réalisées. L'équipe, totalement renouvelée, a suivi des actions de formation portant sur une meilleure exploitation du système d'information du personnel. Il a été décidé de mettre en place une application informatisée des congés annuels.

Outre la poursuite des actions de « formations métiers » dont bénéficient la majorité des employés de l'association, dans le cadre des formations complémentaires, la DRH a porté une attention toute particulière à la formation des cadres.

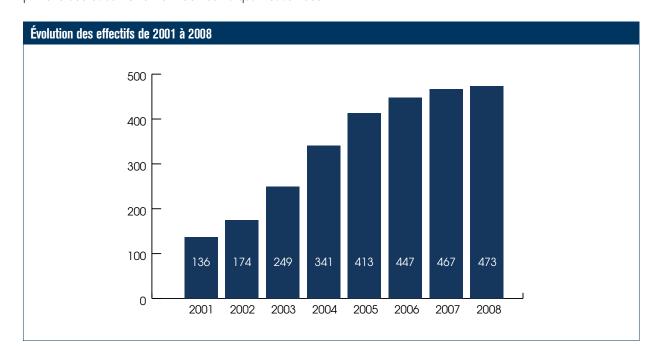
Une trentaine de cadres ont pu bénéficier, à titre individuel, d'un programme pédagogique d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) en vue d'obtenir le Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES) ou le Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS). Cette démarche se situe dans la perspective d'accompagnement de l'évolution de ce personnel et de réponse aux nouvelles exigences institutionnelles qu'exprime le décret du 19 février 2007 sur la qualification des

responsables d'établissement sociaux et médico-sociaux. Par ailleurs, des formations axées sur la dynamisation d'équipe et la gestion d'établissement ont été proposées, en vue d'améliorer l'organisation, d'anticiper les embauches et de réduire le délai de réponse aux demandes du personnel. Sa mise en place devrait voir le jour courant 2009.

Sous l'impulsion de la direction générale, une évolution de la convention collective de l'association a été initiée avec pour principal objectif une meilleure prise en compte de l'évolution des métiers. La signature de trois avenants avec la représentation syndicale a été un fait marquant dans les relations avec la représentation du personnel.

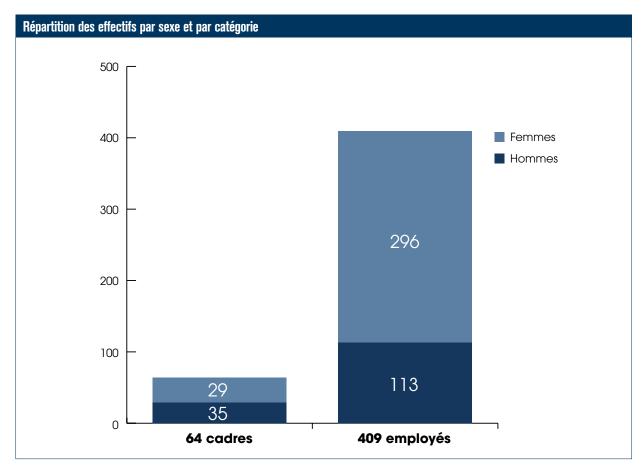
L'évolution des effectifs

Après une forte croissance des effectifs entre 2002 et 2006 (de 136 à 447 salariés), les deux dernières années ont été marquées par une relative stabilité : 467 salariés en 2007, 473 salariés en 2008, soit environ 425 personnes en équivalent temps plein.



Typologie des effectifs : répartition par sexe et catégorie

Le domaine de l'action sociale se caractérise par un fort taux de féminisation. L'association France terre d'asile ne fait pas exception, avec un ratio de trois femmes pour un homme. La structure de la répartition par sexe et par catégorie demeure sensiblement la même d'une année à l'autre.



Photographie au 31/12/2008. Portrait sur 473 personnes soit environ 425 équivalents temps plein.

Principales nationalités accédant au statut de réfugiés en France (Source : Pierre Henry, Directeur Général de France terre d'asile)

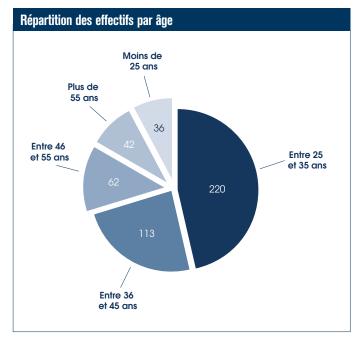
	Hommes	Femmes	H. Cadres	F. Cadres	H. Employés	F. Employées
2007	142 soit 30 %	325 soit 70 %	39 soit 8,5 %	30 soit 6,5 %	103 soit 22 %	295 soit 63 %
2008	148 soit 31 %	325 soit 69 %	35 soit 7 %	29 soit 6 %	113 soit 24 %	296 soit 63 %

Typologie des effectifs : répartition par catégorie d'âge

Les 25-35 ans demeurent la catégorie la plus représentée soit 47 % des effectifs.
Par rapport à l'année 2007, nous pouvons noter une

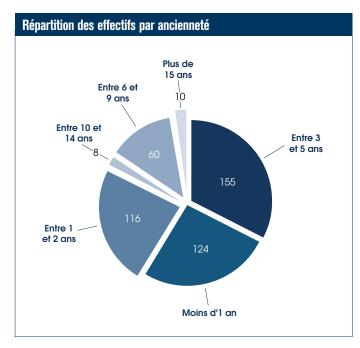
légère augmentation des deux catégories d'âge se trouvant à l'extrémité des classes d'âge. 36 salariés en 2008 contre 32 en 2007 ont moins de 25 ans. 42 salariés en 2008 ont plus de 55 ans, alors qu'ils étaient 33 salariés en 2007.

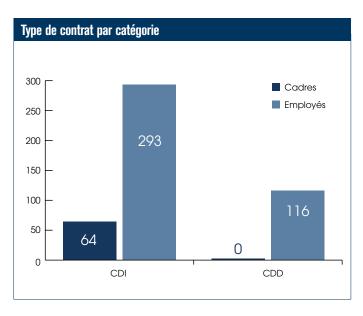
Globalement, la structure des effectifs selon les catégories d'âges reste la même.



Typologie des effectifs : répartition par catégorie d'ancienneté

Le nombre de salariés ayant moins d'un an d'ancienneté a augmenté par rapport à l'exercice précédent (+ 18). Par ailleurs, nous observons une hausse significative du nombre de salariés ayant une ancienneté entre 6 à 9 ans. En effet, de 37 salariés en 2007 nous sommes passés à 60 salariés pour cette tranche d'ancienneté en 2008. Ce résultat témoigne d'une certaine stabilité des effectifs au-delà de quelques années d'ancienneté.

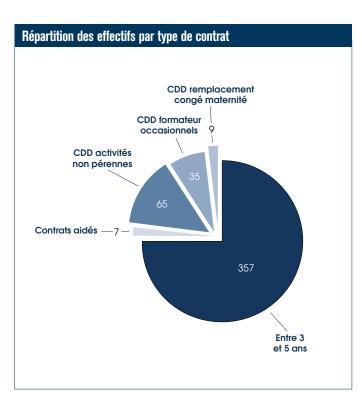




Type de contrat

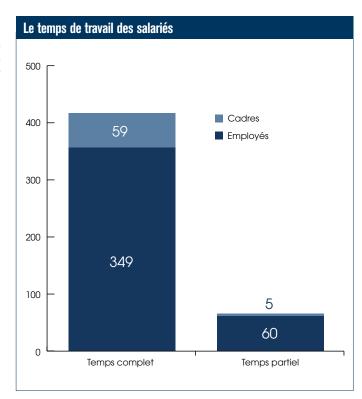
Le nombre de salariés permanents demeure stable entre 2007 (358 CDI) et 2008 (357 CDI). En 2008, l'engagement de onze formateurs occasionnels supplémentaires par rapport à l'année 2007 a entrainé une légère hausse des salariés temporaires

Les effectifs sous contrat à durée déterminée sont pour 35 d'entre eux des formateurs occasionnels (contre 24 en 2007) ; 9 remplacements de salariées en congé maternité ; 7 emplois aidés ; et 65 emplois liés aux activités non pérennes de l'association.



Le temps de travail

86 % des salariés de l'association travaillent à plein temps soit 151h67 par mois. Les effectifs à temps partiel correspondent à 14 %. Le plus souvent les salariés à temps partiel sont des personnes en congé parental d'éducation.



Les départs

Globalement, le nombre de départs pour l'année 2008 est sensiblement le même qu'en 2007 (146 en 2007 ; 142 en 2008). Toutefois, il est à noter l'enregistrement d'une baisse significative des démissions.

Motifs de départ	Nombre
Démission	34
Départ retraite	1
Fin CDD	59
Fin de période d'essai à l'initiative de l'employeur ou du salarié	6
Licenciements	17
Ruptures d'un commun accord	8
Autres motifs	17
Total	142

Le dialogue social

Le personnel de France terre d'asile bénéficie d'avantages sociaux parmi lesquels nous pouvons citer les 6 semaines de congés payés résultant de dispositions conventionnelles plus favorables que le régime légal et les 20 jours de RTT par an ; l'octroi de tickets restaurants d'une valeur faciale de 8,30 \in dont le montant est pris en charge à 60 % par l'association et 40 % par le salarié.

Concernant la représentation du personnel en 2008, les délégués du personnel et le comité d'entreprise se sont réunis à 10 reprises, les 22 février, 21 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 24 juillet, 19 septembre, 30 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

Un accord collectif a été conclu sur l'utilisation du crédit d'heures concernant le Droit individuel à la formation (DIF) à France terre d'asile pour les « formations complémentaires ».

Par ailleurs, trois avenants à la convention collective – tendant à prendre en compte l'évolution des métiers de l'association, en accord avec l'élargissement des statuts de l'association intervenus en 2007 - ont été signés :

- le premier a porté sur le salaire minimum des secrétaires et des responsables d'établissement ;
- le second a concerné la classification des emplois suivants :
 - Secrétaire d'établissement ou de service,
 - Secrétaire de direction d'établissement ou de services,
 - Assistant(e) de direction,
 - Chargé(e) de mission.
- Le troisième a porté sur la revalorisation du point des appointements. De 5,004 € le 1er mars 2008, la valeur du point a été valorisée à 5,019 € le 1er octobre 2008, soit une augmentation de 0,3 %. Rappelons que l'évolution des salaires à France terre d'asile est soumise à l'agrément de la commission ministérielle des conventions collectives. L'évolution de la valeur du point de France terre d'asile est calquée sur l'évolution des salaires de la fonction publique.

La répartition des effectifs par région et par département

Structure Ile-de-France	Nombre de salariés
75 Paris	162
77 Melun	7
91 Massy-Orge	23
92 Châtillon	7
93 Saint-Denis - Stains	23
94 Boissy-Saint-Léger - Créteil	60
95 Sarcelles	5
Total	287

Régions	Nombre de salariés
PICARDIE	9
HAUTE-NORMANDIE	37
BASSE-NORMANDIE	25
CHAMPAGNE-ARDENNES	7
ILE-DE-FRANCE	287
PAYS-DE-LOIRE	31
CENTRE	21
AUVERGNE	5
POITOU-CHARENTES	13
AQUITAINE	14
PROVENCE – ALPES-CÔTE-D'AZUR	14
LANQUEDOC-ROUSSILON	5
MIDI-PYRENEES	5
Total	473

Échelle des salaires à France terre d'asile

Poste		Salaire de base net		
Directeur général		3 800 € (Sans accès à la RTT)		
Responsable d'établissement	Salaire d'embauche	1 806 €		
Intervenant social confirmé	Salaire d'embauche	1 326 €		
Secrétaire	Salaire d'embauche	1 212 €		
Agent (divers)	Salaire d'embauche	1 100 €		

Les salariés formés en 2008

Les principales actions de formation du PAUF mises en œuvre pour l'année 2008 ont été pour les salariés cadres le programme pédagogique d'accompagnement à la VAE, et la poursuite du renforcement de leurs compétences managériales à travers différentes actions de formation comprises dans le « cycle management ».

Pour les employés, nous pouvons citer la formation « nouveaux entrants » dont l'objectif est de contribuer au processus d'intégration des nouveaux salariés de l'association, ainsi que la mise en place d'une action de formation consacrée à l'insertion des étrangers pour les équipes concernées par cette mission. Un ensemble de formations techniques est consacré à l'utilisation des outils informatiques et bureautiques.

Le nombre total de salariés participant aux diverses formations au titre du plan annuel de formation et des formations complémentaires au cours de l'année 2008 s'élève à 484 employés et 143 cadres, équivalant à 185 hommes et 442 femmes. Ces chiffres supérieurs au nombre effectif de salariés correspondent à la participation des salariés à plusieurs sessions de formation.

Participations aux formations par catégorie et par sexe en 2008

	Cadres	Employés	Total	Hommes	Femmes
Formation complémentaires	39	337	376	97	279
PAUF 2008	104	147	251	88	163
Total	143	484		185	442

Le Centre de Formation

Activité du centre de formation en 2008

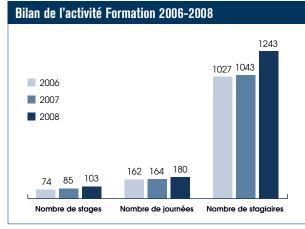
Pour la troisième année consécutive, le centre de formation de France terre d'asile a poursuivi le développement de son activité et confirmé sa présence sur l'ensemble du territoire. 103 stages, correspondant à 180 journées de formation, ont été organisés, contre 74 en 2006. 1 243 stagiaires en ont bénéficié, contre 1 043 en 2007.

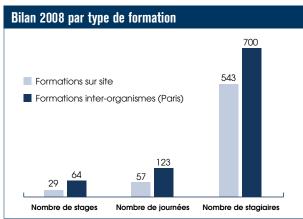
Les formations ont, pour la plupart, été mises en œuvre à Paris. Les formations sur site, en augmentation, constituent par ailleurs un tiers de l'activité du centre de formation.

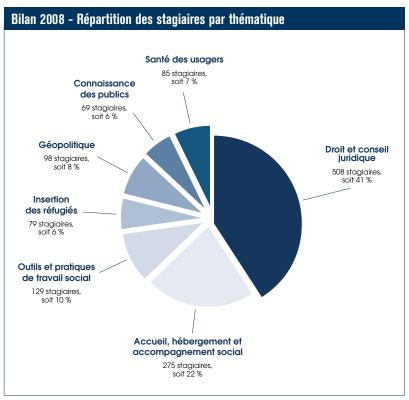
Le programme de formation pour l'année 2008 s'articulait autour de 50 modules de formation, regroupés autour de 7 thématiques. Les formations en droit et conseil juridique ont accueilli un peu plus de 40 % des stagiaires formés en 2008, les formations sur les pratiques de travail social en ayant accueilli 32 %.

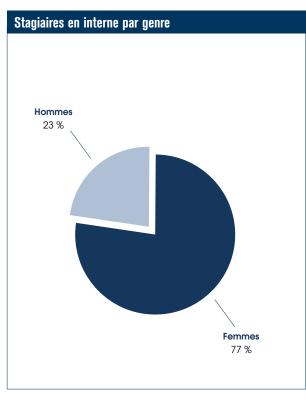
L'acquisition des outils issus de la loi du 2 janvier 2002 continue à être au cœur des besoins exprimés par les professionnels du secteur, comme en témoigne la forte participation aux formations sur la mise en place du projet individualisé en Cada (68 stagiaires) et la démarche d'évaluation interne en Cada (60 stagiaires). Les formations sur L'aide à la constitution des dossiers OFPRA et CNDA continuent également d'accueillir un grand nombre de stagiaires (56 en niveau I et 50 en niveau II) tout comme les formations sur les psychotraumatismes des réfugiés (36 stagiaires).

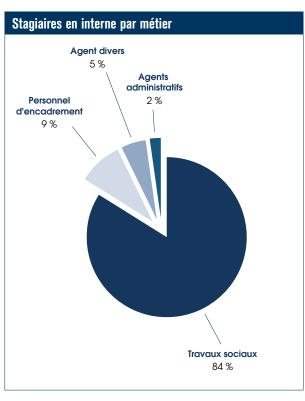
La part de femmes accueillies en formation à Paris demeure prépondérante (77 %). En outre, les travailleurs sociaux forment la première catégorie socioprofessionnelle des personnes participant à ces formations (84 %).











Le Département Intégration

Afin de répondre aux profonds changements intervenus dans notre secteur, des modifications ont été apportées au fonctionnement interne de France terre d'asile en 2008. Cette réorganisation, effective au 1er janvier 2009, a été l'occasion de créer la Direction de l'Intégration – Emploi/Logement (DIEL) à la place du Département Intégration. Il s'agissait de rapprocher au sein d'une même direction les actions an matière de logement et d'emploi.



Les équipes des services rattachés au Département Intégration – Paris – 28 janvier 2009

Ses principales missions consistent à :

- Piloter et consolider des actions en matière d'insertion sociale et professionnelle et des dispositifs expérimentaux d'hébergement et d'autonomisation des publics accueillis,
- Veiller à impulser une transversalité des interventions.
- Renforcer l'expertise acquise sur les différents champs de l'insertion sociale, professionnelle, par le logement et par la mobilité géographique,
- Développer la visibilité, la capitalisation et le transfert des savoirs et savoir-faire dans l'ensemble des domaines d'intervention (emploi, accès aux droits, logement, langue...) et l'innovation en la matière.

Au 31 décembre 2008, l'effectif du Département Intégration était de **49 personnes.**

En 2008, les activités du le Département Intégration ont bénéficié notamment du soutien de l'Union Européenne à savoir le **Fonds Européen pour les Réfugiés** pour les activités CERF, PRIM, RELOREF et le **Fonds Social Européen** pour les actions menées en qualité de prestataire de l'ANPE Ile-de-France.

Les principales activités en 2008

1. Les différentes prestations

SERVICE	PRESTATIONS	CHIFFRES CLES 2008
	Nouveau Départ (accueil, diagnostic, orientation et médiation)	392 personnes
CERF	Prestations AIVE (Accompagnement Individuel Vers l'Emploi)	30 personnes
	Prestations d'appui pédagogique et d'animation de réseau	112 chargés d'insertion et encadrants à travers l'ensemble du territoire
CELLULE PRESTATIONS	Prestations Objectif Emploi ou Projet à destination de demandeurs d'emploi franciliens, maîtrisant mal ou peu la langue française	207 personnes (104 en OE et 103 en OP)
DU POLE EMPLOI	Cible Emploi : Prestations d'accompagnement de demandeurs d'emploi franciliens maitrisant peu ou mal la langue française	124 personnes
PLATE-FORME PRIM	Accompagnement vers l'accès au logement et à l'emploi via la mobilité géographique	188 projets accompagnés pour 534 personnes
CELLULE INSERTION CACHAN	Stabilisation sociale et professionnelle de régularisés en prove- nance de l'ex-squat de Cachan	143 personnes hébergées
	DPHRS (hébergement et accompagnement vers l'autonomie de familles et isolés réfugiés statutaires)	434 personnes hébergées
POLE HEBERGEMENT & AUTONOMISATION	PARA (hébergement et accompagnement vers l'autonomie de familles et isolés régularisés)	171 personnes hébergées
	Résidence Sociale « Port Royal »	30 résidents
RELOREF	Accompagnement à l'accès au logement des réfugiés statutaires, mobilisation de logements autonomes et durables, appui technique aux équipes en matière d'accompagnement social lié au logement.	934 personnes bénéficiaires soit 296 ménages 112 chargés d'insertion et encadrants à travers l'ensemble du territoire

2. Les personnes accueillies

3322 personnes ont bénéficié d'une prestation d'accueil, de diagnostic, d'information et d'orientation

Le Conseil Emploi Réfugiés Formation - CERF Paris (Avec le soutien du Fonds Européen pour les Réfugiés)

Depuis 1999, l'objectif du CERF est de permettre aux primo-arrivants (réfugiés statutaires mais aussi bénéficiaires de la protection subsidiaire, apatrides, régularisés...) d'entamer un nouveau départ en France en facilitant leur insertion sociale et professionnelle. A travers différentes prestations,

le CERF informe, oriente, facilite et accompagne à l'accès aux droits, à la formation, à l'emploi... et se positionne en interface entre les services de droit commun et les primoarrivants.

422 personnes ont été orientées au CERF en 2008 241 personnes ont élaboré un parcours d'insertion

Deux principaux axes d'intervention

ACCES A L'EMPLOI OU A LA FORMATION

(Prestations AIVE)



Accès à la formation

50 % des personnes reçues en prestation d'accompagnement vers l'emploi sortent en emploi ou en formation.

Accès à l'emploi

NOUVEAU DEPART

(Accueil, diagnostic, accompagnement social et médiation)



Accès aux droits

211 personnes reçues

Prestation d'Accompagnement Individuel Vers l'Emploi (AIVE) (Avec le soutien du Département de Paris)

Cette prestation est destinée à un public de réfugiés statutaires parisiens allocataires du RMI.

L'objectif de l'action est de recevoir les personnes ayant besoin, entre autres, d'un accompagnement dans le domaine de l'insertion professionnelle. Il s'agit pour les bénéficiaires de cet accompagnement de mieux maîtriser le monde du travail et de développer des capacités d'autonomie, d'initiative et de construction de projet professionnel dans le cadre d'un nouveau départ.

Les actions relevant de l'Accompagnement Individuel Vers l'Emploi comprennent trois principaux axes d'interventions :

- Assurer l'accueil, l'orientation et l'accompagnement des personnes relevant de l'AIVE au moyen d'entretiens individuels au cours desquels un projet d'insertion professionnelle clair doit être élaboré en concertation. Des actions collectives seront mises en œuvre au besoin, telles que des ateliers de recherche d'emploi, de préparation à l'entretien d'embauche, d'initiation à internet, etc.
- Soutenir les personnes dans leurs démarches d'insertion y compris après le retour à l'emploi afin de faciliter leur intégration dans le monde du travail.
- Appuyer les référents sociaux dans le suivi des allocataires du RMI dont ils assurent le suivi.

Objectifs de la prestation :

- 1. Énoncer et expliquer aux bénéficiaires leurs droits et leurs devoirs dans le cadre de leur parcours d'intégration
- 2. Informer et orienter sur les dispositifs de formation et d'emploi,
- 3. Aider à lever les obstacles de toute nature ayant une incidence sur leur insertion socioprofessionnelle
- 4. Développer leurs capacités d'analyse de leur situation professionnelle, de repérage et d'interpellation des acteurs pouvant faciliter la réalisation de leurs projets d'insertion
- 5. Intervenir auprès des partenaires institutionnels et conjoncturels concernés afin d'opérationnaliser les projets d'insertion des personnes accueillies
- 6. Impulser et coordonner les interventions des acteurs concernés dans le cadre de parcours d'insertion intégrés et co-construits avec les personnes bénéficiaires.



15 personnes sont sorties en emploi ou en formation qualifiante sur 30 personnes accompagnées soit 50 %

Prestation « nouveau départ » (Avec le soutien du Fonds Européen pour les Réfugiés)

Objectif:

Apporter un appui pédagogique adapté aux réalités et aux difficultés vécues par les réfugiés statutaires, apatrides et bénéficiaires de la protection subsidiaire et opérer une médiation en cas de blocages afin que soient rendus effectifs les droits et les outils sociaux et légaux du droit commun.

Contenu:

- Un diagnostic global qui permet d'explorer la situation sociale, juridique, linquistique de l'usager à l'entrée.
- Une première séance d'information collective qui permet de délivrer un ensemble d'informations relevant de la spécificité des réfugiés statutaires, apatrides et bénéficiaires de la protection subsidiaire. Les aspects juridico-administratifs et les grandes étapes du parcours d'insertion y sont exposés ainsi que les droits, devoirs et démarches liés au statut des usagers (CAI, rapprochement familial, RMI, mobilité internationale, procédure de naturalisation...) destinés aux réfugiés ayant une connaissance suffisante de la langue française.
- Des ateliers thématiques ciblés sur les spécificités et besoins repérés en fonction des huit années d'expertise acquises en matière de connaissance du marché du travail et comportements, du dispositif de formation professionnelle, de l'organisation sociale et administrative de la France, du choix d'un territoire d'installation, la transférabilité des compétences, la VAE, des techniques de recherche d'emploi, de l'initiation aux nouvelles technologies.
- Des entretiens individuels ciblés sur le traitement de problèmes périphériques (garde d'enfants, hébergement...).
- Module d'une semaine d'une durée de 20 heures à destination des réfugiés maîtrisant peu ou pas la langue française visant l'acquisition d'outils leur permettant d'appréhender le milieu socioprofessionnel français.

Nature de l'accompagnement	Nombre de personnes
Accueil, écoute, orientation	181
Participation à la réunion d'information collective	187
Information ponctuelle sans suite	60
Aide immédiate aux démarches administratives et sociales	12
Orientation vers Mission locale après diagnostic	8
Orientation vers ANPE après diagnostic	72
Orientation vers intervenant chargé de l'accompagnement social dans le cadre de Nouveau Départ	181
Orientation vers la cellule PRIM	48

Principales interventions
Accès au séjour
Logement / hébergement
Ouverture de droits divers
Instruction du RMI
Blocages administratifs
Formation linguistique
Formation professionnelle
Accompagnement vers l'emploi
Projet professionnel
Regroupement familial
Santé

Prestations ANPE : objectif emploi ou projet (Avec le soutien du Fonds Social Européen)

France terre d'asile a recu une habilitation dans le cadre des prestations de service de l'ANPE région Île-de-France pour la période 2006-2008. Toutefois, l'ANPE a décidé de réformer ce type de prestations et a donc lancé un nouvel appel d'offres fin 2007. Les organismes prestataires ont donc été invités à répondre à celui-ci, sa mise en œuvre a débuté en juin 2008. Dans l'attente des résultats de l'appel d'offres, un avenant à l'ancienne formule a été proposé pour couvrir la période de janvier à avril 2008.

OBJECTIF emploi:

Permettre « le retour à l'emploi du bénéficiaire sur un emploi durable, qui corresponde à ses compétences, à ses aspirations et aux besoins de recrutement des entreprises. ».

OBJECTIF prestation:

Permettre « au bénéficiaire de définir un ou des projets de retour à l'emploi réalistes et réalisables pour faire évoluer sa situation professionnelle en cohérence avec le marché de l'emploi en prenant en compte ses aspirations, ses souhaits et ses potentiels. »



- 137 personnes entrées en prestation Objectif Projet ou Objectif Emploi entre le 1er janvier et le 30 avril 2008
 - 60 personnes entrées fin 2007 en OPI ou OEI, et sorties en 2008
- 10 personnes en OEG, entrées fin 2007 et sorties en 2008 (opération spécifique à destination de ressortissants bulgares)
 - Soit 207 personnes accompagnées et sorties en 2008.

Éléments sur les caractéristiques des 207 usagers accompagnés :

- 66 % de Parisiens
- 43 % d'hommes et 57 % de femmes
- 15 % de plus de 50 ans
- Près de 16 % non scolarisés
- 42 % d'un niveau déclaré de scolarisation inférieur au niveau IV
- Près de 38 % sans aucune expérience professionnelle en France
- Principaux pays de provenance : Algérie, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal et Bengladesh.

Toutes prestations confondues, ce sont 33.5 % d'usagers qui ont eu accès à l'emploi au cours ou à l'issue des 90 jours de prestation, auxquels viennent s'ajouter les 16 personnes entrant en formation, ce qui porte à 41 % les usagers accédant au monde professionnel.

Il importe de prendre en compte l'expérience de la prospection emploi réalisée par la totalité des usagers, beaucoup pour la première fois de leur vie, et le fait que tous résultats confondus 74 % de ces 207 usagers ont réussi à obtenir au moins un entretien d'embauche.

Prestations ANPE - CIBL'EMPLOI (Avec le soutien du Fonds Social Européen)

La nouvelle prestation intitulée Cible Emploi s'inscrit dans la démarche de transformation des modalités d'accompagnement des demandeurs d'emploi. En effet, l'ANPE a souhaité réaménager ses prestations tout en conciliant les objectifs suivants:

- Rationaliser la gamme des prestations offertes aux demandeurs d'emploi, en prenant en compte les évolutions récentes de l'offre de service ANPE.
- Personnaliser davantage les prestations en fonction des caractéristiques individuelles de chaque demandeur d'emploi pour être plus en phase avec le Suivi Mensuel Personnalisé.
- Mieux prendre en compte les exigences et la réalité du marché du travail.
- Simplifier les prestations pour en faciliter le pilotage.
- Mieux maîtriser les coûts.
- Mieux contrôler l'efficacité des prestations prescrites.

France terre d'asile a rejoint le Groupement de prestataires Cible Emploi porté par l'Assofac sur le département de Paris. Ce Groupement fédère 47 prestataires. L'Assofac a attribué à chacun un pourcentage de l'enveloppe globale potentielle des commandes Cible de l'ANPE. Cette enveloppe prévoit un plancher de 20 000 prestations pour le Groupement pour la période du 16 juin 2008 au 30 avril 2010, avec un plafond de 60 000 préstations. France terre d'asile s'est vu accorder 1 % de cette enveloppe. La cellule a pour objectif de réaliser environ 200 prestations d'ici avril 2010.

Les premières commandes transmises par l'Assofac ont eu lieu le 23 juin 2008. Le nombre de contractualisations au 31 décembre est de 124 usagers.

Objectif:

élaboration, validation d'un projet professionnel et recherche d'emploi dans le cadre d'un parcours (A, B ou C) adapté au parcours des demandeurs d'emploi franciliens maîtrisant peu ou mal la langue française.



24 personnes sorties en emploi sur 78 personnes sorties soit 31 %:

- 3 % sont entrées en formation
- 1 % ont créé leur entreprise
- 6 % ont obtenu un CDI à temps plein
- 1 % ont obtenu un CDI à temps partiel
- 9 % ont obtenu un CDD \geq à 3 mois à temps plein
- 3 % ont obtenu un CDD \geq à 3 mois à temps partiel
- 3 % ont obtenu un CDD < à 3 mois à temps plein
- 5 % ont obtenu un CDD < à 3 mois à temps partiel

Les résultats considérés comme positifs par l'ANPE sont :

- les entrées en CDI
- les entrées en CDD \geq à 3 mois à temps plein
- les entrées en CDD ≥ à 3 mois à temps partiel

Cela équivaut à 19 % des personnes sorties au cours de l'année 2008.

Il est à noter que l'objectif de placement du groupement solidaire mené par l'ASSOFAC est de 35 %.

La baisse des résultats de notre organisme s'explique notamment par deux éléments : un cadre et une démarche pédagogique uniformes et peu adaptés à l'hétérogénéité des demandeurs d'emploi accompagnés par le groupement et l'orientation vers la prestation d'un public encore plus éloigné de l'emploi que par le passé.

Le pôle hébergement et autonomisation

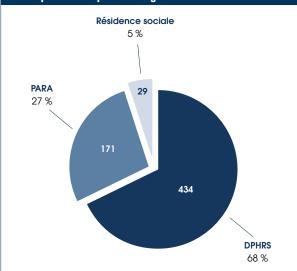
Depuis mi-2008, avec l'ouverture de la Résidence Sociale de Port Royal, le Pôle Hébergement et Autonomisation regroupe trois dispositifs distincts:

- le DPHRS, qui propose à des familles et des isolés réfugiés statutaires parisiens, un hébergement associé à un accompagnement vers la construction d'un projet d'accès à l'autonomie (emploi et logement). Cette activité est valorisée dans le cadre du FER/CERF Paris.
- le PARA, qui propose le même type d'accompagnement associé à un hébergement, pour un public d'isolés et de familles régularisés,
- la Résidence Sociale, qui propose à des familles ou isolés un logement pour une durée de 2 ans maximum associé à un diagnostic global permettant d'explorer la situation sociale, juridique, linguistique de l'usager à l'entrée, ainsi qu'un accompagnement à la recherche de logement autonome dans le cadre de mesures ASLL.

2008 a également été l'année du passage en CROSMS du PARA qui a obtenu un avis favorable pour sa transformation de l'établissement en CHRS.

- 635 personnes (227 ménages) ont été accompagnés en 2008
 - 347 personnes (124 ménages) sont entrés
 - 161 personnes (57 ménages) sont sorties





	DPHRS	PARA	Résidence sociale	Total
Nombre de personnes hébergées	434	171	29	634
Nombre de ménages hébergés	153	55	19	227
	587	226	48	861

LES TYPES DE SORTIE DU POLE HEBERGEMENT ET AUTONOMISATION:



DPHRS

141 personnes sont sorties du DPHRS en 2008 (50 ménages)

70 % des familles sorties ont eu accès au logement/hébergement :

- 77 % en bail direct,
- 23 % en hébergement relais

30 % des familles sont dans une autre situation :

- 18 % ont trouvé une solution personnelle (mariage, départ à l'étranger, colocation...),
- et 12 % se sont vus signifier une fin de prise en charge.



20 personnes sont sorties du PARA en 2008 (7 ménages)

72 % des familles sorties ont eu accès au logement/ hébergement :

- 80 % en bail direct,
- 20 % en hébergement relais

28 % des familles sont dans une autre situation :

- 14 % ont trouvé une solution personnelle (mariage, départ à l'étranger, colocation...),
- et 14 % se sont vus signifier une fin de prise en charge.

Au 31 décembre 2008, aucune sortie de la Résidence Sociale n'a pu être réalisée. En effet, son ouverture ayant eu lieu en septembre 2008, le temps restant jusqu'au mois de décembre 2008 a été insuffisant pour mettre en œuvre les parcours d'accès au logement autonome et durable. De plus, les mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement ne seront mises en place qu'à partir de 2009.

La cellule insertion CACHAN

Rappel historique

En août 2006, après quatre années d'occupation, la Résidence universitaire de Cachan (Val-de-Marne) est évacuée de ses « squatters ». Ce groupe de 442 expulsés (336 adultes), surnommé « les mille de Cachan », est composé de personnes en situation irrégulière, de régularisés, certains ayant même un emploi. Tous cependant souffrent d'être mal logés.

A la rue, les familles se réfugient dans un gymnase de la ville. Les médias s'emparent de l'affaire. La crise éclate. Plusieurs associations, la Licra, Sos Racisme et France terre d'asile, se mobilisent et permettent la signature d'un protocole avec l'Etat. Ce programme prévoit la régularisation progressive des expulsés. Le processus dure jusqu'en mars 2007.

Présente dès le début de l'évacuation de la cité universitaire, France terre d'asile est mandatée par l'Etat pour participer à la gestion des conséquences de cette crise. L'association crée la cellule Cachan. Sa première mission est d'assurer un accompagnement juridique à la révision des dossiers des personnes en situation irrégulière inscrites au protocole. Elle consiste aussi à leur assurer un hébergement. Dans ce cadre, France terre d'asile travaille en partenariat avec plusieurs organismes (AFTAM, ADOMA, ADEF) et mobilise ses propres capacités d'accueil et des hôtels.

Les sorties en 2008

La Cellule Cachan a proposé des dossiers de demande de logement social à différents organismes et bailleurs. La mobilisation de la Préfecture du Val-de-Marne et du GIP HA-BITAT a permis l'accès au logement social d'une dizaine de

familles. D'autres ont accédé à un relogement locatif dans le parc privé mais aussi dans le parc public. Enfin, certains isolés assument totalement le paiement de leur hébergement en foyer.

Les personnes hébergées au 31/12/08

Au 31 décembre 2008, le nombre de personnes encore hébergées en hôtels était de 90 personnes.

Pour les familles encore prises en charge en hôtel et en foyer, l'accès à un logement autonome reste problématique en raison de l'engorgement du parc locatif, de l'absence de garant pouvant se porter caution, des faibles ressources des ménages et de la frilosité de certains propriétaires. Quant aux familles monoparentales, ne bénéficiant que d'un seul revenu, l'accès au logement est encore plus ardu.

Néanmoins, il est à noter que l'accompagnement vers l'emploi proposé par la cellule a permis l'insertion professionnelle de 65 % du public. La barrière linguistique et la faible qualification de certains sont pourtant des freins auxquels le public et les accompagnants ont été confrontés. L'accès à l'emploi du public inactif en capacité de travailler reste une de nos priorités.

La plate-forme francilienne de Promotion de l'Insertion par la Mobilité - PRIM (Avec le soutien du Fonds Européen pour les Réfugiés)

Objectifs

Créée en 2007 grâce au soutien du Fonds Européen pour les Réfugiés, de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale du Val-de-Marne (valorisation du financement du CPH de Créteil) et du Conseil Régional Île-de-France, la Plate-forme francilienne de PRomotion de l'Insertion par la Mobilité géographique (PRIM) vise à construire, pour un public d'étrangers primo-arrivants, des parcours d'insertion sociale et professionnelle en recourant à la mobilité géographique.

Cette action répond à la situation particulièrement tendue du marché locatif dans les grandes métropoles, qui freine l'accès au logement pour des étrangers primo-arrivants, même s'ils sont en activité. Le mode d'intervention de PRIM est adapté en fonction de la situation sociale et professionnelle de départ des ménages et met en œuvre des trajectoires de mobilité très diverses mais dirigées vers une finalité unique : l'accès, sur un nouveau territoire, à une réelle autonomie et une insertion durable.

En 2008, 142 personnes soit 49 ménages essentiellement originaires d'Afrique subsaharienne (50 %) et d'Europe de l'Est (22 %), sont parvenus à une meilleure insertion en France en changeant de région. Ces parcours, d'une durée moyenne de 3 mois, sont partis pour les deux tiers de la région parisienne vers la province.

On compte en 2008, 18 régions d'accueil, dont notamment les Pays-de-la-Loire et la région Rhône-Alpes. Sur les territoires d'accueil, la plate-forme PRIM a instauré des collaborations de proximité à des échelles très locales avec divers organismes et administrations, plus opérationnelles et plus réactives que les partenariats institutionnels. Un réseau d'acteurs a ainsi été mobilisé pour accueillir nos publics notamment sur les territoires suivants : bassins d'emploi de Pontivy (56), Nantes (44) et Bourg-en-Bresse (01), ville de Chambéry (73), commune de Laguépie (82), commune de Plessala (22)... Afin d'encourager l'accueil de nouvelles populations sur des territoires ruraux, France terre d'asile a participé à l'Université d'été de l'accueil de nouvelles populations (intervention du directeur général à la séance d'ouverture, animation d'ateliers) organisée en juin 2008 à Clermont-Ferrand par l'ARDTA et le Collectif Ville Campagne. Des régions telles que l'Auvergne se sont montrées très impliquées pour ouvrir leurs territoires et engager des initiatives en matière d'accueil.

Sur le volet emploi, des opérations de recrutement par simulation ont été poursuivies en partenariat avec des platesformes de la vocation de l'ANPE pour plusieurs groupes de candidats à la mobilité sur les bassins d'emploi de Loudéac (22) et Pontivy (56). Le Fonds de sécurisation des parcours de mobilité géographique ouvert à titre expérimental en 2007 a été reconduit en 2008.

Nombre d'installations par région :



: 1 à 2

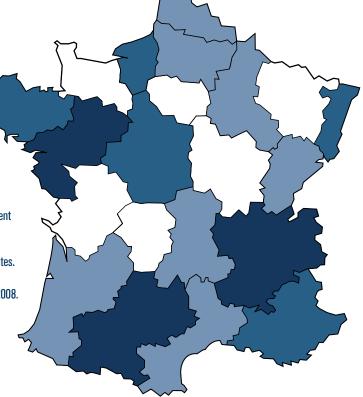
: 3 à 4 :5 à 9

Les régions d'installation en 2008

• En 2008, les régions Pays de la Loire et Rhône Alpes demeurent les plus accueillantes.

• La région Centre, du fait de sa proximité avec l'Île de France, n'offre plus les mêmes opportunités que les années précédentes.

• Les partenariats engagés en Midi Pyrénées expliquent la forte augmentation des installations dans cette région en 2008.



Activités d'appui pédagogique et d'expertise en matière d'intégration

Objectifs

A travers une trentaine de villes en province, les intervenants sociaux chargés de l'insertion dans les établissements de France terre d'asile travaillent au service de l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés statutaires et des régularisés de l'asile. Ce réseau est animé par le pôle d'appui pédagogique du Département Intégration.

ECHANGES DES PRATIQUES ET CAPITALISATION

- · Travail d'élaboration d'un livret pédagogique permettant d'améliorer et optimiser les différents volets des plans globaux d'animation et d'autonomisation des centres d'accueil pour migrants issus de l'asile grâce au facteur linguistique. Le groupe de travail chargé de cette mission s'est réuni à 6 reprises en 2008 et ses travaux donneront lieu à la publication d'un livret au cours du 1er semestre 2009.
- Soutien au développement de projets en matière d'insertion (travail sur l'adaptation du projet FACIL aux réfugiés pris en charge dans le CADA de l'Orge, transmission de l'ingénierie du projet PARA à différents établissements de France terre d'asile...)

LE « SVP INSERTION »

(Permanence d'information par téléphone, mail, face-à-face...)

135 requêtes ont fait l'objet d'un traitement. Les guestions posées ont eu très souvent pour objet l'accès au séjour et la procédure de rapprochement / regroupement familial. Ces questionnements font écho aux évolutions juridiques qui ont eu lieu durant l'année.

ADMINISTRATION DE LA BASE DE DONNEES INTEGRATION WEB

L'ensemble des professionnels du réseau insertion utilise cette base propre à France terre d'asile. Elle est à la fois un outil pédagogique, un support de consignation des données et un outil d'évaluation des actions. Elle est en cours de réactualisation avec l'ajout notamment d'un module spécifique aux dispositifs d'hébergement au sein du réseau insertion.

IMMERSION DES NOUVEAUX ENTRANTS

Tout nouveau chargé d'insertion engagé au sein de l'une des structures de France terre d'asile peut bénéficier d'une immersion dans les différents services du Département Intégration faisant office d'accueil et de formation afin d'acquérir les connaissances nécessaires à la maîtrise de son environnement et des procédures en place. 7 salariés ont bénéficié de cette prestation en 2008. En parallèle, 11 stagiaires ont été accueillis au sein du Département Intégration.

VEILLE ET INNOVATION SOCIALE

- Diffusion auprès du réseau insertion de bulletins internes d'information sur les thèmes de la validation des acquis de l'expérience, la démarche qualité au sein d'un établissement social et médico-social, les propositions du Grenelle de l'Insertion, la mise en place du RSA.
- Participation aux groupes de travail nationaux du Grenelle de l'Insertion lancé fin 2007 par le Haut Commissariat aux Solidarités actives.
- Animation des groupes de travail réunissant les Centres Provisoires d'Hébergement et ayant donné lieu à une déclaration commune à destination des pouvoirs publics.
- Une réponse au Livre vert de la Commission européenne sur l'éducation des enfants migrants a été préparée.
- France terre d'asile a rejoint le réseau CLARA afin de participer à la préparation de l'Année européenne de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale prévue en 2010.
- Rencontres avec la Direction Intégration du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement solidaire notamment sur le développement possible du projet PRIM.
- · Mais également rencontres avec le Haut Conseil à l'Intégration. Sur ce point, nous tenons à saluer le travail en étroite collaboration que nous avons pu mener avec cette institution et tout particulièrement l'écoute attentive et l'intérêt porté à nos problématiques et à nos actions par sa présidente, Blandine Kriegel qui a quitté ses fonctions fin 2008. Nous tenons ici à lui adresser nos plus vifs remerciements.

L'Observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires

2008 a constitué la cinquième année d'activité de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires depuis sa création en 2004. Au cours de cette année, l'Observatoire a renforcé sa mission de lieu de ressources et de réflexion ainsi que son activité d'expertise sur la problématique de l'intégration des réfugiés et des bénéficiaires de la protection subsidiaire. Plus que jamais, l'activité de l'Observatoire s'est attachée à analyser les différentes dimensions du processus et des politiques d'intégration du niveau local à la comparaison internationale. La politique européenne d'asile et d'intégration a été particulièrement abordée dans les travaux de l'Observatoire pendant la présidence française de l'Union européenne.

Les études thématiques sur l'intégration des réfugiés

Quatre études de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires ont été publiées en 2008. Elles illustrent la diversité de l'approche adoptée par l'Observatoire en s'intéressant à l'impact des politiques locales, nationales et européennes sur l'intégration des personnes protégées.

La protection subsidiaire en Europe : une mosaïque de droits, étude publiée en septembre 2008

Cette étude revient sur le statut instauré par la directive qualification de l'Union européenne de 2004 qui a tenté d'harmoniser les pratiques nationales divergentes. Elle s'intéresse aux droits des bénéficiaires de la protection subsidiaire en Allemagne, en Belgique, en France, en Hongrie et en Suède. Elle offre un éclairage sur la situation de ces personnes au moment où l'Union européenne entend mettre en place un régime d'asile européen commun.

L'intégration locale des réfugiés, quatre départements à la loupe (Dordogne, Haute-Marne, Maine-et-Loire, Mayenne), étude publiée en novembre 2008

Cette étude, réalisée en 2007, s'est intéressée aux conditions de l'intégration des réfugiés dans quatre départements français ruraux ou semi-ruraux où la présence de réfugiés constitue un phénomène encore relativement nouveau. Elle met en évidence les actions, dispositifs et partenariats mis en place sur un territoire donné et mesure leur impact sur l'insertion socioprofessionnelle des réfugiés statutaires. L'inventaire des actions et des dispositifs, en évoquant les éléments des différents contextes, a permis de brosser un portrait des territoires et de leur implication dans l'intégration des réfugiés.

Immigration et intégration des réfugiés en France et au Canada : politiques comparées, étude publiée en décembre 2008

Cette étude analyse les politiques française et canadienne en soulignant les points de convergences et de divergences entre les deux pays en matière de maîtrise de flux migratoires. Elle s'interroge sur la place de la protection internationale dans des pays qui souhaitent favoriser une immigration adaptée à leurs besoins. Cette étude s'intéresse également aux politiques d'intégration des réfugiés en France et au Canada, qui, bien que disposant de modèles d'intégration et de dispositifs différents, n'en demeurent pas moins confrontés à des difficultés similaires.

Panorama des initiatives sur l'accès au logement des réfugiés dans 15 pays européens, étude publiée en décembre 2008

Cette étude présente une vingtaine d'initiatives mises en œuvre en Europe pour favoriser l'accès des réfugiés au logement. Elle souligne que seuls les pays nordiques et les Pays-Bas ont mis en œuvre des politiques de logement spécifiques aux réfugiés en leur garantissant l'accès à un logement permanent, selon des modalités proches. Dans les autres pays, l'absence de politique spécifique incite les municipalités et les associations à mettre en œuvre leurs propres dispositifs. L'étude souligne le rôle moteur que jouent ces acteurs dans la plupart des pays. Les exemples présentés apportent un éclairage utile et constitue une source d'inspiration possible.

Les petits déjeuners de l'Observatoire de l'intégration

Les petits déjeuners ont permis d'approfondir l'analyse sur différentes thématiques qui touchent à l'intégration des réfugiés par l'apport d'une expertise externe. Ces rencontres ont été organisées sous la forme de rencontres publiques avec des acteurs de l'intégration, des professionnels intervenant dans les différents champs retenus. L'Observatoire a ainsi pu développer sa mission de lieu de réflexion en proposant aux divers acteurs publics, privés et associatifs de l'insertion, de l'emploi, du logement et des questions migratoires de se réunir publiquement autour d'une thématique qui touche à l'intégration des réfugiés. Trois petits déjeuners ont été organisés au cours de l'année 2008.

- Améliorer l'accueil des réfugiés dans les administrations. Cette rencontre, organisée le 21 mai, a réuni Jean-Paul DELEVOYE, Médiateur de la République, Dominique PIQUEMAL, déléguée du médiateur de la République à Bobigny, Chahla BESKI-CHAFIQ, Directrice de l'Agence de développement des relations interculturelles pour la citoyenneté (ADRIC), Sylvaine GA-

GLIONE, Cadre du secteur prestations, et Christine REY-ALLUAUME, cadre du secteur action sociale de la CAF de Seine-Saint-Denis.

- Union européenne, vers une convergence des politiques en matière d'intégration ? Cette rencontre, organisée le 15 octobre, a réuni Jacqueline COS-TA-LASCOUX, Directrice de recherche au CNRS et Thomas HUDDLESTON, Policy Analyst au Migration Policy Group.
- Le rôle des collectivités locales dans les politiques d'accueil et d'intégration. Cette rencontre, organisée le 3 décembre 2008, a réuni Prunelle GORGET, animatrice du Réseau intégration et prévention des discriminations, Dominique MARCHESSEAU de la Mission politique d'intégration de la ville de Nantes et Dirk GEBHARDT, chargé de programme Migration et Intégration à Eurocities.

La lettre de l'Observatoire de l'intégration des réfugiés

La lettre bimestrielle de France terre d'asile constitue, à la fois, un outil de sensibilisation, d'information et d'expertise. Elle propose une analyse approfondie sur une question touchant à l'intégration des réfugiés, un éclairage sur un dispositif ou une action innovante ainsi que sur un autre pays européen, les actualités du domaine et donne la parole aux acteurs français et européens de l'intégration. Six numéros ont été publiés au cours de l'année 2008. Les premières pages de ces lettres ont porté sur les thèmes suivants :

- Le droit au logement opposable (mars 2008)
- L'avenir des centres provisoires d'hébergement (mai 2008)
- L'accueil des réfugiés dans les administrations (juillet 2008)
- L'intégration en Europe (octobre 2008)
- La réinstallation en Europe (novembre 2008)
- Les politiques d'accueil au niveau local (décembre 2008)

Les travaux de l'Observatoire sont diffusés aux relais d'opinion, aux abonnés de France terre d'asile, aux acteurs institutionnels et associatifs de l'insertion, de l'asile et de l'immigration.

Le Département Mineurs Isolés Étrangers

PLATE-FORME D'ACCUEIL des MINEURS Isolés étrangers à PARIS

1 - Le dispositif pérenne

Au cours de l'année 2008, 200 mineurs isolés étrangers ont été accueillis par la plate-forme dont 157 jeunes hommes et 43 jeunes filles. Le nombre de jeunes filles a chuté par rapport à 2007 (57) et 2006 (50).

Les mineurs isolés en provenance du continent africain représentent toujours la majorité du public du dispositif pérenne reçu en 2008 soit 75 % contre 70 % en 2007.

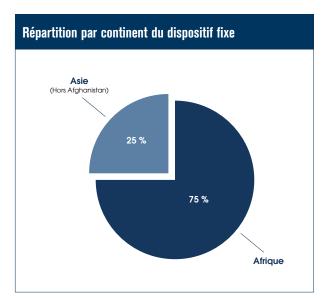
Comme en 2006 et 2007, les deux principaux pays représentés sont le Congo RDC et la Guinée. Suivent l'Erythrée et la Mauritanie, arrivent ensuite la Côte d'Ivoire, le Nigéria et le Mali.

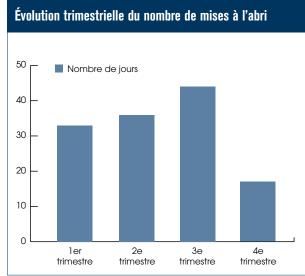
L'Asie demeure représentée en premier lieu par le Sri-Lanka puis le Bangladesh (phénomène inverse par rapport à 2007). A noter, la présence d'une dizaine de jeunes originaires d'Iran.

Les mineurs isolés originaires d'Europe constituent une part de plus en plus infime du public : seulement 5 jeunes (Moldavie, Russie et Kazakhstan) pour 8 en 2007.

2 - Le dispositif des mineurs dits « en transit »

Pour la deuxième année consécutive, le dispositif d'urgence initié par la DASS de Paris, initialement hivernal et temporaire, s'est poursuivi sur l'ensemble de l'année et est devenu le dispositif des mineurs isolés étrangers en transit en raison





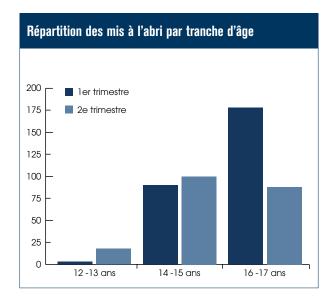
Mineurs Isolés Étrangers Plate-forme PARIS

du flux persistant de mineurs isolés afghans, dormant dans les rues de Paris et en provenance d'Afghanistan et d'Iran. En 2008, 486 jeunes ont été reçus dans le cadre de ce dispositif, tous exclusivement de sexe masculin.

Le phénomène d'arrivée des mineurs d'origine afghane et dits « en transit » se poursuit au même rythme qu'en 2007 mais en accusant une légère baisse ; ceci est dû à deux facteurs : un nombre plus important de jeunes Afghans qui décident de rester sur le territoire français et demander l'aide des services sociaux ; avec pour corollaire un nombre de départs volontaires en diminution ainsi qu'une augmentation sensible de la durée moyenne de séjour dans le dispositif hôtelier en grande partie dû à l'attente de rendez-vous auprès de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) pour les jeunes stabilisés.

Effectivement, la durée moyenne de séjour est passée à 33 jours pour l'ensemble des jeunes. A titre indicatif, la durée moyenne de séjour des jeunes du dispositif fixe s'élevait à 60 jours contre 48 en 2007 ; et elle est passée à 30 jours pour les jeunes du dispositif transit contre 22 en 2007.

On observe un rajeunissement de l'âge déclaré des mineurs isolés en transit : la tranche des 12-15 ans a régulièrement augmenté tout au long de l'année (au deuxième semestre, la moyenne d'âge des jeunes mis à l'abri était de 15,3 ans). Malgré tout, les 16-18 ans demeurent les plus nombreux (410 jeunes sur l'ensemble des jeunes reçus).

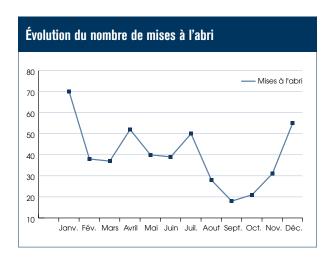


Au total, 686 jeunes, toutes nationalités confondues, sont passés par notre service.

3 - Les missions de la plate-forme

· La mise à l'abri

La plate-forme Accueil Mineurs poursuit son activité de repérage des mineurs isolés étrangers en transit par l'intervention, trois soirs par semaine, sur la Place du Colonel Fabien, le long du Canal Saint-Martin et dans le square Villemin, lieux de regroupement habituel du public. Cette mission s'accompagne traditionnellement - et lorsque des places sont disponibles - d'une mise à l'abri immédiate et inconditionnelle



des jeunes repérés isolés, identifiés comme vulnérables, et déclarant avoir moins de 18 ans. Des attestations de mise à l'abri sont exclusivement remises aux jeunes installés dans le dispositif hôtelier afin de confirmer leur prise en charge par la plate-forme.

La capacité d'hébergement de la plate-forme en ce qui concerne le dispositif pérenne est habituellement de 10 places réparties en structure hôtelière avec des chambres occupées par 2 ou 3 personnes.

Le dispositif des mineurs isolés afghans en transit a connu une montée en charge en 2007 pour atteindre 40 places en décembre 2008. A la même date, se sont ajoutées les 20 places financées par la Ville de Paris et destinées aux jeunes stabilisés (les deux dispositifs confondus) ayant bénéficié d'un premier rendez-vous à l'ASE et dont la durée de séjour excède deux mois au sein du service Mineurs.

Ainsi, cela porte à 70 places la capacité journalière de mise à l'abri de la plate-forme Mineurs.

Durant l'année 2008, 71 jeunes ont bénéficié d'un hébergement par la plate-forme Mineurs dans le cadre du dispositif pérenne (52 garçons et 19 filles) dans des proportions équivalentes à 2007.

De même, dans le cadre du dispositif dit « de transit », 404 mineurs isolés afghans ont été mis à l'abri dans le dispositif hôtelier, soit un total de 475 jeunes.

Un suivi de l'hébergement est effectué quotidiennement par l'intervenante sociale chargée de la gestion des hôtels afin de mettre à jour les entrées et les sorties du dispositif. Des visites d'hôtels ont lieu tous les matins et les soirs pour vérifier l'état des chambres, répondre aux besoins des jeunes et aux demandes des hôteliers ainsi que pour s'assurer du respect des règles de la prise en charge. Des comptes-rendus sont réalisés au retour des visites. Des interventions nocturnes ponctuelles peuvent également avoir lieu afin de régler d'éventuels problèmes de squat.

La finalité de la mission de mise à l'abri est d'assurer une protection temporaire à ces jeunes pendant leur parcours d'exil, de leur offrir un moment de répit et de leur dispenser

Mineurs Isolés Étrangers

Plate-forme PARIS

une information sur leurs droits (dont la demande d'asile) afin qu'ils prennent la décision la plus éclairée possible concernant leur devenir. Enfin, il s'agit de tenter de stabiliser certains et de leur permettre d'accéder au dispositif de protection de l'enfance de droit commun.

• Le suivi des mineurs isolés étrangers

Evaluation/entretiens

Outre sa mission de mise à l'abri, le travail de la plate-forme consiste à recevoir les jeunes pour un premier entretien afin d'évaluer leur situation (âge, précarité, isolement sur le territoire, vulnérabilité). Ces évaluations, surtout au bénéfice du public afghan, se trouvent facilitées par la présence de plusieurs intervenants sociaux parlant leur langue.

Dans un deuxième temps, un accompagnement individuel pour les différentes démarches est mis en place et, si nécessaire, un signalement est effectué auprès des autorités compétentes (Aide sociale à l'enfance, juges des enfants).

Sur l'année 2008, 275 mineurs mis à l'abri dans le dispositif hôtelier ont fait l'objet d'un signalement auprès de l'ASE de Paris soit 58 % des jeunes mis à l'abri.

Expertise d'âge

18 jeunes mis à l'abri ont subi une expertise d'âge physiologique visant à vérifier que les jeunes qui sollicitent une admission à l'ASE sont bien mineurs.

Seulement 7 d'entre eux ont été déclarés mineurs, ce qui révèle la fonction de filtre de cet examen médical par ailleurs contesté dans sa validité scientifique et discutable dans ses intentions. Il nous semble avoir essentiellement un rôle dissuasif vis-à-vis de la demande de prise en charge par les services de protection de l'enfance et faire parfois passer la nécessité d'une protection au second plan. Toutefois, nous constatons que le recours à ce type d'examen a visiblement chuté par rapport à 2007 où pas moins de 38 expertises avaient été demandées.

Cours de FLE/Scolarisation

Depuis janvier 2008, une formatrice en FLE (Français Langue Etrangère) est venue rejoindre l'équipe de la plate-forme Mineurs et dispense des cours tous les matins, du lundi au vendredi. Les jeunes concernés sont les primo-arrivants qui en expriment la demande, ceux qui ont entamé une démarche de suivi et qui s'inscrivent dans un parcours de prise en charge par l'ASE. Environ vingt jeunes sont présents à chaque cours et l'on a pu constater la présence croissante des jeunes originaires d'Afghanistan.

Par la suite, selon les progrès du jeune, la formatrice FLE en lien avec l'intervenant social référent propose une orientation via le CASNAV (Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants et des enfants du voyage). Ainsi, 122 jeunes ont passé des tests de niveaux. Moins d'une centaine ont été scolarisés (certains ont quitté le dispositif avant l'affectation scolaire mais la plupart ont suivi un enseignement jusqu'à leur prise en charge ASE). Le programme FACIL (formation mise en place par France terre d'asile, financée par le Fonds social européen, et destinée aux jeunes rencontrant des difficultés de scolarisation) ayant cessé en 2008, il est devenu plus difficile de scolariser les jeunes de plus de 16 ans. Seulement trois jeunes ont été orientés vers l'Espace Torcy.

Médical

Tout au long de l'année 2008, les partenaires médicaux de France terre d'asile (l'Espace Santé Jeunes puis le Pôle Santé Goutte d'Or à partir du moins d'avril) se sont efforcés de soigner des jeunes se trouvant dans un état sanitaire préoccupant, souffrant entre autres de problèmes liés à des carences alimentaires et de problèmes dermatologiques. Environ 130 jeunes au total ont pu bénéficier d'un bilan médical et de vaccinations auprès de nos partenaires.

Les urgences hospitalières ont quant à elles traité près de 40 jeunes, notamment pour différents types de fractures et entorses, mais aussi pour traiter quelques cas de tentative de suicide, crise d'angoisse, occlusion intestinale, crise convul-

France terre d'asile a également eu recours à différents hôpitaux parisiens pour des consultations spécialisées, dont l'hôpital Saint-Louis, où plus d'une cinquantaine de jeunes se sont spontanément présentés, rassurés par la présence d'un médecin parlant farsi au sein du service dermatologie.

Médecins Sans Frontières, pour sa part, a assuré un suivi psychologique auprès 19 jeunes et les associations Parcours d'Exil, Primo Levi et le Comède en ont accueilli 6 autres.

Notons aussi, au cours du premier trimestre 2008, la permanence hebdomadaire dans les locaux de notre plate-forme d'un médecin bénévole (10 jeunes concernés). Une psychologue stagiaire parlant farsi a également tenu une permanence régulière sur le dernier trimestre 2008.

Sur le deuxième semestre, ce sont pas moins de 148 mineurs isolés étrangers qui ont consulté ou reçu des soins pour diverses pathologies.

Animations

La formatrice FLE également en charge de l'animation a mobilisé les jeunes autour d'activités sportives (canoë-kayak, football, patin à glace), de loisir (cinéma, visites diverses) et culturelles (découverte du patrimoine parisien).

Parallèlement à ces activités, des ateliers se sont déroulés trois après-midi par semaine dans les locaux de la plateforme afin de sensibiliser les jeunes à l'utilisation de l'outil informatique.

Des intervenants extérieurs nous ont prêté leur concours lors de sessions d'information collective réunissant à chaque fois une vingtaine de jeunes tel que le Cybercrips pour la prévention SIDA et MST. L'équipe a également animé des sessions d'information sur la prise en charge ASE et les démarches de demande d'asile ainsi que sur les règles de vie en hôtels et dans les locaux.

Demande d'asile

Pour 2008, la plate-forme a été nommée administrateur ad hoc à 24 reprises, chiffre stable par rapport à 2007. Un intervenant social du service est spécifiquement chargé de la

Mineurs Isolés Étrangers Plate-forme PARIS

question de la demande d'asile des mineurs isolés étrangers et exerce cette fonction pour le compte de France terre

Sur ces 24 jeunes, 11 étaient passés par notre dispositif, les autres faisant l'objet d'un suivi tout en bénéficiant d'un hébergement chez des compatriotes, une autre association ou se trouvaient déjà en famille (dont prise en charge ASE). Un jeune se trouvait sous placement de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Au 31 décembre 2008, 38 dossiers avaient été déposés à l'OFPRA et 13 devant la CNDA : les nationalités les plus représentées étaient l'Erythrée et le Congo RDC avec toujours une majorité de garçons.

Avec notre soutien, 5 jeunes Afghans pris en charge par l'ASE avaient entamé des démarches en procédure d'asile en 2008 et, à ce jour, 2 ont obtenu le statut de réfugié.

18 jeunes majoritairement originaires d'Afrique (Nigeria, Ethiopie, Erythrée) avaient obtenu un statut devant l'OFPRA (16) ou la CNDA (2).

Par ailleurs, nous avons apporté notre concours à 6 dossiers de demandes de régularisation concernant des jeunes Africains dont un jeune Congolais qui a obtenu un titre de séjour « vie privée et familiale ». Les autres sont en instance.

• L'orientation à la sortie de la plate-forme

Sur les 275 jeunes signalés, 94 ont été pris en charge par l'ASE dont 53 Afghans. Le nombre de prise en charge ASE des mineurs isolés afghans connaît une augmentation spectaculaire puisque seulement 19 Afghans avaient bénéficié d'une prise en charge des services sociaux en 2007 (une quinzaine étaient encore en attente de placement ou de rendez-vous auprès de l'ASE fin décembre 2008). Au total, 34 % des mineurs signalés ont été placés à l'ASE.

A signaler qu'un certain nombre de jeunes quitte le dispositif avant que la décision de prise en charge par les services de protection de l'enfance ait été effective, en raison des délais de procédure encore trop longs et qui maintiennent les jeunes dans une situation de précarité peu propice à leur stabilisation.

Une dizaine de jeunes reçus à la plate-forme ont été orientés vers une autre association (EMDH, Relais 18) soit en raison de leur jeune âge soit en raison d'un manque de places dans notre structure. Suite à des incidents nécessitant une réponse immédiate de protection, deux jeunes ont été transférés au CAOMIDA Stéphane Hessel de Boissy-Saint-Léger. Cinq exclusions ont été prononcées en raison de faits de violences envers l'équipe et d'autres jeunes. Dans chacune de ces situations, l'ASE a été informée du comportement à risque du jeune.

6 d'entre eux ont été réorientés en interne, à France terre d'asile, vers des structures d'hébergement pour demandeurs d'asile adultes (HAI). Il s'agit de jeunes déclarés majeurs lors de l'expertise d'âge physiologique, que nous plaçons dans nos structures d'hébergement pour adultes mais que nous continuons à suivre dans le domaine de l'asile.

L'année 2008 a permis à la plate-forme d'asseoir et de confirmer ses modalités d'intervention, dans l'amélioration de la qualité et de la diversité des prestations fournies lors de l'accueil de jour mais également dans la poursuite du travail de rue réalisé auprès des jeunes.

Face aux flux d'arrivées continus, l'équipe a su développer réactivé, disponibilité et adaptabilité afin de remplir au mieux les différentes missions qui lui ont été confiées.

Parallèlement, répondant à la continuelle croissance du service, un interprète médiateur parlant farsi et une intervenante sociale chargée du suivi scolaire et médical ont été recrutés, dans le souci de fournir un accueil toujours plus digne et plus adapté aux jeunes exilés. Un troisième recrutement était en cours à la fin 2008.

Enfin, les lacunes dans la définition d'un cadre de travail partenarial commun avec les différents acteurs institutionnels de la protection de l'enfance continue à poser la question des limites de la prise en charge des mineurs isolés étrangers sur la capitale.

Pourtant, la fin de l'année a permis à un nouveau dispositif expérimental de voir le jour, mis en place conjointement entre France terre d'asile et l'ASE de Paris, ce qui permet d'envisager, à terme, l'ouverture d'un dialogue approfondi impliquant l'ensemble des interlocuteurs.

SERVICE D'ACCUEIL

pour Mineurs Isolés Étrangers à CAEN - SAMIE

Le 31 décembre 2008, le Service d'accueil pour mineurs isolés étrangers (SAMIE) de l'association France terre d'asile à Caen comptait 28 mois d'activité dont 21 mois de prise en charge globale des jeunes.

L'activité du SAMIE en quelques chiffres

L'élément marquant est la diminution du nombre de prises en charge. Au cours de l'année 2008, le SAMIE a assuré l'accompagnement de 47 jeunes en moyenne, contre 59 en 2007, soit une baisse de 20 % du nombre de jeunes

Cette baisse s'explique par la diminution du nombre des admissions. Elle est également due à un nombre conséquent de sorties du dispositif en raison de l'âge des jeunes et/ou du niveau d'exigence requis pour l'obtention ou le renouvellement des Contrats jeunes majeurs. Le SAMIE soutient les demandes de recueils provisoires jeunes majeurs motivées par un projet sérieux, une assiduité à la formation, une adhésion au suivi socioéducatif et un respect des règles de vie en société. Dans le cas contraire, le SAMIE peut aller jusqu'à s'opposer à la mesure de prise en charge d'un jeune majeur.

Les modalités d'admission

En 2008, la mise en place d'un protocole d'admission entre MPE-SAMIE a facilité les accueils et les prises en charge. La décision d'une prise en charge forfaitaire de 24 h du lundi au jeudi et de 72 h le vendredi a été prise. Elle permet de mettre le jeune à l'abri en attendant le rendez-vous en vue de l'expertise d'âge physiologique et son résultat, et une admission définitive au bénéfice de l'aide sociale à l'enfance.

Les arrivées

En 2008, 27 jeunes se déclarant mineurs ont été reçus à la plate-forme d'accueil ou directement au SAMIE. Parmi eux, . 26 ont été reconnus mineurs et pris en charge par la MPE. Le SAMIE a admis 23 jeunes et 3 ont été orientés vers la MEDFC en raison de leur âge.

En parallèle, 4 jeunes, Irakiens et Afghans, ont été amenés à la plate-forme par la Police Aux Frontières. A priori mineurs, ces jeunes n'ont pas sollicité de prise en charge et ont refusé une mise à l'abri. Ils avaient tous pour projet de rejoindre la Grande-Bretagne.

Il est donc important de noter que tous les jeunes ne sollicitent pas une mesure de protection, la France n'étant pas la destination finale de leur parcours migratoire. En outre, certains mineurs acceptent la mise à l'abri afin de se reposer avant la poursuite de leur périple.

Le service a accueilli des mineurs de dix nationalités différentes. Les pays les plus représentés sont l'Afghanistan et la Sierra Leone ; ils regroupent 44 % des nouveaux arrivants. 52 % des mineurs admis étaient dans la tranche d'âge 17-18 ans et donc proches de la majorité.

En 2008, le SAMIE a admis 23 jeunes contre 49 en 2007 soit une baisse de 53 % des nouvelles prises en charge.

Les caractéristiques des jeunes accueillis

Répartition par âge

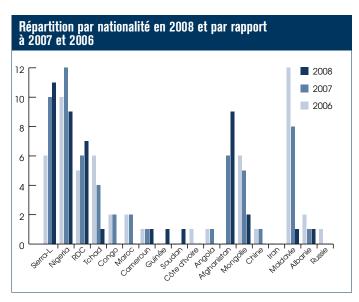
Le 31 décembre 2007, le SAMIE comptait 22 mineurs âgés de 17 à 18 ans. Le 31 décembre 2008, le service dénombrait 17 jeunes âgés de 18 à 19 ans. Le taux d'obtention de Contrats Jeunes Majeurs en 2008 est proche des 77 % (17/22). Le même calcul donnait un taux d'obtention de 61 % en 2007.

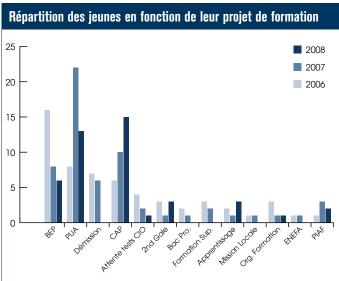
Ainsi, tous les jeunes investis dans un projet bénéficient de la possibilité de le mener à terme. Les critères d'obtention d'un Recueil Provisoire Jeune Majeur sont clairement édités par la MPE et explicités aux jeunes au sein du SAMIE.

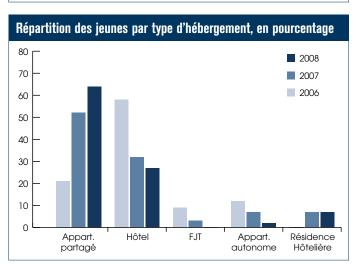
Cette augmentation du taux d'obtention est également à lier à une certaine évolution des comportements des jeunes pris en charge. Ainsi, en 2008, la quasi-totalité des jeunes s'investissait assidûment dans un projet. A ce phénomène, s'ajoute une chute du nombre de jeunes présentant des comportements asociaux et/ou auteurs d'incivilités.

La répartition des jeunes majeurs par rapport à l'effectif 2008 et par rapport à 2007 a évolué. La proportion de jeunes majeurs représentait 47 % des effectifs en 2007; elle est passée à 61 % en 2008.

Mineurs Isolés Étrangers SAMIE







Répartition par nationalité en 2008 et par rapport à 2007 et 2006

Le pays le plus représenté en 2008 est la Sierra-Leone (25 % de l'effectif), il est suivi par le Nigeria et l'Afghanistan (chacun 20 % de l'effectif). Ces trois pays regroupent donc 65 % des jeunes suivis. Le continent le plus représenté est le continent africain : 70 % des jeunes pris en charge sont originaires d'Afrique et proviennent de 7 pays. 25 % proviennent d'Asie (2 pays) et 5 % d'Europe (2 pays).

Répartition des jeunes pris en charge en fonction du sexe

Depuis trois ans, la proportion de jeunes femmes, dans l'effectif, accueillies par le SAMIE est relativement stable. Elle représente environ 20 % des jeunes pris en charge.

Le suivi socio-éducatif dispensé aux jeunes

Le principal outil utilisé, pour remplir la mission du suivi socio-éducatif, est l'entretien individuel. Il peut se dérouler dans les bureaux du service ou au sein des appartements partagés. Les visites au sein des logements débutent souvent par une rencontre individuelle avec le jeune, suivie d'une réunion de l'ensemble des colocataires.

Répartition des jeunes en fonction de leur projet de formation

Ce graphique met en évidence la prépondérance des formations courtes et professionnelles ; les CAP et les BEP représentent 48 % des inscriptions en formations des jeunes. Le SAMIE compte, en 2008, trois jeunes majeurs en seconde générale au lycée. Au début de l'année 2008, la pérennité du Pôle Insertion pour Jeunes Allophones (PIJA) a été mise en question. La quasi-totalité des jeunes ont donc été orientés vers d'autres cursus, quel que soit leur niveau, à la rentrée de l'année scolaire 2008/2009.

Répartition des jeunes par type d'hébergement, en pourcentage

Le graphique ci-dessus confirme qu'aujourd'hui, l'appartement partagé est le mode d'hébergement principal. Ce constat correspond à une réelle satisfaction ; l'ensemble des acteurs du SAMIE est particulièrement attaché à ce mode d'hébergement.

56

Mineurs Isolés Étrangers **SAMIE**

Répartition des jeunes en fonction de leur situation administrative

En 2008, il est important de noter l'investissement de l'ensemble des jeunes dans des démarches d'obtention de documents leur permettant de régulariser leur situation administrative. Cette situation se présente pour la première fois depuis la création du service. Elle est à mettre en relation avec la présence d'une intervenante sociale spécialisée dans la constitution de dossiers de demande d'asile et de demande de régularisation depuis le mois d'août 2007.

Le 31 décembre 2008, le tiers de l'effectif du service est inscrit dans une démarche de demande d'asile. Le SAMIE compte 18 jeunes élaborant leur dossier avant l'enregistrement de la demande à la préfecture. Il recense également 2 jeunes statutaires et 4 autres ayant obtenu un titre de séjour mention « Vie privée, Vie familiale ».

Le volet éducatif de la prise en charge se poursuit par la mise en place d'activités extérieures, d'animations et de réunions d'informations collectives.

Ainsi, en 2008, le service a organisé plusieurs sorties (piqueniques, visite culturelle, cinéma). Ces sorties ont été complétées par d'autres sorties plus pédagogiques. A titre d'exemple, les jeunes ont eu l'occasion de se rendre à Cherbourg et de rencontrer des marins pompiers, qui leur ont présenté leur métier et les ont formés aux risques d'incendies, avant de procéder à une mise en situation demandant l'extinction des feux. Au cours de l'après-midi, quelques heures de navigation ont permis aux jeunes de se familiariser à la pratique de la voile et de l'aviron, les sensibilisant à l'effort collectif.

Au sein des locaux du service, des réunions d'information collective notamment avec le Planning Familial ont été mises en place. Elles avaient pour objectifs la prévention et la sexualité.

Conclusion

Au terme de 28 mois d'activité, le SAMIE a trouvé son rythme de croisière. Le fonctionnement nécessite toujours des ajustements et des améliorations en fonction de l'évolution du cadre législatif, des relations avec les acteurs gravitant autour du service et des jeunes accueillis.

Ainsi les objectifs du SAMIE pour l'année 2009 sont au nombre de trois:

- un encadrement renforcé de la vie en appartement,
- la poursuite de la mise en application de la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, se traduisant notamment par la rédaction du projet d'établissement, du livret d'accueil, du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement,
- un développement des activités et des sorties principalement via le partenariat.

CENTRE D'ORIENTATION

pour Mineurs Isolés Demandeurs d'Asile « STEPHANE HESSEL » à Boissy-Saint-Léger - CAOMIDA

- Date d'ouverture : 17 septembre 1999
- Type d'établissement : Structure collective Extension en hébergement diversifié (appartement partagé, hôtel...)
- Capacité agréée : 33 places 38 places depuis juin 2008 suite à autorisation
- Conventions avec la DDASS du Val-de-Marne et les Conseils généraux de Paris et de l'Oise
- Composition de l'équipe : 20,6 ETP 1 assistante juridique, 1 assistante socioéducative, 1 psychologue, 1 animateur, 1 formatrice FLE, 8 inter-

- venants sociaux, 2 veilleurs de nuits (+1), 1 cuisinier, 1 ouvrier d'entretien, 1,5 ETP secrétaire comptable, 1 chef de service, 1 responsable d'établissement auxquels s'ajoute 1 volontaire civil
- Principaux partenaires : Services de l'Aide Sociale à l'Enfance des Conseils généraux (départements 75 ; 94 ; 93 ; 87...)

Tribunaux pour enfants de Paris, Créteil, Bobigny, Tribunal d'instance de Boissy-Saint-Léger, Inspection académique de Créteil, Cellule d'accueil, Mission d'insertion de l'Education nationale, Centre d'Information et d'Orientation de Boissy-Saint-Léger.

Public accueilli :

• Présents au 1/01/2008 : 29 jeunes

- Entrées : 35
- Sorties : 26
- Jeunes suivis : 64
- Présents au 31/12/2008 : **38 jeunes**

Taux d'occupation :

- Sans extension : 102 % • Avec l'extension : 93.20 %
- Chiffres / Statuts administratif

La demande d'asile au Caomida en quelques chiffres

- Nombre d'octroi de statuts de réfugiés pour l'année
- 8 dont 7 à l'OFPRA et 1 à la CNDA

- Statuts de réfugié reconnu par l'OFPRA : 1 Guinéen, 2 Congolais (Congo RDC), 1 Iranien, 2 Bangladais, 1 Angolais
- Statut de réfugié reconnu par la CNDA : 1 Congolais (Congo RDC)
- Obtention du statut de réfugié : 72,72 %
- Nombre d'octroi du bénéfice de la protection subsidiaire pour l'année 2008
- 3 dont 1 à l'OFPRA et 2 à la CNDA
- Bénéficiaire de la protection subsidiaire à l'OFPRA : 1 Camerounais
- Bénéficiaire de la protection subsidiaire à la CNDA : 2 Congolais (Congo RDC)
- Obtention de la protection subsidiaire : 27,28 %
- Taux d'obtention d'une protection (statut de réfugié ou protection subsidiaire) à l'OFPRA et la CNDA : 73,33 %
- Taux d'obtention d'une protection (statut de réfugié ou protection subsidiaire) par l'OFPRA : 53,33 %
- Taux d'obtention d'une protection (statut de réfugié ou protection subsidiaire) par la CNDA: 42,85 %
- Jeunes présents au CAOMIDA ou orientés dans l'année 2008 et toujours en cours de procédure OFPRA ou CNDA à la fin de l'année 2008 : 35
- Fugues : 4 dont 2 Tchétchènes et 2 Afghans
- Non demandeurs d'asile : 2 (Egyptien et Ivoirien) procédure de nationalité.

Démarches préfecture de Créteil

- 1 régularisation et 1 changement de statut (étudiant à vie privée et familiale).
- 4 demandes de régularisation en cours d'instruction.

Autres

- Abandon de procédures suite à départ volontaire : 4 dont 2 Tchétchènes et 2 Afghans
- Non demandeur d'asile : 2 (Egyptien et Ivoirien) procédure déclarative de nationalité.

Les jeunes accueillis

Au cours de l'année 2008, 64 mineurs isolés étrangers (MIE) ont été pris en charge par le CAOMIDA. Il y a eu 35 jeunes nouvellement admis et 26 jeunes sont sortis, dont

Au 31/12/2008, 38 jeunes étaient présents.

Répartition par âge et sexe

Ages	Garçons	Filles	%
13-14 ans	0	0	0
14-16 ans	15	4	29
16-18 ans	33	12	71
TOTAL	48	16	100 %
%	75 %	25 %	100 %

Nationalités acqueillies :

Nationalités accueillies :	Eller	6	Total
Nationalités	Filles	Garçons	Total
Afghanistan	0	7	7
Angola	1	3	4
Bangladesh	0	7	7
Cameroun	0	1	1
Congo RDC	9	1	10
Cote d'Ivoire	1	0	1
Egypte	0	1	1
Ethiopie	0	2	2
Erythrée	1	2	3
Guinée Conakry	1	4	5
Irak	0	2	2
Iran	1	0	1
Libéria	0	1	1
Kenya	0	1	1
Mali	0	1	1
Népal	0	2	2
Nigeria	0	1	1
Palestine	0	1	1
Pakistan	0	1	1
Russie	0	3	3
Rwanda	1	1	2
Somalie	0	1	1
Sri Lanka	0	3	3
Tchad	0	1	1
Togo	1	0	1
TOTAL	16	48	64

Comme en 2007, plus de la moitié des jeunes et quasiment la totalité des filles, proviennent d'Afrique. La proportion de filles reste constante par rapport à 2007 et se situe autour du quart de l'effectif. En 2008, le CAOMIDA comptait vingt-cinq nationalités présentes, ce qui représente une diversification des pays d'origine. La principale reste les Congolais de RDC mais comme en 2007, les jeunes afghans et bangladais ont également été nombreux.

75 % des jeunes sont adressés au CAOMIDA par des services d'Aide sociale à l'enfance d'Ile-de-France et 18,5 % par des départements de province. Le service de l'Aide sociale à l'enfance de Paris est à l'origine de plus de 46 % des admissions.

5 jeunes ont été directement accueillis en urgence au CAOMIDA du fait de l'embolie, à certaines périodes, du dispositif parisien d'accueil des MIE à

L'âge moyen des jeunes à l'admission se situe à 16 ans et demi. Ce chiffre traduit un léger vieillissement à l'admission, et plus des 2/3 des mineurs isolés pris en charge se situent dans la tranche d'âge comprise entre 16 et

16 jeunes sont devenus majeurs au cours de l'année, ce qui confirme la persistance de cette tendance depuis plusieurs années maintenant. Cette évolution reste une donnée fondamentale puisqu'elle entraîne nécessairement la question d'une poursuite de la prise en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance et donc, la conclusion d'un contrat jeune majeur.

Répartition par continents :

	Afrique	Asie	Europe	Autre	%
Filles	15	1			25
Garçons	22	23	3		75
Total	37	24	3		100
0/0	58	37	5		

Provenance des jeunes suivis

Origine	Départements	Nbre de jeunes	%
ASE de Paris	75	30	47
ASE du Val-de-Marne	94	4	6
ASE de la Haute-Vienne	87	5	8
ASE de Seine-St-Denis	93	8	12.5
ASE du Haut-Rhin	68	4	6
ASE des Hauts-de-Seine	92	3	5
ASE du Val-d'Oise	95	1	1.5
ASE de Seine-et-Marne	77	2	3
ASE de l'Oise	60	2	3
Ase de l'Aisne	02	1	1.5
Dispositif parisien		3	5
Autres (Anaem)		1	1.5
TOTAL		64	100

Durée de la prise en charge

Temps de séjours des jeunes présents au 31/12/2008.

1-3 mois	3-12 mois	12-18 mois	18 mois et +
13 %	53 %	21 %	13 %

L'action phare de l'année

Le 16 avril 2008, dans le cadre de l'opération Témoins du bien commun, Stéphane Hessel a donné son nom au Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs

L'opération Témoins du bien commun vise à associer une personne ayant connu ou connaissant encore l'exil, à un Centre d'accueil pour demandeurs d'asile et à défendre les valeurs d'hospitalité et de droit d'asile. A travers cette forme de parrainage, il s'agit de préserver la vocation sociale, d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement des centres d'accueil pour demandeurs d'asile.

Résistant, déporté, Stéphane Hessel a participé à la rédaction de la déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Ce document, rédigé au sortir de la seconde guerre mondiale, est resté historique et l'année 2008 a été l'occasion de fêter son 60ème anniversaire.

Stéphane Hessel a fait toute sa carrière dans la diplomatie, jusqu'en 1985, tout en participant activement à divers cercles de réflexion. En 1981, il est nommé Ambassadeur de France. Il sera également membre de deux instances : la Haute autorité de la communication audiovisuelle, puis le Haut conseil pour l'intégration.

En juin 1993, il représente la France à l'un des sommets internationaux les plus prestigieux : la conférence mondiale des Nations-Unies sur les droits de l'homme.

En mars 2004, il cosigne un appel des Résistants aux côtés

de grands noms tels que Lucie et Raymond Aubrac, Germaine Tillon, Jean-Pierre Vernant... afin de défendre et de transmettre l'héritage de la Résistance et ses idéaux toujours actuels de démocratie économique, sociale et culturelle.

Homme engagé, il demeure à travers ses engagements actuels, animé par ses convictions en matière de défense des droits de l'homme, de lutte contre le racisme, l'intolérance et la guerre. Les questions d'immigration sont ainsi au cœur de ses préoccupations.

En 1996, il s'implique dans l'affaire des sans-papiers de l'église Saint Bernard et fait partie du collège des médiateurs.

Il participe à plusieurs ouvrages sur le sujet : « De l'immigration à l'intégration » (Stéphane Hessel, Jean-Louis Bianco, Harlem Désir), et « Citoyen sans frontières conversations » (Stéphane Hessel, Jean-Michel Helvi). Il rédige la préface du livre « La chasse aux enfants, l'effet miroir de l'expulsion des sans papiers » (Miguel Benassayag, Angélique Del Rey et des militants de RESF).

Lors de ce parrainage du CAOMIDA, la Défenseure des Enfants, Dominique Versini a rappelé son attachement à la situation des mineurs isolés étrangers sur le sol français. Monsieur Charbonnier, nouveau maire de Boissy-Saint-Léger a manifesté le soutien de la municipalité au centre et sa volonté d'un partenariat renouvelé.

Avec la participation de plus de 200 invités, cette manifestation a permis d'interpeller une nouvelle fois les responsables politiques et l'opinion publique, sur des principes républicains, qui au-delà des enjeux politiques du moment, sont notre honneur et notre bien commun : l'hospitalité et le droit d'asile, en particulier vis-à-vis des plus vulnérables : les mineurs isolés.

Les orientations

Comme en 2007, l'importance des départs volontaires s'explique par le fait que le CAOMIDA a été amené à prêter son concours au dispositif d'accueil parisien des mineurs isolés étrangers à la rue lorsque celui-ci est saturé. Le CAOMIDA a ainsi accueilli 8 mineurs dans ce contexte, dont certains, au nombre de cinq, avaient moins de 16 ans, et force est de constater que seuls 2 d'entre eux sont restés jusqu'à présent.

Type de sortie	Nbre	%
Foyer de Jeunes Travailleurs	6	23
Foyer éducatif (dont SAU)	2	8
Service de chambre en ville	3	11
Famille d'accueil	1	4
Service périnatal	1	4
Réorientation CADA	1	4
Retour SAU	1	4
Autonomie	1	4
Arrêt prise en charge	2	8
Départ volontaire	8	30
TOTAL	26	100

La protection des mineurs isolés demandeurs d'asile Synthèse des positions de France terre d'asile

L'accès au territoire français

Le principe de non refoulement des mineurs isolés et notamment de ceux qui sont demandeurs d'asile, doit devenir effectif. Ceci suppose qu'une distinction soit opérée entre mineurs et majeurs dès la zone internationale.

Les mineurs doivent bénéficier de façon automatique du jour franc interdisant tout refoulement pendant 24 h

Les renvois sous la contrainte doivent être proscrits s'agissant de mineurs.

La demande d'asile à la frontière émanant de mineurs, doit être traitée au minimum avec les mêmes précautions que lorsqu'ils sont présents sur le territoire national.

Le mineur doit avoir la possibilité de faire valoir ses liens familiaux sur le territoire et d'être ainsi admis au titre de la réunification familiale.

La possibilité d'être admis sur le territoire au titre de la protection de l'enfance doit également être étendue, la compétence du juge des enfants en zone d'attente étant définitivement admise.

La zone d'attente

Dès l'arrivée de mineurs isolés sur le territoire, une alternative à l'enfermement doit être recherchée par les autorités conformément à la Convention Internationale des droits de l'enfant.

Les mineurs isolés étrangers privés de liberté doivent, quelque soit leur âge, et non pas seulement en dessous de 13 ans à Roissy, doivent être séparés des adultes.

La durée de privation de liberté, et donc de maintien en zone d'attente est actuellement excessive et injustifiée. Elle doit être plus strictement encadrée et la compétence du Juge des Enfants ne devrait faire l'objet d'aucune contestation.

L'administrateur ad hoc

Un administrateur ad hoc doit être désigné avant même le placement du mineur en zone d'attente.

5 de ces jeunes étaient originaires d'Afghanistan et il faut rappeler que pour ces derniers, la France ne constitue souvent qu'une étape dans leur parcours migratoire.

Si une partie d'entre eux est réellement fixée sur sa destination (Angleterre, Scandinavie), parce qu'ils y ont de la famille installée et qu'ils sont attendus, une autre partie, plus indéterminée, se situe plutôt dans une forme d'expérimentation concrète des conditions d'accueil et de prise en charge.

Les délais d'accès à la prise en charge de droit commun, c'est-à-dire au bénéfice de l'Aide sociale à l'Enfance, les obstacles posés et notamment l'expertise d'âge, constituent de fait une forme d'incitation au départ. La logique de vérification dans laquelle se trouvent les services sociaux fait peser un soupçon sur ces jeunes qui témoigne pour eux d'une absence de volonté d'accueil. A cela s'ajoute le mandat familial dont beaucoup sont porteurs et qui les incitent souvent à poursuivre leur trajectoire vers l'Europe du Nord. C'est l'ensemble de ces facteurs qui, au final, motive leur départ.

En termes d'orientation, l'importance prise par les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) dans le prolongement de l'année 2007, est à corréler avec le fait que 16 jeunes sont devenus majeurs en cours de prise en charge. Cette donnée complique singulièrement les orientations de sortie du CAOMIDA.

Après 18 ans, il n'existe pas de prise en charge sociale en dehors de l'aide aux jeunes majeurs prévu par le CASF mais qui reste une prestation facultative de l'aide sociale à l'enfance.

Les jeunes majeurs - ex mineurs isolés - sont le plus souvent dans l'impossibilité d'assumer, au moins matériellement, leur autonomie.

Le plus souvent, ces jeunes sont encore, à leur majorité, inscrits dans un cursus de formation scolaire ou professionnelle. Sans soutien familial, les jeunes majeurs sont confrontés aux difficultés importantes d'insertion qui existent dans la société française tant sur le plan du travail que sur celui du

A cela, s'ajoute le problème de l'accès

Celui-ci doit non seulement être sensibilisé au champ de la protection de l'enfance mais doit également disposer des connaissances nécessaires quant à la problématique des migrations transfrontalières et du droit d'asile. Son indemnité doit être cohérente avec celle des autres administrateurs ad hoc.

Aucune mesure concernant l'enfant ne doit être prononcée hors de la présence de l'administrateur ad

Enfin, il est indispensable de mettre en place une instance d'évaluation composée de manière paritaire afin d'évaluer le travail de ces administrateurs.

Contrôle de la minorité par le recours aux expertises d'âge physiologique

France terre d'asile ne peut admettre le recours quasi systématique à une expertise dont la validité scientifique n'est pas établie.

Le bénéfice du doute doit profiter au jeune et la réalisation d'une contre-expertise doit être possible. En tout état de cause, l'expertise d'âge physiologique ne peut constituer au mieux, qu'un élément parmi d'autres d'appréciation, de la minorité d'un individu.

Les actes d'état civil établis à l'étranger doivent prévaloir sur les méthodes médico-légales de détermination de l'âge, conformément aux dispositions légales en vigueur.

L'accueil d'urgence des mineurs isolés étrangers

France terre d'asile propose la mise en place de dispositifs d'hébergement de premier accueil d'urgence inscrits dans un cadre juridique clair et sécurisé pour les mineurs isolés étrangers, quel que soit leur statut. Un double principe de présomption de minorité et de danger doit prévaloir, dans l'attente d'investigations ultérieures.

La prise en charge de droit commun des mineurs isolés étrangers

L'égalité de traitement devrait être garantie sur le territoire national en matière d'accès aux services de protection de l'enfance de droit commun. L'accueil et la prise en charge de ces jeunes devraient faire l'objet d'une coordination au niveau national ou régional visant à harmoniser les pratiques et à identifier les besoins spécifiques qui ne peuvent être assurés par les seuls départements. L'Etat devrait jouer un rôle de régulateur et d'animateur afin d'aboutir à une harmonisation des pratiques entre les départements, basée sur un standard de protection élevé.

La prise en charge des mineurs isolés demandeurs d'asile

La compétence de l'Etat pour cette catégorie de mineurs, doit être réactualisée. La création de structures spécialisées, telles que le CAOMIDA, sur une base de financement Etat - département, pour les mineurs isolés demandeurs d'asile, reste une option défendue souhaitable.par France terre d'asile

Il est également envisageable d'adosser aux places en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile déjà existantes, des places «mineurs» pour les plus âgés. Des dispositifs au niveau régional doivent coordonner les divers acteurs chargés de la protection de l'enfance.

La Tutelle

L'absence prolongée de statut juridique, des mineurs isolés accueillis par certains services de l'Aide sociale à l'Enfance, constitue une anomalie. Dès lors qu'il est constaté que les parents sont dans l'incapacité d'exercer leur autorité, une mesure de tutelle de droit commun doit être prononcée. Il peut s'agir selon les cas, d'une tutelle d'Etat, d'une délégation partielle d'autorité parentale, d'une tutelle des pupilles de

Accès à la procédure de reconnaissance du statut de réfugié

France terre d'asile préconise la délivrance systématique d'une Autorisation provisoire de séjour (APS) aux jeunes de plus de 16 ans, ainsi que l'harmonisation des pratiques des préfectures en matière d'accès

à la procédure. Les pouvoirs publics doivent veiller à ce que la désignation d'un administrateur ad hoc intervienne dans les plus brefs délais et que ce mandat soit exercé de façon effective.

La procédure devant l'OFPRA de demande d'asile

La création d'une section spéciale «mineurs isolés» au sein de l'OFPRA reste indispensable afin que les demandes ne soient pas traitées de façon discordante selon les divisions et qu'elles soient instruites systématiquement par des agents de protection ayant acquis une compétence en matière d'entretien et d'écoute de mineurs.

La situation du mineur au regard de la protection de l'enfance doit être prise en compte notamment dans les délais d'examen de la demande.

L'application du règlement Dublin II, susceptible d'entraîner le renvoi de demandeurs d'asile vers des pays dans lesquels les normes de protection sont très faibles, doit être suspendue.

Formation Professionnelle

L'accès à une formation professionnelle devrait être garantie pour est un droit que les mineurs isolés doivent se voir reconnaîtrequi devraient se voir délivrer despar la délivrance des'autorisations provisoires de travail, sans condition d'âge d'admission dans les services de la protection de l'enfance.

Accès à la régularisation à la majorité

France terre d'asile préconise la création d'un contrat d'accueil et d'insertion des mineurs isolés étrangers, qui serait signé entre le jeune, le Préfet et le Président du Conseil Général. Ce contrat permettrait d'une part, de clarifier les critères d'évaluation des conditions d'obtention d'un titre de séjour après 18 ans et d'introduire d'autre part, une cohérence avec les contrats jeunes majeurs accordés par les Conseils généraux, dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Retour au pays ou réunification familiale

Avant toute autre considération, le retour au pays ne peut être envisagé qu'avec l'adhésion du jeune et si ce projet correspond à l'intérêt supérieur de l'enfant. Une des conditions de tels projets repose sur la possibilité de mettre en place un suivi dans le pays d'origine.

Le regroupement familial au sein de l'espace européen doit être facilité.

au séjour et le maintien dans une précarité juridique, si un statut administratif n'a pas été obtenu durant la minorité de l'intéressé.

Le CAOMIDA s'emploie à obtenir pour chacun des jeunes concernés un Contrat jeune majeur, à travers la mise en œuvre d'un projet individualisé élaboré avec le jeune et validé par le service de l'ASE dont il relève.

Le passage à la majorité constitue une période charnière pour les jeunes mineurs isolés et pour cette raison, le CAOMIDA a déposé un projet d'extension de sa capacité d'accueil afin d'offrir à ces jeunes une prolongation adaptée et transitoire de la prise en charge, le temps de mettre en œuvre une orientation de sortie.

En conclution

Enfants de militants politiques arrêtés, disparus ou exécutés, victimes de conflits ethniques, survivants de génocide, enfants soldats, enfants des rues..., la diversité des origines et des parcours dessine tout à la fois la carte des zones de tension qui parsèment le monde et le sort des enfants dans ces mêmes endroits.

Tous ont en commun une rupture avec leur milieu de vie et notamment avec leur environnement familial. Ils partagent également la dimension d'une fuite et d'un exil qui les a amenés à parcourir de longues distances parsemées d'obstacles et de dangers et à surmonter de nombreuses épreuves.

Le Centre d'accueil et d'orientation pour mineurs isolés demandeurs d'asile tente, à travers l'accompagnement socioéducatif proposé, d'aider ces jeunes à se reconstruire, à se réapproprier leur histoire et à devenir acteurs de leur vie.

Dans un contexte juridique et administratif qui a connu de nombreuses modifications ces dernières années, le centre a su s'adapter malgré l'environnement de plus en plus contraint qui en a découlé.

Son parrainage par Stéphane HES-SEL constitue un encouragement à la persévérance dans la défense des droits des plus vulnérables.

Service de coordination et logement des réfugiés

Le service de coordination de l'accueil des demandeurs d'asile en CADA et plates-formes a poursuivi ses activités pendant le premier semestre. La seconde partie de l'année a été marquée par la préparation de la réorganisation interne: transformation du service et passation du projet RELO-REF à la Direction de l'Intégration/ Emploi-Logement (voir le bilan annuel de Reloref).

Créé en 2003 avec pour objectif d'accompagner les ouvertures de Cada et plates-formes (10 Cada en 2002, 28 en 2007), d'assurer la cohérence, la qualité et l'harmonisation du dispositif d'accueil des demandeurs d'asile, le service de Coordination logement des réfugiés a rempli son objectif et n'était plus nécessaire dans cette forme.

Il est remplacé désormais par une direction de l'Accompagnement et de l'Hébergement des demandeurs d'Asile qui a pour but le développement de l'expertise et du partenariat en matière d'accompagnement et d'hébergement des demandeurs d'asile.

Quelques réalisations importantes de ce service : la mise en œuvre de la loi 2002-2 dans les Cada, la création des FAQ (réponses aux questions récurrentes des professionnels des Cada), l'organisation mensuelle des réunions Inter-centres, l'organisation en 2005 des réunions régionales Cada par métier, la mise en place de procédures harmonisées, des visites de fonctionnement sur site permettant un échange et une analyse des pratiques, la création de la base Asylweb (gestion de Cada et tableaux de bord de suivi et pilotage), la convention de partenariat avec La Poste pour améliorer l'accès aux droits des demandeurs d'asile, la réponse permanente aux questions auxquelles font face les professionnels sur le terrain.

Quelques réalisations 2008 :

- 1- Une action d'appui et de conseil technique aux équipes des Cada et des plates-formes de France terre d'asile
- · La permanence téléphonique a permis de répondre ou de traiter plu-

- sieurs centaines de questions/cas (droit d'asile, droit des étrangers, droit administratif, action sociale, prise en charge en Cada, vie et fonctionnement du Cada, appui à la résolution de situations individuelles ou conflictuelles...)
- Une revue de presse spécialisée hebdomadaire a été réalisée ainsi qu'une veille juridique et production d'informations techniques (nouvelle circulaire CADA, aide juridictionnelle...)
- · Mise à jour de l'application informatique Asylweb, afin de garder un outil performant en termes de gestion des dossiers des usagers, et aussi pour permettre l'élaboration de tableaux de bord.
- Des visites sur site ont permis un point annuel sur l'évolution du fonctionnement du centre, la mise en œuvre du projet d'établissement, les pratiques et les difficultés rencontrées.
- Observatoire de l'asile : le suivi des pratiques locales, observées ou remontées par les centres, a permis la saisine d'organismes locaux ou nationaux en rapport avec l'application
- 2- La production d'une identité professionnelle commune via la mise en place de procédures et d'analyse et d'échanges des pratiques
- · Les visites sur site ont permis un échange sur les pratiques et un recensement ou une harmonisation des fonctionnements.
- · Dans le cadre global de la démarche qualité, le guide des procédures et conseils pratiques en Cada a été
- · Le service a diffusé une version améliorée et traduite en onze langues des nouveaux contrats de séjour et du règlement de fonctionnement.
- Trois réunions inter-Cada d'information, d'échange et de réflexion ont été réalisées.
- 3- Les projets de développement et les partenariats
- France terre d'asile et La Poste ont signé une convention le 6 février 2008 pour mieux coopérer dans le service rendu aux demandeurs d'asile et améliorer leur accueil en bureau de poste. Le partenariat est bien engagé, la mise en place de procédures spécifiques a été actée et des formations démarrent en 2009.

- Grâce au partenariat informel de fait développé par les centres de Créteil et de Boissy-Saint-Léger, une convention a été signée avec la MGEN sur l'accueil de demandeurs d'asile d'Île-de-France dans un centre de soin spécialisé.
- Des rencontres inter-opérateurs avec l'AFTAM et Forum Réfugiés ont permis de travailler ensemble sur nos problématiques communes et d'avoir une action conjointe : saisine de la CNIL par exemple suite à la mise en œuvre de DN@.
- Une réponse à l'appel d'offre sur la mission d'information sur les droits des étrangers en centres de rétention a été élaborée.
- · Un groupe de travail sur la santé mentale des demandeurs d'asile a été initié.

Le projet 2009 de la Direction de l'Accompagnement et de l'Hébergement des demandeurs d'Asile : développer l'expertise et le partenariat au profit des demandeurs d'asile.

Grands pôles d'activité :

1- centre ressources en droit d'asile, droit des étrangers, action sociale, fonctionnement des Cada et du DNA, ouvert à tous les professionnels concernés (veille téléphonique et des experts qui répondent dans les 48 h maximum, veille règlementaire et de la jurisprudence, des analyses, des FAQ sur les questions récurrentes),

2- valorisation des pratiques d'autonomisation : la mise en valeur de projets existants ou l'accompagnement des centres dans des projets de valorisation des pratiques d'accompagnement des demandeurs d'asile, notamment autour de l'autonomisation,

3- veille de l'application de la réglementation et procédures internes dans notre réseau : mise à jour des procédures, directives sur la mise à jour des projets d'établissements, l'évaluation interne, travail sur les indicateurs de pilotage...

Le développement du partenariat institutionnel et associatif au profit des demandeurs d'asile est également au programme : développement de la relation avec la MGEN, approfondissement et développement de projets avec La Poste...

Service coordination et logement des réfugiés

RELOREF

REchercher un LOgement pour les REFugiés

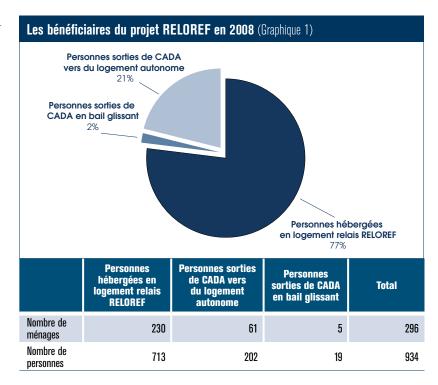
Objectifs

RELOREF est un projet national visant à faciliter l'accès des ménages réfugiés au logement de droit commun, afin d'aider à leur insertion et de fluidifier les dispositifs de prise en charge au titre de l'aide sociale à l'hébergement (centres d'accueil des demandeurs d'asile, structures d'accueil d'urgence). Ce projet propose des solutions diversifiées pour l'insertion par le logement des réfugiés, qui se heurtent à des difficultés particulières dans un contexte de crise du logement (hébergement transitoire en logement-relais, mobilisation de logements autonomes, appui technique à l'accompagnement lié au logement...).

Le projet RELOREF, lancé en janvier 2004, a été reconduit pour la période 2008-2010 avec le soutien du Ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, et du Fonds Européen pour les Réfugiés.



- 1- Mobiliser des logements au sein du parc privé
- · Les bénéficiaires du projet En 2008, 934 personnes soit 296 ménages ont bénéficié du programme RELOREF. Plus des trois-quarts ont été hébergés en logement-relais. (Voir Graphique n°1)
- Les sorties en 2008 En 2008, 170 ménages soit 537 personnes ont accédé au logement pérenne ou à un hébergement adapté. (Voir Graphique n°2)



• Le parc de logements Le nombre de logements mobilisés en 2008 par RELÖREF s'élève à 179 logements. (Voir Graphique n°3)

2- Mettre en lien les acteurs de l'asile et du logement

Afin de favoriser la mobilisation de logements dans le parc privé, le projet Reloref met en œuvre depuis 2004 des partenariats avec les acteurs du parc privé conventionné, la FAPIL et la Fédération des PACT.

- · Les conventions établies au niveau national ont permis en 2008 notamment de mettre en œuvre des collaborations avec les structures du PACT.
- Des partenariats avec les acteurs du parc privé libre, l'UNPI et la FNAIM, ont aussi été mis en œuvre.

En 2008, l'équipe Reloref a également poursuivi son travail de proximité auprès de nombreux acteurs institutionnels afin de mettre en lien les acteurs de l'asile et du logement.

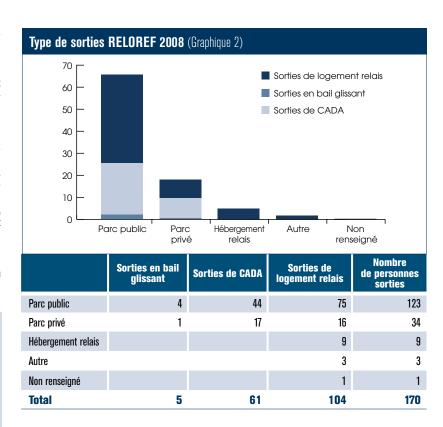
· Un partenariat a notamment été amorcé avec l'ANAH, qui doit aboutir en 2009.

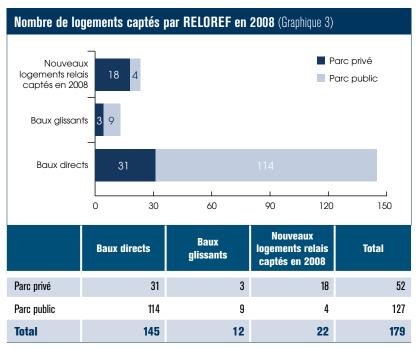
Service coordination et logement des réfugiés RELOREF

- Par ailleurs, les démarches engagées au niveau national auprès de collectifs associatifs et du comité de suivi DALO permettent d'alimenter la visibilité du projet Reloref et de mettre en avant les spécificités et difficultés rencontrées par le public réfugié.
- · Des rencontres ont enfin été organisées avec les organismes HLM aux niveaux national et local, grâce notamment à l'appui de l'USH nationale. La démarche de Reloref est intéressante pour les bailleurs sociaux car elle vise à diversifier les solutions de logement, et ne pèse donc pas exclusivement sur le parc public.
- 3- Animer un centre de ressources et de capitalisation des bonnes pratiques

PRINCIPALES ACTIONS DEVELOPPEES EN 2008

- Création et diffusion d'une plaquette de présentation du projet RELOREF auprès des acteurs du Dispositif National d'Accueil. des partenaires associatifs et des acteurs institutionnels.
- Diffusion du Guide «Que faire pour faciliter l'accès au logement des réfugiés ? Guide pratique pour les CADA » auprès des acteurs du DNA.
- 12 FAQ (Frequently Asked questions) et 2 fiches expériences mises à jour et diffusées sur le site de France terre d'asile et auprès des acteurs de terrain.
- 8 formations sur l'accès au logement des réfugiés organisées soit 79 personnes formées dont 41 étaient extérieures à France terre d'asile.





Service coordination et logement des réfugiés

Le service d'assistance

sociale et administrative - SASA Une Plate-Forme d'accueil unique en Île-de-France

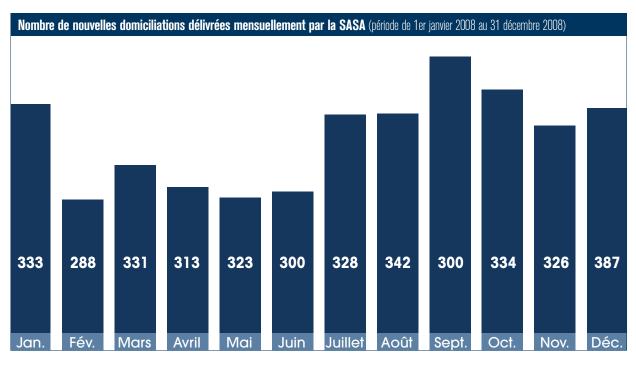
Le service d'Assistance Sociale et Administrative (Sasa), véritable guichet unique en Ile-de-France et centre ressources, a pour mission d'assurer l'accueil des demandeurs d'asile primo-arrivants qui sollicitent un hébergement en Cada. Il leur apporte une aide administrative et sociale du début de la procédure jusqu'à la détermination ou non de la qualité de réfugié: information, orientation, domiciliation, gestion du courrier, enregistrement des demandes d'entrée en Cada, recherche d'hébergement d'urgence, acheminements vers les centres du DNA, hébergements en hôtels dans le cadre du programme hébergement adultes isolés (HAI), retours volontaires, etc.

Le contexte de la demande d'asile à Paris est toujours marqué par des flux importants : selon les chiffres OFPRA, 4 397 demandes d'asiles ont été enregistrées en 2008 sur le département de Paris, soit 16,3 % de la demande

Le plus souvent isolés et sans ressource, les candidats à la reconnaissance au statut de réfugié sont en général dans l'impossibilité de trouver un logement par eux-mêmes et donc une adresse qui puisse leur permettre d'entamer la procédure d'asile. C'est pourquoi le Sasa, à travers son activité de domiciliation pour demandeurs d'asile sans domicile fixe, a supprimé le premier obstacle à l'ouverture de la procédure.

Ainsi, en 2008, sur 9 890 domiciliations actives, 4 918 nouveaux demandeurs d'asile primo-arrivants en provenance de tous les continents à Paris ont été domiciliés, soit 25,9 % de plus qu'en 2007 (3 905 nouvelles domiciliations en 2007 et 3 385 en 2006).

1 - Activité de domiciliation :



Service coordination et logement des réfugiés SASA

En 2008, les dix premières nationalités domiciliées au Sasa étaient les suivantes :			
Russie	834	Nigéria	169
Afghanistan	649	Arménie	153
Iran	524	Congo-B	123
Mauritanie	310	Irak	119
RDC	214	Bhoutan	97

43 % des demandeurs d'asile primo-arrivants étaient originaires d'Asie, 30 % d'Afrique, 26 % d'Europe, 1 % d'Amérique.

Gestion du courrier des domiciliés :

sur 20 à 30 000 courriers mensuels reçus, le Sasa a enregistré 9 827 courriers relatifs, entre autres, à la procédure de séjour et d'asile.

Rendez-vous CPAM:

4 430 rendez-vous ont été fixés sur les 6 échéanciers CPAM réservés à France terre d'asile pour l'accès aux soins des demandeurs d'asile primo-arrivants dans le cadre de l'agrément avec la CPAM de Paris.

2 - Activité de demande d'hébergement en Cada et préparation des candidatures à l'hébergement pour la Concertation régionale de l'hébergement des demandeurs d'asile (CRHDA) et la Commission nationale d'admission (CNA)

Au 31 décembre 2008, la liste d'attente au Sasa d'isolés et couples sans enfants pour une place en Cada était de 3 201 personnes.

Évolution de la demande d'hébergement au SASA de 2005 à 2008

	2005	2006	2007	2008
Hommes	515	834	1254	2216
Femmes	161	306	660	954
Couples	38	0	4	28
Femmes isolées jeunes	0	4	2	0
Hommes jeunes	0	39	3	3

Parmi ces 3 201 demandes enregistrées, 542 cas ont pu être admis au titre de l'aide sociale dans les centres (393 via la CHRDA et 149 via la CNA - ce qui représente une baisse de 2,4 % par rapport à 2007) pour lesquels le Sasa a organisé, en liaison avec l'ANAEM et la DRASSIF l'acheminement et les départs vers les centres du DNA.

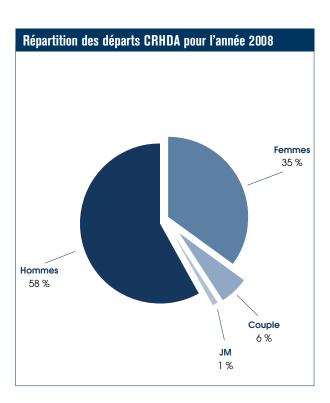
Le Sasa prépare et tient une liste des demandes d'hébergement des isolés et couples sans enfants pour la DRASSIF et l'ANAEM dont celle du DNA et effectue l'adéquation entre les caractéristiques et la configuration des places disponibles tout en procédant à la vérification de la conformité des critères administratifs et sociaux exigés pour l'entrée en Cada ou en AT (accueil temporaire).

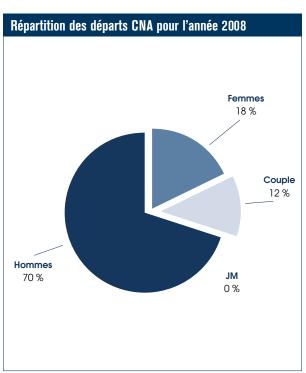
Le Sasa organise également les départs des isolés et couples sans enfants vers les lieux d'hébergement en convoquant les demandeurs d'asile et en préparant les titres de transport, en lien avec l'ANAEM.

Répartition et orientation des demandeurs d'asile (par sexe et composition familiale) accueillis par le SASA, admis par la CRHDA ou le CNA dans les centres du DNA en 2008

·	
Hommes CADA	146
Femmes CADA	142
Couples (en nombre de places CADA)	26
Hommes jeunes majeurs CADA	3
Femmes jeunes majeurs CADA	0
Hommes AT/Disp. Temp.	190
Femmes AT/Disp. Temp.	23
Couples AT/Disp. Temp.	18
Hommes jeunes majeurs AT/Disp. Temp.	0
Femmes jeunes majeurs AT/Disp. Temp.	0

Service coordination et logement des réfugiés SASA





Évolution de l'offre de places au SASA pour les isolés via la CRHDA et la CNA de 2006 à 2008

	2006	2007	2008
Hommes CADA	284	177	146
Femmes CADA	134	119	142
Couples CADA	38	50	26
Hommes jeunes majeurs CADA	30	9	2
Femmes jeunes majeurs CADA	2	3	1
Hommes AT/Dispo. Temp.	150	154	190
Femmes AT/Dispo. Temp.	35	37	23
Couples AT/Dispo. Temp.	14	18	18
Hommes jeunes majeurs AT/Dispo. Temp.	0	0	0
Femmes jeunes majeurs AT/Dispo. Temp.	0	0	0

Le Bureau d'aide juridictionnelle (BAJ) :

le service a continué de représenter les usagers au BAJ auprès de la Cour nationale du droit d'asile (CNDA).

3 - Le HAI : un programme de prise en charge hôtelière des adultes isolés à Paris et la Commission nationale d'admission (CNA)

Le HAI est un dispositif de prise en charge temporaire de demandeurs d'asile en attente d'une place en CADA, entièrement financé par la DASS de Paris. Il complète les multiples activités du Sasa et comporte 180 places hôtelières. L'équipe dispense un accompagnement social et administratif de l'entrée à l'hôtel jusqu'à la sortie.

En 2008, le HAI a accueilli 557 demandeurs d'asile en hôtels avant d'être admis pour la grande majorité dans le DNA (Cada, accueil temporaire, etc.).

Décembre

Service coordination et gement des réfugiés

Évolution mensuelle des entrées et des sorties hôtelières du HAI en 2008				
	Nombre d'entrées	Nombre de sorties		
Janvier	44	44		
Février	54	54		
Mars	43	43		
Avril	55	55		
Mai	42	42		
Juin	65	65		
Juillet	47	47		
Août	60	60		
Septembre	35	35		
Octobre	25	25		
Novembre	24	24		

63

Évolution mensuelle de la durée moyenne de séjour dans les hôtels en 2008



90,7 % des sorties ont été effectuées vers d'autres structures sociales dont 84 % dans le DNA (47,8 % en Cada et 36,3 % en accueil temporaire).

En 2008, le HAI a principalement accueilli des personnes en provenance d'Afghanistan (81), de Congo RDC (61), de Guinée Conakry (56), du Tibet (40) et d'Iran (30).

4 - Le Kiosque : un dispositif spécifique original France terre d'asile/Emmaüs financé par la Ville de Paris

France terre d'asile et Emmaüs - après avoir élaboré en 2008 un projet en partenariat au vu des besoins constatés dans le 10e arrondissement de Paris dans le cadre des activités menées (accueil de jour, hébergement et maraudes) - et grâce au soutien de la Ville de Paris, ont ouvert ensemble, à

titre expérimental, un dispositif spécifique dans le 10e arrondissement de Paris près de la Gare de l'Est.

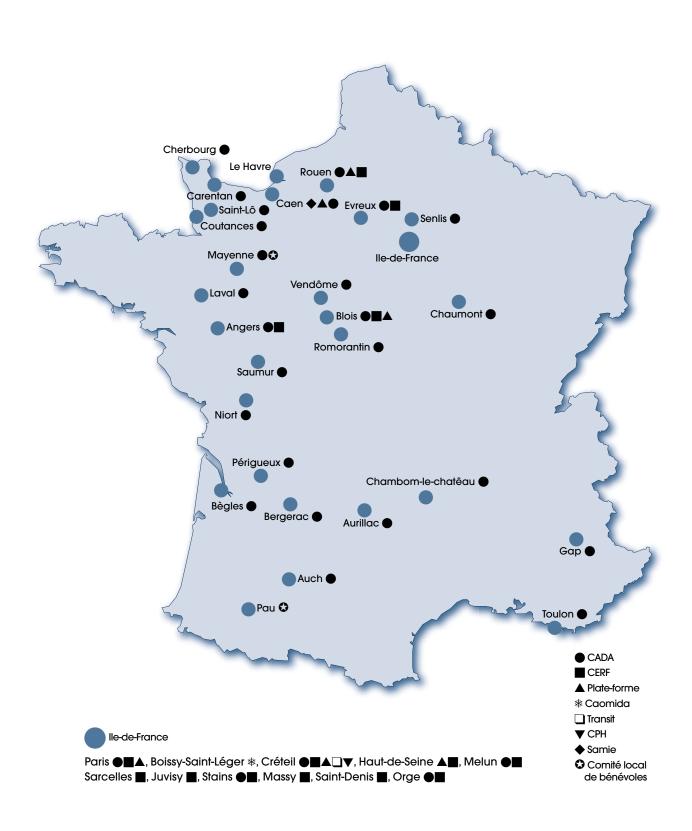
63

Le Kiosque, composé d'une équipe de 6 personnes (4 salariés d'Emmaüs et 2 salariés de France terre d'asile dépendant du Sasa) a ouvert ses portes en octobre 2008. Il a pour fonction d'être un lieu d'accueil de jour et d'orientation à destination des personnes majeures migrantes et exilées en situation d'errance et d'exclusion sociale.

Au 31 décembre 2008, le Kiosque a enregistré 144 accueils représentant 64 personnes dont 71,9 % concernaient des populations en errance sur le 10e arrondissement originaires d'Afghanistan, d'Iran, d'Irak, du Bangladesh qui, pour la plupart se sont vues placées sous convocation Dublin.

I'ACTION DE ERANCE TERRE D'ASILE DANS I ES DÉPARTEMENTS

FRANCE TERRE D'ASILE AU 31 DÉCEMBRE 2008





CADA de Gap

3. rue de Valserres - 05000 GAP

• Nombre total de places CADA dans le département des Hautes Alpes : 50 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 2004

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

Capacité agréée au 31/12/2008 : 50 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : **75**

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 25 (dont 1 naissance)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 26

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 101%

• Taux de rotation sur l'année : 1,50

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 20 statuts, soit 13 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 15%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 61,90%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 211 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 780 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	1 famille
Guinée	3 isolés
Russie	4 familles - 2 isolés
Arménie	2 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008

La nouvelle préfète dans les Hautes Alpes, Madame Nicole Klein, a pris ses fonctions en juillet 2008.

Le protocole départemental relatif à l'organisation et au pilotage du dispositif d'accueil des étrangers dans le département des Hautes Alpes a été signé le 30 juillet entre l'ANAEM, la préfecture et France terre d'asile. Une des nouvelles missions confiées à France terre d'asile est l'aide aux dossiers dans le cadre du regroupement familial. A ce titre, l'ANAEM a ouvert une permanence d'une journée par mois dans nos locaux.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Le PGAA a permis de mettre en place, tout au long de l'année, plus d'une trentaine d'ateliers pour les résidents sur différents thèmes (santé, économies d'énergie, hygiène de vie, dangers domestiques, visites culturelles, problématique du logement en France, procédure de l'asile en France, sécurité routière, FLE,...).

Un partenariat avec la Prévention Routière a permis de réaliser de nouveaux ateliers sur la sécurité routière.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 20 personnes (soit 8 ménages dont 14 adultes et 6 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 14 personnes (soit 5 ménages dont 8 adultes et 6 enfants)

• Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 3,8 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage

• Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage

- en bail direct : 1

• Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

• Obtention d'un logement temporaire : 4 ménages

• ALT : 4 ménages

• Avec une formation qualifiante : 1personne

• Avec une formation linguistique : 3 personnes

• Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

Logement relais

2 logements relais ont été gérés par le CADA

4 ménages (2 ménages réfugiés et 2 ménages régularisés) ont bénéficié des logements relais dont 3 ménages entrés en 2008, soit 15 personnes au total

(7 réfugiés soit 2 ménages dont 4 adultes et 3 enfants et 8 régularisés soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)

3 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 11 personnes dont 6 adultes et 5 enfants

• Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 6 mois En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA et les déboutés du droit d'asile régularisés

Modalités de sortie :

Obtention d'un logement dans le parc public : 3 ménages

- en bail direct : 3

- en bail glissant : 0

• Avec un CDI/ CDD : 2

• Domaine : BTP

• Avec une formation linguistique : 6 personnes

Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

Le centre d'accueil des étrangers dans le département

3. rue de Valserres - 05000 GAP

- Date d'ouverture du centre par France terre d'asile : 1er janvier 2008
- Nombre de demandeurs d'asile non hébergées en CADA et accueillies au cours de l'année : **45**
- Nombre de demandeurs d'asile hébergés en structure d'urgence : 23
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 :
- 45 (dont 32 adultes et 13 enfants)
- Nombre de personnes accueillies dans le cadre du regroupement familial : 22 (22 dossiers)

CADA de Caen

57-59 avenue de la Côte de Nacre - 14000 CAEN

- Nombre total de places CADA dans le département du Calvados : 337 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er septembre 2006
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 50 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 77
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 24 (dont 1 naissance)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 34
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 100%
- Taux de rotation sur l'année : 1,54
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 11 statuts soit 11 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 11%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 58%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 195 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 559 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Mauritanie	4 isolés
Sierra Leone	4 isolés
Russie	1 famille - 2 isolés
Niger	2 isolés
Rwanda	2 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008

Le principal événement de l'année a été l'organisation le 1 er avril des premières rencontres régionales organisées par l'association en dehors de Paris - Île-de-France, en coopération avec les centres de Saint-Lô, Rouen et Evreux. Leur thème était l'intégration en Normandie. Plus de 200 personnes, acteurs associatifs et institutionnels, y ont participé.

Le CADA a également participé pour la deuxième fois en septembre à la Foire internationale de Caen, cette fois-ci au sein d'un chalet dédié à la demande d'asile et en coopération avec le CADA de l'association ALTHEA et avec l'association Inter'asile, partenaire majeur de la plate-forme. Cette manifestation a permis d'accroître la notoriété locale de l'association et d'établir des contacts avec des bénévoles potentiels et des propriétaires immobiliers.

Organisée pour la première fois dans une salle extérieure au CADA, la Journée mondiale du Réfugié du 20 juin a rencontré un beau succès et a permis d'associer partenaires, bénévoles et anciens stagiaires.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Les principales activités organisées dans le cadre du PGAA, dont le programme est intitulé « La France pas-à-pas et tous ensemble ! » ont été les suivantes :

Une sortie éducative à Cherbourg : visite de la caserne des marins-pompiers comprenant l'extinction d'un feu par les participants et une sortie en rade à la voile et à l'aviron,

Plusieurs séances d'information réalisées par des partenaires extérieurs (CPAM, un assureur),

Une série de séances théoriques et pratiques dédiées à l'autonomisation dans le cadre de la vie en appartement, Plusieurs sorties touristiques estivales dont la descente de l'Orne en canoë,

Des invitations aux répétitions générales des spectacles de théâtre et de danse dans le cadre d'un partenariat avec le Théâtre de Caen.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
 27 personnes (soit 12 ménages dont 16 adultes et 11 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 0
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
 14 personnes (soit 9 ménages dont 10 adultes et 4 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 0
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 6 mais

9 ménages réfugiés sortis du CADA en 2008

Obtention d'un logement pérenne : **5 ménages** Obtention d'un logement dans le parc public : **3 ménages**

> - en bail direct : 3 - en bail glissant : 0

Avec un CDI/ CDD : 1 personne

Domaine : logistique

Avec une formation linguistique : 1 personne Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes

Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages

- en bail direct : **2** - en bail glissant : **0** Avec un CDI/ CDD : **1 personne**

Domaine : commerce

Avec ouverture de droits $\mbox{RMI}: \mbox{\bf 1}$ personne

Autres : reprise d'études supérieures (1 personne)
Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages
Résidences sociales, FJT, FTM...: 3 ménages
Avec une formation linguistique : 3 personnes
Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

1 ménage a refusé l'orientation proposée et a quitté le CADA sur une solution personnelle.

La Plate-forme d'accueil, d'information et de domiciliation

7, rue du docteur Roux - 14000 Caen

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : 1er août 2005
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année:
 415 (250 personnes en file active au 31 décembre et,
 178 personnes en moyenne par mois).
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 266 (254 adultes et 12 enfants de plus de 16 ans)

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Soudan	74 isolés
Russie	11 familles - 16 isolés
Chine	5 familles - 15 isolés
Erythrée	16 isolés
Niger	14 isolés

Outre ses fonctions liées à l'accueil des nouveaux arrivants (évaluation des situations, domiciliation, information, aide aux démarches administratives), de coordination avec l'ensemble des partenaires et de constitution d'un lieu d'observation unique dans le département, la plate-forme tient depuis la régionalisation de la demande d'asile en Basse Normandie expérimentée en avril 2007 et confirmée en avril 2008, une place éminente dans le dispositif de régionalisation de la demande d'asile en Basse Normandie. Désignée « structure de premier accueil » au sens de la circulaire du 22 décembre 2006 relative à l'Allocation Temporaire d'Attente, elle est également chargée d'instruire les dossiers de demande d'entrée en CADA pour l'ensemble de la région, y compris des personnes qu'elle ne domicilie pas.

Après 5 années de diminution du nombre des nouveaux arrivants, la plate-forme a connu cette année un important renversement de tendance avec 266 nouveaux arrivants, soit une augmentation de 130% par rapport à 2007, sans que ses effectifs en salariés (au nombre de 2 depuis le 1er mars 2008) soient modifiés. Elle a atteint ainsi ses limites structurelles et rencontré un contexte budgétaire conduisant à diminuer la qualité des services rendus aux usagers (suppression de la prise en charge de l'interprétariat et des transports dans le cadre de la demande d'asile).

CADA d'Aurillac

15 bis, avenue des Volontaires -15000 AURILLAC

- Nombre total de places CADA dans le département du Cantal : 50 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er novembre 2002
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 50 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 81
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 33
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 29
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 96%
- Taux de rotation sur l'année : 1,62
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 10 statuts soit 4 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 12.50%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 26,67%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 158 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 677 jours

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils	
Ex-Yougoslavie	2 familles	
Arménie	3 familles	
Russie	2 familles	
Afghanistan	1 famille	
Congo	1 famille	

Evénements majeurs de l'année 2008

Semaine interculturelle d'Aurillac Journée du sport et des associations Noël des enfants en partenariat avec l'école d'Arpajon/Cère

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

Animations extérieures:

sorties culturelles (théâtre, musée, spectacles, etc.) sorties découvertes : randonnées, site particulier (barrage), patinoire,..

Ateliers à thèmes du mercredi: (réalisés par des intervenants extérieurs et/ou membre de l'équipe CADA)

Thèmes: Administration, scolarité, justice, PJJ, Planning familial, sécurité routière, secourisme, assurance maladie, logement, EDF/GDF, finance, hygiène alimentaire et corporelle...

FLE au sein du CADA et en partenariat avec bénévoles du Secours Catholique

Atelier informatique

Atelier de découverte (enfants 6-9 ans)

Atelier jardinage

Atelier cuisine au sein du CADA et en partenariat avec bénévoles du Secours Catholique

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 15 personnes (soit 5 ménages dont 8 adultes et 7 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 13 personnes (soit 4 ménages dont 6 adultes et 7 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 1 mois
- Modalités de sortie :
- Obtention d'un logement temporaire : 4 ménages
 - Résidences sociales, FJT, FTM, CPH...: 2 ménages
- Avec un CDI/CDD : 1 personne
- Domaine : hôtellerie
- Avec une formation linguistique : 2 personnes • Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Avec ouverture de droits API : 1 personne
- Autres ALT : 2 ménages
- Avec un CDI/ CDD : O personne
- Avec une formation linguistique : 3 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

Logement relais

1 logement relais a été géré par le CADA

3 ménages ont bénéficié des logements relais dont 2 ménages entrés en 2008, soit 12 personnes au total (8 réfugiés soit 2 ménages dont 3 adultes et 5 enfants et, 4 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants)

2 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 9 personnes dont 4 adultes et 5 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 2,5 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages
- En bail direct : 2
- Avec un CDI/ CDD : 3 personnes
- Domaine : Espaces verts/Plasturgie/Bâtiment
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

76

CADA de Périgeux

27 rue Font Claude - 24000 Périgueux

Antenne de Bergerac

4 bis, rue Jules Ferry 24100 Bergerac

- Nombre total de places CADA dans le département de Dordogne : 89 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 23 septembre 2002
- Modalité d'hébergement : centre éclaté, réparti sur deux sites : Périgueux et Bergerac
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 89 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 146
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 58 (dont 4 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 60
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 97%
- Taux de rotation sur l'année : 1,64
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 13 statuts et 4 protections subsidiaires soit 9 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 5,88%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 36,00%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 166 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 668 jours

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Russie	4 familles
Albanie	2 familles
Arménie	2 familles
Serbie	2 familles

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Messages divers (radio, journaux) sur la participation de France terre d'asile Dordogne à la semaine de la Solidarité Internationale (novembre) en partenariat avec le Conseil Général (interventions auprès d'établissements de formation avec UNICEF, FRANCAS, etc...)

Compte-rendu (presse) de la remise officielle (avec la nouvelle municipalité de Périgueux) de 6 bicyclettes offertes par le Club Périgourdin Vélovio, destinées à des résidents statutaires ou en protection subsidiaire, en insertion ou ayant déjà un emploi, pour faciliter leurs déplacements pour des démarches ou du fait d'horaires particuliers de travail : « Ces vélos ont pour eux valeur de berlines!».

Vie du centre :

Le CADA a bénéficié de l'écoute et du concours précieux de la DDASS auprès de la Préfecture pour la durée du séjour des personnes obtenant une protection afin de consolider leurs démarches d'insertion et pour les délais de sortie des déboutés en demande de régularisation. La crise ne favorise pas la recherche de promesse d'embauche.

Il y a eu réussite de la part des chargés d'insertion pour l'implantation dans d'autres départements des statutaires et protection subsidiaire ayant choisi la mobilité.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Dans le cadre de l'apprentissage du FLE et avec le partenariat du CRI/CLAP région d'Aquitaine, une nouveauté a rehaussé l'intérêt pour cet atelier : la préparation au DILF (diplôme initial à la langue française).

Cinq personnes en procédure (2 russes et 3 arméniens) se sont présentées aux épreuves de ce diplôme à Bordeaux en fin d'année (jury, etc.): succès aux modules et remise ultérieure des certificats envoyés par le Ministère de l'Education

En plus de l'entretien possible au CAI, ce document est utile pour des démarches d'insertion et peut constituer un atout important lors des demandes de régularisation.

Des visites à caractère culturel (Musée de Périgueux, exposition de masques slaves lors du Carnaval de Périqueux, ...) et de sites du patrimoine de la Dordogne (Château de Castelnaud, ...) ont recueilli un vif intérêt de la part des familles du CADA.

Le lancement d'une combinaison d'ateliers « vie pratique et démarches » et FLE concourt à l'objectif d'autonomisation des résidents de Périqueux et Bergerac.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 18 personnes (soit 7 ménages dont 9 adultes et 9 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 12 personnes (soit 3 ménages dont 6 adultes et 6 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008
- 5 personnes (soit 2 ménages dont 3 adultes et 2 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 12 personnes (soit 3 ménages dont 6 adultes et 6 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 4 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : (x ménages) 2
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : sécurité, bâtiment
- Autres : 1 personne (ATA)
- Obtention d'un logement dans le parc privé : O ménage
- Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 2 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : industrie, automobile
- Avec une formation linguistique : (x personnes) 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Autres: 1 personne (ATA)
- Autres ALT : 1 ménage

- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : chauffeur livreur
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Autres : 1 personne (reconnaissance travailleur handicapé)

Logements Relais

- 1 logement relais a été géré par le CADA
- 2 ménages ont bénéficié du logement relais dont 1 ménage entré en 2008, soit 9 personnes au total (9 réfugiés soit 2 ménages dont 5 adultes et 4 enfants)
- 2 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 9 personnes dont 5 adultes et 4 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : **7,5 mois**
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département
- Modalités de sortie :
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec ouverture de droits RMI : 1
- Autres solutions de logement : 1 ménage
- Avec ouverture de droits RMI : 1



CADA d'Evreux

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

• Nombre total de places CADA dans le département de l'Eure : 220 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : iuillet 2002

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 100 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 161

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 60 (dont 4 naissances)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 66

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 94%

• Taux de rotation sur l'année : 1,61

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 12 statuts soit 4 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 6,12%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 29,73%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 183 jours

• Durée movenne de la procédure OFPRA + CNDA : 669 iours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	2 familles - 4 isolés
Angola	1 familles - 3 isolés
Nigeria	1 familles - 1 isolés
Soudan	1 familles - 1 isolés
Tchétchénie	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Organisation de la journée mondiale des réfugiés le 20 juin avec le centre de Rouen à Evreux. Invitation et visite des associations du secteur d'Evreux, des partenaires institutionnels et des élus locaux.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

Ateliers sur l'emploi (CV, lettre de motivation, technique de recherche d'emploi), le logement (recherche, maintien dans le logement, etc.) et connaissance de la vie en France, effectués en collaboration avec l'équipe du CERF.

Repas de fin d'année avec tous les résidents.

Séjour d'une semaine en Gîte avec une vingtaine d'usagers du CADA.

Atelier informatique ouvert aux résidents du CADA, aux statutaires suivis par le CERF et aux primo arrivants (2 séances par semaine)

Atelier code de la route (idem pour les bénéficiaires) à raison d'une séance/semaine.

L'insertion des réfugiés

•Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :

18 personnes (soit 5 ménages dont 9 adultes et 9 enfants)

•Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :

4 personnes (soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants)

•Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008

18 personnes (soit 5 ménages dont 9 adultes et 9 enfants)

• Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :

4 personnes (soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants)

• Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 7 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages

• Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages

- en bail direct : 1 - en bail glissant : 1

• Avec une formation linguistique : 2 personnes

• Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

• Autres : 1 personne (ATA)

• Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages

• Autres ALT : 3

• Avec un CDI/ CDD : 2 personnes

• Domaine : bâtiment

• Avec une formation linguistique : 2 personnes

• Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

Logement relais

6 logements relais ont été gérés par le CERF Evreux

12 ménages ont bénéficié des logements relais dont 6 ménages entrés en 2008, soit 40 personnes au total (33 réfugiés soit 10 ménages dont 21 adultes et 12 enfants et, 4 protection subsidiaire soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants)

6 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 19 personnes dont 11 adultes et 8 enfants

• Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 13 mois

- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement dans le parc public : 6 ménages

- en bail direct : 2

- en bail glissant : 4

• Avec un CDI/ CDD : 2 personnes

• Domaine : agent d'accueil, horticulture

• Avec une formation linguistique : 5 personnes

• Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

• Autres : 1 personne (AAH)

Le service « accueil, accompagnement et orientation des primo arrivants »

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

- Date d'ouverture du service et/ou de la gestion par France terre d'asile : juillet 2003
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année: 142
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 120 (95 adultes et 25 enfants)

• Principales nationalités et composition familiale des nersonnes entrées en 2008

Timo parce nationalizes of composition familiars and percention of the second	
Nationalités	Profils
Monténégro	5 familles - 6 isolés
Congo RDC	11 isolés
Russie	2 familles - 6 isolés
Turque	7 isolés
Angola	1 familles - 3 isolés

Le CERF Evreux

1, rue Jacquard - 27000 EVREUX

- Mesures ASI : 70 mois mesures
- Mesures Conseil général : 90 accompagnements dans le cadre de la référence socio professionnelle RMI en entrées et sorties permanentes
- Convention relative à l'organisation de la gestion des sorties des personnes hébergées dans les CADA l'Eure depuis le mois d'octobre 2008 (Adoma/FTDA) : 21 ménages suivis, soit 35 personnes. 28 sont sorties du dispositif CADA du département.
- Nombre de bénéficiaire suivis en 2008 : 186
- Sorties vers l'emploi : 76 personnes ont accédé à un emploi
- La répartition est la suivante :

Domaine : bâtiment, entretien, sécurité, restauration Soit : 5 CDI, 15 CDD de plus de 6 mois, 34 CDD de moins de 6 mois, 22 intérims

- Formations : 3 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (sanitaire et sociale)
- · Sorties vers le logement :

16 logements attribués par les bailleurs publics.

16 logements attribués pour 14 familles et 2 adultes isolés



CADA d'Auch

3, quai des marronniers - 32000 AUCH

- Nombre total de places CADA dans le département de AUCH: **50 places**
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : février 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 50 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 82
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 31 (dont 1 naissance)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 31
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 100%
- Taux de rotation sur l'année : 1,64
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 14 statuts et 4 protections subsidiaires soit 18 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 30,77%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 87,5%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 158 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 577 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Soudan	1 famille
Serbie	2 famille
Russie	2 familles - 1 isolé
Arménie	1 famille - 1 isolé
Albanie	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Journée portes ouvertes le 20 juin couverte par la presse régionale et locale.

Visite du député-président du conseil général, M. Philippe MARTIN, le 17 octobre.

Commémoration du 60^{ème} anniversaire de la déclaration universelle des droits de l'homme clôturée par une conférence de M. Pierre HENRY le 10 décembre.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

- Le PGAA est organisé autour de deux axes principaux : - Les activités internes au CADA
- Les activités en immersion externe

Les activités internes :

Au profit des adultes : Ce sont 15 bénévoles, des partenaires extérieurs associés aux salariés du centre qui encadrent, dans un climat visant à la valorisation du résident, des ateliers touchant à l'initiation au français, à l'informatique, à la couture, le bricolage, la cuisine et à la diffusion d'informations individuelles et collectives (vie quotidienne, planning familial, MST, diététique, dangers domestiques, budget,

Au profit des enfants : Suivi de la scolarité et soutien scolaire.

Activités en immersion externe :

Principalement au profit des enfants : conventions visant à les impliquer pleinement dans la vie sociale locale par le biais des activités sportives et de loisirs (centres aérés, clubs sportifs, chantiers jeunes, cinéma, école du cirque, piscine...).

Pour les adultes : en vue de développer le brassage et l'insertion dans le tissu social local:

- · Participation aux activités organisées par le centre social auscitain
- Implication comme bénévoles dans l'organisation de manifestations locales
- Incitation à se rendre aux manifestations départementales, en famille, avec le soutien logistique du centre.

Pour les familles : établissement d'un programme d'activités de loisirs ou touristiques

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 29 personnes (soit 6 ménages dont 12 adultes et 17 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
- 8 personnes (soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008
- 13 personnes (soit 2 ménages dont 4 adultes et 9 enfants) • Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :
- 8 personnes (soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 3.4 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 3 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages
 - en hail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Avec ouverture de droits RMI : 4 personnes
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1 ménage
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Obtention d'un logement temporaire : 1 ménage
- Autres ALT : 1 ménage (CPH)
- Avec ouverture de droits RMI : 1 ménage

8N



CADA de Gironde

157, cours Victor Hugo - 33130 Bègles

- Nombre total de places CADA dans le département de Gironde : 317 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er novembre 2006
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008: 50 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 67
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 20 (dont 3 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 15
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 99%
- Taux de rotation sur l'année : 1,34
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 13 statuts soit 7 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 0%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 58,33%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 128 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 427 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
 Arménie	2 familles - 1 isolé
Ex-yougoslavie	1 famille
Serbie	5 familles - 1 isolé
Congo	3 isolés
Russie	4 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Articles dans « Sud ouest » concernant une famille de débouté pour appuyer leur demande de régularisation à titre humanitaire (régularisation obtenue en août).

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Animation enfants :

La majorité des enfants se sont inscrits au centre aéré pour deux, trois semaines ou un mois. Certains ont préféré prendre un abonnement à la piscine, d'autre (les ados de plus de 16 ans) une adhésion annuelle à un club sportif.

Animation familles:

Tout au long de l'année, nous avons mis en place des ateliers manuels à thèmes. L'un des principaux thèmes auquel nous avons consacré plusieurs séances a été le Téléthon. En effet, parents et enfants ont confectionné et décoré des objets faits à partir de divers matériaux dans le but de les vendre au profit du Téléthon. Des explications concernant le Téléthon leur avaient été données pendant les cours de français.

Sensibilisation au respect de l'environnement :

La visite guidée d'un centre de tri et de recyclage a été organisée pour tous au début du mois de septembre 2008 afin de sensibiliser les familles au tri sélectif.

Activités culturelles :

FLE: deux fois par semaine - 12 personnes en 2008 Education civique, informations sur la mobilité géographique et culture française, ont été au programme cette année par le biais de plusieurs ateliers accessibles principalement aux familles ayant un niveau de français avancé.

Sensibilisation à l'informatique :

Des cours d'informatique ont commencé à l'automne 2008. Des ateliers collectifs ont tout d'abord été organisés. Cependant, en raison de la variation des niveaux des résidents, nous avons considéré qu'il était plus efficace de donner des cours personnalisés adaptés aux difficultés et aux besoins de chacun. Les cours peuvent prendre une ou plusieurs séances selon l'apprentissage du résident : il n'y a pas un nombre de séances défini à l'avance.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 13 personnes (soit 3 ménages dont 7 adultes et 6 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 4 personnes (soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 5 personnes (soit 2 ménages dont 3 adultes et 2 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 0
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS :

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes





CADA de Blois

2, quai Saint Jean - 41000 BLOIS

• Nombre total de places CADA dans le département de Loir et Cher : 180 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : avril 2003

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 60 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 73

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 18 (dont 2 naissances)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 18

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 101%

• Taux de rotation sur l'année : 1,22%

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 7 statuts et 1 protection subsidiaire soit 8 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 20%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 61,54%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 279 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 718 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	2 isolés
Soudan	1 isolé
Somalie	1 isolé
Russie (Tchétchénie)	1 famille - 1 isolé
Arménie	1 famille - 1 isolé

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Un article dans le journal La Nouvelle République du Loiret-Cher à l'occasion du lâché de ballons organisé pour la Journée du Réfugié le 20 juin 2008.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

Cours de français langue étrangère (FLE) au CADA. Cours de français langue étrangère (FLE) organisés au Centre Mirabeau pour les femmes.

Ateliers de sensibilisation aux économies d'énergie. Ateliers animés par le centre de planification sur l'hygiène corporelle, la contraception, les violences conjugales, etc.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 14 personnes (soit 7 ménages dont 7 adultes et 7 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 1 personne (soit 1 ménage dont 1 adulte)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 9 personnes (soit 3 ménages dont 4 adultes et 5 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 1,5 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage

- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : **0** - en bail glissant : 1
- Avec ouverture de droits RMI : 1 ménage
- Obtention d'un logement temporaire : 1 ménage
- Autres ALT : 1 ménage (logement relais)
- Avec ouverture de droits RMI : 1 ménage

1 ménage est sorti sur solution personnelle à la suite d'une fin de prise en charge.

Logement relais

2 logements relais ont été gérés par le CADA

5 ménages ont bénéficié des logements relais dont 3 ménages entrés en 2008, soit 16 personnes au total (12 réfugiés soit 4 ménages dont 5 adultes et 7 enfants, et 4 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 1 adulte et 3 enfants)

4 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 14 personnes dont 5 adultes et 9 enfants

• Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 5,5 mois En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA, et des centres France terre

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en hail direct : 0
 - en bail glissant : 1
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 3 ménages
 - en bail direct : 3
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDD : 3 personnes
- Domaine : restauration, secrétariat administratif
- Avec une formation linguistique : 1 personne.

La Plate-forme d'accueil, d'informations et de domiciliation

1 rue Jehan de Saveuse BP40156 - 41005 Blois Cedex

- Fermée le 31 décembre 2008
- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : 1er décembre 2003
- Nombre de personnes suivies au cours de l'année 2008 : 264
- Nombre de primo arrivants reçus au cours de l'année 2008 : 154
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 119

Nationalités	Profils
Congo	3 familles - 54 isolés
Guinée Conakry	2 familles - 48 isolés
Arménie	8 familles - 4 isolés
Congo RDC	4 familles - 5 isolés
Soudan	3 isolés

Activité d'insertion dans le département du Loir-et-Cher

• Nombre de bénéficiaires suivis en 2008 : 126 (44 hommes et 82 femmes)

- D'origine francophone : 64 - D'origine non francophone : **62**

• Principales nationalités du public pris en charge :

Nationalités	Nombre
Guinée	44
Géorgie	20
Arménie	17
Russie	14
Congo Brazzaville	9

• Répartition par statut des personnes prises en charge :

• Réfugiés : **65** • Régularisés : 58 • Protections subsidiaires : 3

• Sorties vers l'emploi : 86 personnes ont accédé à un emploi

La répartition est la suivante :

- Principaux domaines : agriculture, bâtiment, restauration, manutention/magasinage, entretien, boucherie, hôtellerie, sécurité, administration
- Soit : 16 CDI, 38 CDD de plus de 6 mois, 28 CDD de moins de 6 mois, 38 contrats aidés, 16 contrats saisonniers, 14 intérims.
- Formations : 6 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (plate-forme d'insertion et d'emploi, assistante maternelle, manutention)

Taux de retour à l'emploi :

• CDI et CDD + 6 mois : 62.66% \bullet Tout type de contrat confondu : 68.25%

Sorties vers le logement :

- 12 logements attribués dont 10 logements privés et 2 logements bailleurs publics
- 12 logements attribués pour 10 familles et 2 adultes isolés





CADA de Romorantin/Salbris

52 bis avenue de Villefranche - 41 200 Romorantin

- Nombre total de places CADA dans le département du Loir-et-Cher : 180 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 29 septembre 2004
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 60 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 105
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 41 (dont 5 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 50
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 105%
- Taux de rotation sur l'année : 1,75
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 24 statuts et 5 protections subsidiaires soit 11 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 16,67%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 57,14%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 182 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 448 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Arménie	3 familles
Russie	3 familles
Serbie	2 familles
Congo RDC	1 famille
Sri-Lanka	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

La journée des femmes

Le 8 mars, l'équipe du CADA a organisé une journée d'information aux femmes présentes au sein du CADA sur l'évolution de la femme dans la société française, le droit des femmes en France et celui dans les pays d'origine des femmes présentes lors de l'information. Enfin, la rencontre s'est achevée par un repas collectif partagé entre femmes et constitué par les plats des différents pays.

La journée mondiale des réfugiés

Le 20 juin, les différents partenaires du CADA étaient conviés par l'équipe afin de découvrir les différentes nationalités présentes au sein du CADA. Pour cette occasion, la salle d'activité avait été décorée par un panneau représentant chaque nationalité, la situation géographique et les particularités (langue, religion, etc.) des résidents du CADA. Trois pays (le Bangladesh, le Congo RDC et le Kosovo) ont été présentés par des résidents du CADA aux partenaires. La municipalité et les partenaires étaient présents.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Cours de français

Les cours de français langue étrangère (FLE) se sont poursuivis en 2008, à raison de deux après-midi par semaine. En septembre, l'équipe du CADA s'est renforcée avec l'arrivée de deux bénévoles qui assurent dorénavant les cours de FLE. Leur présence permet un accompagnement individualisé renforcé lors des cours.

Atelier iuridique

Trois visites à la CNDA ont été organisées au cours de l'année 2008. En mars, ces sorties ont été complétées par un atelier juridique sur la procédure à suivre en tant que demandeur d'asile. Tous les résidents du CADA ont participé à cet atelier.

Ateliers liés à la santé

Un atelier sur la CMU (fonctionnement, renouvellement, droits et devoirs ; etc.) a été organisé en partenariat avec la CPAM du Loir-et-Cher et en présence de Mme Pidoux, intervenante au centre d'examen de santé de Blois. Le succès de cet atelier nous a amené à le reconduire sur l'année 2009.

Une rencontre avec les puéricultrices de la PMI et les femmes du CADA a été organisée en mars sur le thème « l'équilibre alimentaire pour les enfants de 0 à 6 ans ». Cette rencontre devra aboutir sur l'année 2009 à un atelier cuisine consacré à « l'alimentation pour les enfants de 0 à 6 ans ». En fin d'année, quatre ateliers en partenariat avec le planning familial et le centre social Batiss CAF ont été mis en place pour les femmes du CADA.

Atelier sur la fiscalité et le code de la route

Devant les difficultés des résidents, il est paru essentiel de mettre en place un atelier sur « les impôts en France ». Cet atelier a eu un vif succès. Tous les résidents du CADA étaient présents afin de connaître le fonctionnement du système fiscal français et ont ainsi pu compléter leur feuille d'impôt.

En octobre, en partenariat avec la police de Romorantin, un atelier sur le « permis de conduire et le code de la route en France » a été organisé. Les intervenants de la police nationale ont su adapter l'intervention à la particularité de notre public non francophone et l'atelier a rencontré un franc succès.

Atelier insertion :

En septembre, un atelier consacré au logement a été organisé. L'atelier retraçait le parcours d'une personne réfugiée dans le Loir-et-Cher, de sa sortie en CADA à l'obtention de son logement (parc public, parc privé, coût d'un logement, aides au logement, etc.).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 24 personnes (soit 6 ménages dont 11 adultes et 13 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 5 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 3 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008
- 18 personnes (soit 4 ménages dont 8 adultes et 10 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :

5 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 3 enfants)

• Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 2 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement temporaire : 4 ménages

Résidences sociales, FJT, FTM...: 3 ménages (CPH)

- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes
- Autres ALT : 1 ménage (logement relais) • Avec un CDI/CDD : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Avec une formation linguistique : 1 personne

Logement relais

• 2 logements relais ont été gérés par le CADA

3 ménages ont bénéficié des logements relais dont 1 ménage entré en 2008, soit 14 personnes au total (7 réfugiés soit 2 ménages dont 5 adultes et 2 enfants et 5 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 2 adultes et 3 enfants)

2 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 7 personnes dont 5 adultes et 2 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 8 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Autres solutions de logement :

1 ménage (solution personnelle chez des compatriotes)





CADA de Vendôme

1 ter, rue Charles PEGUY - 41 100 Vendôme

• Nombre total de places CADA dans le département du Loir-et-Cher : 180 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er janvier 2006

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 60 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 94

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 39 (dont 5 naissances)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 34

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 99%

• Taux de rotation sur l'année : 1,57

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 2 protections subsidiaires soit 2 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 8.70%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 25%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 167 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 428 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	2 familles
Soudan	1 isolé
Arménie	3 familles
Russie	3 familles - 1 isolé
Serbie	2 familles

Evénements majeurs de l'année 2008

- « Journée interculturelle : gens d'ici et d'ailleurs » : Le CADA participe activement à la préparation et à l'animation de cette journée qui favorise les échanges et l'entente entre les personnes de différentes origines. Les demandeurs d'asile et toute l'équipe du CADA ont tenu un stand de découverte de la gastronomie de leur pays d'origine et un autre stand sur les jeux de société du monde. Le CADA avait aussi programmé deux groupes de chants, de musique et de danses traditionnelles d'Arménie et d'Afrique.
- « Le printemps des Rotes » est sans doute la fête la plus importante et la plus populaire de Vendôme. Les demandeurs d'asile du CADA participent à sa préparation et à son animation. Cette année le CADA animait un grand stand autour de la gastronomie, de l'apprentissage des danses du Sri Lanka et du Kosovo. Un atelier de maquillage était proposé aux enfants. En toute sobriété, c'est un jeune Tchéchène du CADA qui a gagné cette année la course de garçon de café!
- « La fête des associations » de la ville de Vendôme est une rencontre importante pour le CADA. L'animation autour du stand France terre d'asile permet de faire connaître nos objectifs et le sens de notre travail. C'est aussi l'occasion pour de nouveaux bénévoles de rejoindre l'équipe des enseignants de français. Des demandeurs d'asile peuvent trouver à cette occasion de nouvelles associations qui recherchent des volontaires pour les aider.

Le CADA participe aux animations sportives et socioculturelles proposées par les services de la ville. Les adolescents du centre ont ainsi réalisé un film de reportage sur « le lien de solidarité des population étrangères du quartier des Rotes avec leur population d'origine ».

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

L'insertion sociale et professionnelle est une des bases de l'animation. Seize heures hebdomadaires de cours de français langue étrangère sont données au CADA, plus des cours particuliers pour des personnes en difficulté d'apprentissage.

Mise en place d'ateliers consacrés à la demande d'asile, la sortie du CADA en cas de rejet de cette demande, de la recherche d'un emploi et d'un logement en cas d'obtention d'un statut.

L'apprentissage de la vie en France, la connaissance des institutions, de la sécurité domestique, la santé, de l'alimentation et de la nutrition sont des thèmes étudiés avec des ateliers pratiques.

Deux animations ayant nécessité plusieurs séances ont été consacrées à un « groupe de paroles de femmes » avec le soutien du Planning familial et autour d'une réflexion sur la parentalité avec le Programme de réussite éducative.

Le jardin familial est également un outil important de bien être et de socialisation pour les demandeurs d'asile.

Les sorties à thème et des spectacles vivants sont proposés aussi bien aux enfants et aux adolescents qu'adultes du CADA.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 13 personnes (soit 3 ménages dont 7 adultes et 6 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 6 personnes (soit 3 ménages dont 3 adultes et 3 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008
- 13 personnes (soit 3 ménages dont 7 adultes et 6 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 6 personnes (soit 3 ménages dont 3 adultes et 3 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 6 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 1
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : manutention
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Obtention d'un logement temporaire : 4 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 2 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne

• Domaine : espaces verts

• Avec une formation linguistique : 2 personnes

• Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

- Autres : 1 personne (ATA)

- Autres ALT : 2 ménages (logements relais)

• Avec une formation qualifiante : 1 personne

• Domaine : serveuse • Autres : 4 personnes (ATA)

Logement relais

• 1 logement relais a été géré par le CADA

2 ménages du CADA ont bénéficié des logements relais dont 1 ménage entrés en 2008, soit 5 personnes au total (4 réfugiés soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants et 1 protection subsidiaire soit 1 ménage dont 1 adulte et 0 enfants

1 ménage est sorti du logement relais en 2008 soit 4 personnes dont 2 adultes et 2 enfants

• Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 8 mois

En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA

Modalités de sortie :

Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage

- en bail direct : 1 - en bail glissant : 0 Avec un CDI/ CDD: 1 personne Domaine : manutention

Avec ouverture de droits RMI : 1 personne



CADA de Chambon-le-Château

L'Igloo Route de Chapeauroux - 48600 Chambon le Château

- Nombre total de places CADA dans le département de Lozère : 40 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er octobre 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 40 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 64
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 25 (dont 2 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 25
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 94%
- Taux de rotation sur l'année : 1,60
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 5 statuts soit 5 dossiers
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 31,25%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA: 190 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA: 566 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo Brazzaville	1 famille
Equateur	1 isolé
Arménie	1 familles - 4 isolés
Russie	1 isolé
Serbie	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Animations extérieures :

Sorties culturelles (cinéma, spectacles, théâtres) Sorties découvertes (randonnées, parc animalier)

Ateliers à thèmes : réalisés par des intervenants extérieurs et/ou des membes de l'équipe CADA

Thèmes: Organisation administrative du territoire, santé animé par CODES 48 (prévention, contraception, hygiène corporelle...), sécurité routière (animé par la Croix Rouge), formation premier secours et visite terrain (caserne pompiers Grandrieu), logement, etc.

FLE au sein du CADA et en partenariat avec un membre de l'éducaton nationale les lundi, mardi et mercredi.

Atelier informatique Atelier cuisine le jeudi au CADA Atelier danse le vendredi soir Atelier gymnastique le mercredi soir

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Le PGAA est organisé autour de deux axes principaux :

- · Les activités internes au CADA
- · Les activités en immersion externe

Les activités internes :

Au profit des adultes : Ce sont 15 bénévoles, des partenaires extérieurs associés aux salariés du centre qui encadrent, dans un climat visant à la valorisation du résident, des ateliers touchant à l'initiation au français, à l'informatique, à la couture, le bricolage, la cuisine et à la diffusion d'informations individuelles et collectives (vie quotidienne, planning familial, MST, diététique, dangers domestiques, budget, énergies...).

Au profit des enfants : Suivi de la scolarité et soutien scolaire.

Activités en immersion externe :

Principalement au profit des enfants : conventions visant à les impliquer pleinement dans la vie sociale locale par le biais des activités sportives et de loisirs (Centres aérés, clubs sportifs, chantiers jeunes, cinéma, école du cirque, piscine...).

Pour les adultes : en vue de développer le brassage et l'insertion dans le tissu social local:

- · Participation aux activités organisées par le centre social auscitain
- Implication comme bénévoles dans l'organisation de manifestations locales
- · Incitation à se rendre aux manifestations départementales, en famille, avec le soutien logistique du centre.

Pour les familles : établissement d'un programme d'activités de loisirs ou touristiques

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 13 personnes (soit 5 ménages dont 8 adultes et 5 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008
- 9 personnes (soit 4 ménages dont 6 adultes et 3 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 2 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Obtention d'un logement temporaire : 2 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 2 ménages
- Avec une formation linguistique : 2 personnes

CADA d'Angers

Antenne de Saumur

2, rue Guillaume Lekeu 49000 Angers | 22, place saint pierre 49400 Saumur

• Nombre total de places CADA dans le département du Maine et Loire : 260 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er décembre 2001

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 140 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 229

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 82 (dont 7 naissances)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 91

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 96%

• Taux de rotation sur l'année : 1,64

Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 17 statuts et 2 protections subsidiaires soit 19 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 14,29%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 51,35%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 171 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 654 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Russie	6 familles - 1 isolé
Arménie	5 familles
Soudan	1 familles - 9 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Le département du Maine et Loire a vécu au rythme des arrivées importantes de demandeurs d'asile sur le territoire angevin. La suppression de nombreuses places d'hébergement d'urgence (près de 70) a remis sous les feux des projecteurs la situation inquiétante de ce public, principalement des isolés soudanais en errance dans les rues d'Angers faute de place en CADA ou en hébergement transitoire.

Le partenariat avec les services de l'Etat a permis de préserver 25 places d'urgence pour palier à ces difficultés, mais force est de constater que cela est loin d'être suffisant.

Au travers d'événements clefs sur le territoire angevin, France terre d'asile continue sa mission de communication sur le droit d'asile et sur l'importance de préserver cette tradition.

Ainsi, France terre d'asile s'est une nouvelle fois associée au Festival du scoop en proposant un colloque autour des luttes et de l'exil des femmes, avec les interventions de Pierre Henry (directeur général de l'association), Nathalie Bourrus (reporter à France Info), Alima Boumediene (sénatrice)...

Plus de 800 personnes ont assisté à ce colloque.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

Le programme global d'animation et d'autonomisation du centre Angers Saumur est porté par l'ensemble des inter-

Chaque semaine plusieurs ateliers sont proposés aux résidents afin de faciliter la réalisation de leur projet de vie en France.

Les thèmes sont variés (sécurité routière, accès aux soins, la démocratie en France...) et les séances conviviales. L'échange des savoirs est l'outil incontournable de l'équipe pour valoriser le vécu et les connaissances de nos résidents.

Nous sollicitons nos partenaires pour construire et animer la plupart des ateliers. Ainsi, nous accueillons des puéricultrices de la PMI pour tous les sujets liés à la grossesse, des intervenants de la sécurité routière pour présenter le code de la route, les obligations du conducteur...

Enfin, nous insistons particulièrement sur l'apprentissage du français en proposant plusieurs heures de cours par groupe de niveau, dispensés par un membre de l'équipe et de nombreux bénévoles.

L'insertion des réfugiés

Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
 51 personnes (soit 17 ménages dont 22 adultes et 29 enfants)

Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
 6 personnes (soit 3 ménages dont 4 adultes et 2 enfants)

Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
 37 personnes (soit 10 ménages dont 14 adultes et 23 enfants)

Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :
 5 personnes (soit 2 ménages dont 3 adultes et 2 enfants)

 Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 7 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement pérenne : 7 ménages

• Obtention d'un logement dans le parc public : 7 ménages

- en bail direct : ${\bf 7}$

- en bail glissant : 0

 Avec un CDI/ CDD : $\bf 5$ personnes

• Domaine : menuiserie, travaux saisonniers, bâtiment

• Avec une formation qualifiante : 1 personne

• Domaine : bâtiment

• Avec une formation linguistique : 2 personnes

• Avec ouverture de droits RMI : 10 personnes

• Autres : 1 personne (ASSEDIC)

• Obtention d'un logement dans le parc privé : **0 ménage**

• Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages

• Résidences sociales, FJT, FTM...: 2 ménages

• Avec un CDI/ CDD : 1 personne

• Domaine : agriculture

• Avec une formation linguistique : 1 personne

• Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

• Autres ALT : 1 ménage

• Avec une formation linguistique : 1 personne

 \bullet Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

Logement relais

10 logements relais ont été gérés par le CADA

24 ménages ont bénéficié des logements relais dont 13 ménages entrés en 2008, soit 35 personnes au total (35 réfugiés soit 24 ménages dont 27 adultes et 8 enfants) 15 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 23 personnes dont 17 adultes et 6 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 8,3 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 12 ménages
 - en bail direct : 12 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 9 personnes
- Domaine : nettoyage industriel, agroalimentaire, restauration
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : horticulture
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Autres solutions de logement : 2 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : agroalimentaire
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

Le CERF Angers

2, rue Guillaume Lekeu - 49000 Angers

- Mesures financées par le Conseil général : 40 personnes
- Nombre de bénéficiaires suivis en 2008 : **51 personnes**
- Sorties vers l'emploi : 39 personnes ont accédé à un emploi

La répartition est la suivante :

- Domaine : agroalimentaire, horticulture, bâtiment, nettoyage industriel, hôtellerie
- Soit : 5 CDI ou CDD de plus de 6 mois, 27 CDD de moins de 6 mois, 2 intérim, 5 contrats aidés
- Formations : 5 personnes sont entrées en formations qualifiantes rémunérées (génie climatique, conduite de machines agroalimentaires, informatique TP).



CADA de la Manche

5 rue Houssin Dumanoir - 50000 Saint-Lô

• Nombre total de places CADA dans le département de la Manche : 92

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 7 avril 2003

Modalité d'hébergement : centre éclaté
Capacité agréée au 31/12/2008 : 92

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 143

• Nombre de personnes entrées en 2008 : **54**

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 58

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 97%

• Taux de rotation sur l'année : 1,55

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :

7 statuts soit 15 personnes.

• Taux de reconnaissance OFPRA : 1,67%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 23,08%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 182 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 635 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Russie	10 familles
Arménie	7 familles
Serbie	4 familles
Azerbaïdjan	2 familles

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Une quinzaine d'articles de presse ont de nouveau relayé les faits marquants de la vie du CADA et du relais insertion de la Manche au cours de l'année 2008. Que ce soit à travers l'implication des demandeurs d'asile dans les manifestations locales (« fête des familles » à Cherbourg, participation au festival « Femmes dans la Ville), ou lors de la journée mondiale des Réfugiés, marquée par une forte mobilisation de l'ensemble des familles, réunies pour la première fois à Carentan.

Un accent a également été mis sur la sensibilisation à la demande d'asile auprès des équipes éducatives des établissements scolaires des villes de Saint-Lô, Coutances et Carentan. Le CADA et le relais insertion ont également participé à la semaine de la citoyenneté clôturée par un débat animé par Pierre HENRY au lycée agricole de Coutances. Le partenariat avec l'Association de la fondation Etudiante pour la Ville de Cherbourg s'est renforcé et tous les enfants scolarisés et hébergés au CADA de Cherbourg ont bénéficié d'un accompagnement englobant le soutien scolaire et la découverte de la société d'accueil.

Le partenariat santé, actif depuis 2005 sur Cherbourg, a été accentué en 2008 par le rapprochement entre les professionnels de santé libéraux, l'hôpital public et l'atelier Santé ville dont le CADA fait partie.

A l'initiative de quatre CADA de France terre d'asile localisés en Normandie, un colloque régional s'est tenu au centre des congrès de Caen sur le thème de l'intégration en Normandie.

Cette première rencontre régionale de l'intégration a eu lieu le 1er avril 2008 et a réuni plus de 200 personnes représentant les acteurs associatifs et institutionnels en charge de l'intégration en Normandie.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Que le demandeur d'asile puisse ou non rester en France, le temps du séjour est mis à profit à travers le PGAA pour satisfaire un ensemble de connaissances et de compétences. Depuis sa mise en œuvre en 2005, la réflexion sur le PGAA ne cesse d'évoluer. En 2008, les nombreux ateliers se sont poursuivis dans le CADA, avec pour thèmes la compréhension du système administratif et politique, la CNDA, les techniques de recherche de logement et d'emploi, le système scolaire en France, la prévention des accidents domestiques, etc.

Ces séquences d'échanges se sont ajoutées aux cours de français langue étrangère (FLE) et ont été fréquentées de façon très assidue par les familles. En outre, un atelier informatique a été mis en place pendant le premier semestre 2008 grâce à l'intervention d'un bénévole.

En parallèle, des réunions de réflexion ont été menées conjointement entre les équipes du CADA et de l'insertion afin d'articuler les finalités de ces ateliers et celles de l'accompagnement individuel. Ces réflexions ont permis d'aboutir à la planification d'ateliers à proposer en fonction des besoins des personnes et du stade de leur procédure.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 15 personnes (soit 4 ménages dont 7 adultes et 8 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
 9 personnes (soit 3 ménages dont 5 adultes et 4 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 3,5 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : **1** - en bail glissant : **0**
- Avec une formation linguistique : **2 personnes**
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Obtention d'un logement temporaire : **2 ménages**
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 1 ménage
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Autres ALT : 1 ménage
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- \bullet Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes

Logement relais

2 logements relais ont été gérés par le CADA

4 ménages ont bénéficié des logements relais dont 2 ménages entrés en 2008, soit 8 personnes au total (4 réfugiés soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants et 1 famille régularisée (demande de la Ddass) soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants) 2 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 11 personnes dont 4 adultes et 7 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 9 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA.

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : **1** - en bail glissant : **0**
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Autres solutions de logement : 1 ménage
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : sécurité
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes

Le service d'accueil, d'informations et de domiciliation

5 rue Houssin Dumanoir - 50000 Saint-Lô

Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : **août 2003** Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **22**

Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 8 personnes (8 adultes)

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Iran	2 familles
Irak	1 famille - 1 isolé
Chine	1 famille
Congo Brazzaville	4 isolés
Soudan	3 isolés

CADA de Chaumont

5, avenue du souvenir français - 52000 CHAUMONT

• Nombre total de places CADA dans le département de Haute-Marne : 130 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 15 avril 2002

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 70 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 104

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 34 (dont 3 naissances)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 44

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 97%

• Taux de rotation sur l'année : 1,49

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 33 statuts et 12 protections subsidiaires soit 18 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 27.08%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 82,86%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 181 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 498 jours

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils	
Serbe	3 familles	
Algérienne	1 famille	
Colombienne	1 famille	
Irakienne	1 famille	
Angolaise	1 famille	

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Conception et réalisation d'un ouvrage de cuisine (500 exemplaires)

Participation à la Semaine de la Solidarité Internationale en novembre 2008

Journée mondiale du réfugié : Rencontre, échange et activités ludiques ayant réunis environ 200 personnes autour du lac de Villegusien

Chantier de restauration du patrimoine en juillet 2008

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

Les sorties culturelles : Théâtre « Le Relax » à Chaumont et « Culture du cœur » sur la région Champagne-Ardenne

Les actions pour adultes :

Les cours de français et l'atelier d'écriture

Les jeudis « découverte » (cycle : logement et budget familial, histoire de France, fonctionnement politique de la France, l'école, comment ça marche ?, la santé, la sécurité routière) Les randonnées en partenariat

L'atelier informatique

Le cycle de découverte de la Haute-Marne (été 2008)

Les actions pour les enfants et les adolescents :

Les activités éducatives et de loisirs (piscine, atelier cirque, foot en salle, patinoire, accrobranches)

Le soutien scolaire intégrant des séances de lecture (1 fois par mois) avec l'association « Aux cœurs des mots »

Les temps forts et les actions en partenariat :

La semaine de la solidarité internationale

Le téléthon

La formation aux gestes de premier secours pour les salariés

Le chantier de restauration du patrimoine local

Le projet « un jardin pour les autres » coordonné par le Secours Populaire

La fête de fin d'année (16/12/08)

L'insertion des réfugiés

• Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008

33 personnes (soit 8 ménages dont 16 adultes et 17 enfants)

• Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :

12 personnes (soit 2 ménages dont 4 adultes et 8 enfants)

Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008

24 personnes (soit 5 ménages dont 10 adultes et 14 enfants)

• Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 6 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 4 enfants)

• Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 3,6 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement pérenne : 4 ménages

• Obtention d'un logement dans le parc public : 4 ménages

- en bail direct : 4

- en bail glissant : 0

• Avec un CDI/ CDD : 2 personnes

• Domaine : restauration

• Avec une formation linguistique : 1 personne

• Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

• Obtention d'un logement temporaire : 2 ménages

- 2 ménages (1 ménage en logement relais et 1 ménage en CPH)

• Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes

Logement relais

1 logement relais est géré par le CADA

2 ménages ont bénéficié du logement relais dont 1 ménage entré en 2008, soit 10 personnes au total (10 réfugiés soit 2 ménages dont 5 adultes et 5 enfants)

1 ménage est sorti du logement relais en 2008 soit 5 personnes dont 4 adultes et 1 enfant.

• Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 7 mois

- En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage

- en bail direct : 1

- en bail glissant : 0

• Avec un CDI/ CDD : 1 personne

• Domaine : bâtiment

Le service d'accueil et d'orientation

5, avenue du souvenir français 52000 CHAUMONT

- Date d'ouverture du SAO et/ou de la gestion par France terre d'asile : 17 novembre 2007
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 9
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 9 (7 adultes et 2 enfants)

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Nord Coréenne	1 isolé
Chinoise	1 famille
Arménienne	1 famille
Angolaise	1 famille



CADA de Mayenne

5, quai de la République 53100 Mayenne

Antenne de Laval

5, allée du Vieux Saint-Louis 53000 Laval

- Nombre total de places CADA dans le département de la Mayenne : 90 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 7 janvier 2002
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 90 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 148
- Nombre de personnes entrées en 2008 : **60 (dont 2 naissances)**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 60
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 95%
- Taux de rotation sur l'année : 1,64
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 16 statuts et 1 protection subsidiaire soit 17 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 15,15%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 66,67%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 155 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 422 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Russie	4 familles - 1 isolé
Congo RDC	4 familles - 2 isolés
Soudan	9 isolés
Angola	1 famille
Chine	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Dans le cadre des Semaines de lutte contre le racisme, France terre d'asile en Mayenne a organisé en lien avec des enseignants des temps d'information sur le droit d'asile et de rencontre avec les demandeurs d'asile et réfugiés du CADA, auprès d'une soixantaine d'élèves de 4ème. Après ces échanges, un film a été réalisé par les élèves euxmêmes sur le thème des conflits dans le monde.

Claude Leblanc, président du comité local : Après 37 années passées dans le fauteuil du Maire de Mayenne, Claude Leblanc a été élu Président du comité local de France terre d'asile. Ce comité est aujourd'hui composé d'une vingtaine de personnes, bénévoles ou personnes ressources sur le département de la Mayenne (élus, chef d'entreprise, enseignants...).

Journée mondiale du réfugié : A cette occasion, France terre d'asile a ouvert ses portes, comme chaque année, au public de professionnels et aux particuliers, soucieux d'apprendre et comprendre le droit d'asile. Cette année, nous avons proposé une exposition du HCR et un atelier pour apprendre à écrire en différentes langues.

Forum du Conseil Départemental de l'accès au droit du 29 novembre 2008 : Depuis 2 ans, France terre d'asile en Mayenne fait partie du CDAD. Nous sommes aujourd'hui de plus en plus sollicités pour répondre à des questions sur le droit des étrangers en général.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

Tout au long de l'année, les intervenants sociaux du CADA ont

mis en place différents ateliers visant à favoriser l'autonomie des résidents (logement, emploi, administrations françaises, code de la route, santé, éducation, etc.). En 2008, 102 personnes ont eu l'occasion de bénéficier de ces réunions pratiques d'échange et d'information.

A ces ateliers, s'ajoutent les nombreuses animations proposées par le centre, telles que : l'atelier « apprendre à se connaître », le voyage d'été à Saint Malo, la journée de la femme, la sortie piquenique et randonnée au Gué de selle, le footing, l'arbre de Noël...

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 43 personnes (soit 14 ménages dont 21 adultes et 22 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
 1 personne (soit 1 ménage dont 1 adulte)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
- 35 personnes (soit 12 ménages dont 18 adultes et 17 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 1 personne (soit 1 ménage dont 1 adulte)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 2 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : industrie automobile
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Obtention d'un logement temporaire : 12 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 5 ménages
 Avec un CDI/ CDD: 1 personne
- Domaine : agroalimentaire
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : **5 personnes**
- Autres ALT : 7 ménages (logement relais)
- \bullet Avec une formation linguistique : 10 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 13 personnes

Logement relais

3 logements relais ont été gérés par le CADA

8 ménages ont bénéficié des logements relais dont 8 ménages entrés en 2008, soit 30 personnes au total (30 réfugiés soit 8 ménages dont 15 adultes et 15 enfants)

- 5 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 16 personnes dont 9 adultes et 7 enfants
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 3 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages sortant principalement du CADA de Mayenne ou ayant accepté un projet Mobilité PRIM

Modalités de sortie :

Obtention d'un logement dans le parc public : 5 ménages

- en bail direct : 5 - en bail glissant : O

Avec un CDI/ CDD : 5 personnes

Domaine : industrie métal, agro-alimentaire, bâtiment Avec une formation linguistique : 1 personne Avec ouverture de droits RMI : 9 personnes

Le « Point d'Accueil, Suivi Social Administratif et Juridique » - PASSAJ

Depuis le 1er janvier 2009, PASSAJ n'existe plus. Toutefois, l'activité de domiciliation et d'accompagnement juridique et social des demandeurs d'asile primo-arrivants est toujours assurée par France terre d'asile : 5, allée du Vieux Saint Louis, 53000 LAVAL.

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : ouverture le 01/09/2004 et fermeture le 31/12/2008
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année: 181
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 130 (115 adultes et 15 enfants)

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Soudan	42 isolés
Guinée	23 isolés
Tchad	14 isolés
Congo	6 isolés - 2 familles
Erythrée	5 isolés - 1 famille



CADA de Creil

7, rue des Usines - 60100 CREIL

- Nombre total de places CADA dans le département de l'Oise : 501 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : iuillet 1995
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 100 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 150
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 55 (dont 7 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 58
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 96%
- Taux de rotation sur l'année : 1,50
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 16 statuts et 4 protections subsidiaires soit 18 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 10%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 40%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 200 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 717 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo RDC	1 famille - 11 isolés
Congo	1 famille - 8 isolés
Nigeria	5 isolés
Mauritanie	4 isolés
Cameroun	3 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Finalisation du déménagement de notre centre entamé en septembre 2007 : D'une structure collective nous avons déployé notre capacité d'accueil en hébergement éclaté. Ce déménagement a pour objectif de favoriser l'intégration des demandeurs d'asile dans la société d'accueil et de nous installer sur une ville mieux desservie par les transports en commun afin de faciliter les démarches d'insertion des personnes reconnues réfugiées.

L'équipe a mobilisé 22 logements, dont 14 situés sur la ville de Creil et 4 sur la ville de Nogent-sur-Oise. Nos nouveaux bureaux, plus spacieux et confortables, se situent derrière la gare de Creil.

Nous avons commencé à développer le partenariat sur notre nouveau lieu d'implantation. Nous avons notamment rencontré la directrice du CCAS de Creil, l'équipe RMI/RSA du Conseil Général, ainsi que la présidente et l'équipe de l'association « Femmes sans frontières », une association creilloise œuvrant pour l'intégration et l'insertion des femmes.

Ce travail de contacts se poursuivra activement en 2009.

Au niveau départemental, nous avons participé à plusieurs réunions consacrées à l'élaboration du nouveau Schéma d'Accueil, d'Hébergement et d'Insertion (SAHI) de l'Oise.

Ces réunions organisées par la DDASS regroupaient les acteurs de la lutte contre l'exclusion.

Par ailleurs, France terre d'asile a participé aux réunions concernant la création d'un comité de suivi de la mise en œuvre du DALO dans l'Oise. Ce projet est impulsé par le CLIO - Comité Logement et Insertion de l'Oise - dont notre association est membre.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation)

Compte tenu du surcroît de travail lié à notre déménagement, le PGAA a fonctionné au ralenti cette année.

Les demandeurs d'asile non francophones ont bénéficié de cours de français langue étrangère et d'alphabétisation dispensés par l'association « Alpha Creil ». Cette activité redémarrait en interne en fin d'année.

L'espace informatique du CADA s'est enrichi de deux nouveaux postes. \\

Ateliers collectifs : Une séance d'information et d'échange sur les MST animée par une sage femme du Conseil Général, une réunion d'aide à la déclaration d'impôt et un atelier emploi pour les régularisés.

A noter également, la participation de résidents à la nuit du logement en mars, notre traditionnelle journée à la mer et quelques sorties extérieures.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
 28 personnes (soit 22 ménages dont 23 adultes et 5 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
 7 personnes (soit 3 ménages dont 4 adultes et 3 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 16 personnes (soit 15 ménages dont 15 adultes et 1 enfant)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 6 personnes (soit 2 ménages dont 3 adultes et 3 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 6 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : **0**
- Avec un CDD : 1 personne
- Domaine : sécurité
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- $\bullet \ \mathsf{Avec} \ \mathsf{un} \ \mathsf{CDD} : \textbf{1} \ \boldsymbol{\mathsf{personne}}$
- Domaine : bâtiment
- Obtention d'un logement temporaire : 9 ménages
- \bullet Résidences sociales, FJT, FTM . . . : 7 ménages
- Avec un CDI/CDD : 2 personnes
- Domaine : industrie
- Avec une formation qualifiante : 2 personnes
- Domaine : DEAU (général) et BEP (logistique)
- Avec ouverture de droits RMI : 4 personnes
- Autres ALT : 2 ménages

• Autres : 2 personnes (API) • Autres sorties : 6 ménages • Avec un CDD : 5 personnes • Domaine : hôtellerie et industrie • Avec ouverture de droits RMI : 4

Evénements majeurs de l'année 2008 :

3 logements relais ont été gérés par le CADA

5 ménages ont bénéficié des logements relais dont 2 ménages entrés en 2008, soit 9 personnes au total (6 réfugiés soit 4 ménages dont 4 adultes et 2 enfants et, 3 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 1 adulte et 2 enfants) 2 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 3 personnes, dont 2 adultes et 1 enfant

• Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 16,5 mois - En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage

- en bail direct : 1 - en bail glissant : $\mathbf{0}$

• Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

• Autres solutions de logement : 1 ménage

• Avec ouverture de droits RMI : 1



CADA de Paris

24, rue Marc Seguin - 75018 Paris

- Nombre total de places CADA dans le département de Paris : 370 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er décembre 2004
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008: 110 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 186
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 78
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 84
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 97%
- Taux de rotation sur l'année : 1,69
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 42 statuts et 5 protections subsidiaires soit 47 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 33.33%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 56,63%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 202 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 615 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	16 isolés
Chine	11 isolés
Afghanistan	7 isolés
Arménie	4 isolés
Guinée	4 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

L'équipe du CADA de Paris s'est investie dans la préparation de la Journée mondiale du Réfugié du 20 juin 2008, organisée en collaboration avec Pari Roller.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Ateliers sur le système de santé en France, animé et réalisé une résidente travaillant dans le domaine médicale dans son pays Cours de FLE animés par une intervenante sociale Cours d'informatique

Atelier sur l'insertion des réfugiés

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 55 personnes (soit 55 ménages dont 55 adultes et 0 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 5 personnes (soit 5 ménages dont 5 adultes)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 38 personnes (soit 38 ménages dont 38 adultes)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 3 personnes (soit 3 ménages dont 3 adultes)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 3.45 mois

Modalités de sortie :

• Obtention d'un logement pérenne : 4 ménages

- Obtention d'un logement dans le parc privé : 4 ménages
 - en bail direct : 4
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : aide à la personne
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : médecine
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Obtention d'un logement temporaire : 34 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 9 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 4 personnes
- Domaine : garde d'enfant, BTP, restauration
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : BTP
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 5 personnes
- CHRS/CPH : 24 ménages
- Avec une formation linguistique : 11 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 24 personnes
- Autres : 1 ménage (urgence)



CADA de Rouen

4 rue de Fontenelle - 76000 Rouen

• Nombre total de places CADA dans le département de Seine Maritime. : 720 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : janvier 2002

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 142 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 222

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 91 (dont 2 naissances)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 90

Taux d'occupation du CADA sur l'année : 93%

• Taux de rotation sur l'année : 1,56

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :

11 statuts et 1 protection subsidiaire soit 12 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 22,22%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 42,86%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 189 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 655 jours

Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Irak	4 familles
Russie	2 familles - 3 isolés
Serbie	2 familles
Nigéria	1 famille - 4 isolés
Rwanda	1 famille - 2 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Organisation d'une rencontre régionale de l'intégration à Caen. 200 participants sont venus entendre et échanger avec des représentants institutionnels et associatifs sur les problématiques liées à l'accès à l'emploi et au logement des réfugiés et aux réponses apportées par des actions et des partenariats menés sur les territoires.

Continuité des journées d'information auprès des professionnels du Conseil Général, de l'Education Nationale et des agences ANPE. Dans le cadre de la signature de la convention nationale avec la FNAIM, participation à l'assemblée générale de la FNAIM Haute Normandie avec tenue d'un stand.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation)

Cours de français langue étrangère (FLE) : Une évaluation individuelle basée sur le Cadre Européen de Référence des Langues est proposée aux résidents à l'entrée en CADA et en cours de « formation ». Un livret de suivi est fourni à chaque usager s'engageant à suivre les ateliers ; y sont notés sont niveau de départ et ses antécédents par rapport à l'apprentissage des langues et son évolution au cours des ateliers. Ce livret est remis à l'usa-

ger à sa sortie de formation. Les ateliers de « français parlé » et

« goûter des livres initiés » en 2007 ont été pérennisés en 2008.

Réseau échanges de savoir : ces réseaux permettent aux demandeurs d'asile l'acquisition des outils pour une meilleure connaissance et appropriation de leur environnement. Ils permettent également une valorisation de leurs savoir-faire. Ces rencontres mensuelles mobilisent essentiellement des familles, créant ainsi une mixité culturelle et générationnelle très enrichissante. 35 résidents ont participé à des journées d'échanges collectifs. Les objets produits lors de certains ateliers ont été vendus lors de manifestations ce qui permet l'autofinancement du réseau.

Atelier d'art-thérapie : La dégradation de l'état de santé mentale des familles en demande d'asile (souffrance psychologique, périodes d'angoisse et de stress, blocages notamment pour apprendre une nouvelle langue, etc.) est une réalité. C'est face à cela que le CADA de Rouen a décidé de mettre en place des partenariats avec différentes associations spécialisées. Là où il devient impossible d'exprimer sa souffrance par des mots, l'art-thérapie se propose de la transformer en création artistique, porteuse de sens. Cette psychothérapie regroupe des techniques aussi diverses que la sculpture, le théâtre ou encore l'écriture. 14 usagers ont participé aux 13 séances proposées en 2008 et nous avons pu apprécier une évolution positive du comportement (mieux-être verbalisé), une satisfaction et participation active lors des ateliers et des expositions des œuvres (valorisation et estime de soi renforcées) et une intégration de chacun au groupe (partage, échange, entraide).

Projet vacances: France terre d'asile a favorisé les vacances pour tous en rendant accessible à 11 familles du CADA le départ en vacances d'été. Le CADA a sollicité des partenaires autour de ce projet : ATD Quart-Monde, Bourse Solidarité Vacances, CCAS, Conseil Général, Secours Catholique, Secours Populaire, association Mer & Campagne, centre social Etienne Pernet.

Interventions externes: Plusieurs ateliers ou visites ont été conçus en partenariat avec d'autres associations et proposés aux résidents. Par exemple:

Ateliers sur la contraception et la prévention du SIDA, animés par **AIDES**

Atelier sur les conduites addictives, animé par la BOUSSOLE Visite de la cité des métiers et découverte de l'environnement socio-économique

Séances sur la relation parents-enfants, coordonnées par l'Espace **Parents**

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 23 personnes (soit 7 ménages dont 12 adultes et 11 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 4 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 2 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 33 personnes (soit 9 ménages dont 15 adultes et 18 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 0
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 9 mois

Modalités de sortie :

Les personnes réfugiées, protection subsidiaire ou régularisées sont orientées vers le CERF pour l'insertion, les chiffres suivants sont donc inclus dans ceux transmis par le CERF.

- Obtention d'un logement pérenne : 6 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 6 ménages
 - en hail direct : 6
 - en bail glissant : 0

- Avec un CDI/ CDD : 3 personnes
- Domaine : restauration, médecine, bâtiment
- Avec une formation qualifiante : 4
- Domaine : santé publique, science et informatique, DEAS
- Avec une formation linguistique : 2
- Autres : 2 personnes (recherche d'emploi)
- Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 2 ménages (1 AFTAM et 1 résidence universitaire)
- Avec une formation qualifiante : 2 personnes
- Domaine : science et informatique et moniteur-éducateur
- Autres ALT : 1 ménage
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes

Logement relais

10 logements relais ont été gérés par le CADA

21 ménages ont bénéficié des logements relais dont 14 ménages entrés en 2008, soit 68 personnes au total (65 réfugiés soit 20 ménages dont 23 adultes et 42 enfants et 3 protections subsidiaires soit 1 ménage dont 1 adulte et 2 enfants).

12 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 42 personnes dont 18 adultes

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 12 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages du département et du national

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 9 ménages
 - en bail direct : 9
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 6 personnes
- Domaine : chauffeur livreur, bâtiment
- Avec une formation qualifiante : 2 personnes
- Domaine : santé publique, aide à la personne
- Avec une formation linguistique : 4 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 8 personnes
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 3 ménages
 - en bail direct : 3
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : restauration, agent de service
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

La Plate-forme d'accueil, d'information et de domiciliation

DIRF de Rouen

4 rue de Fontenelle - 76000 Rouen

- Fermeture du service du Havre : 30 juin 08
- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : ianvier 2004

- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 9139
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 397
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Nigéria	8 familles - 74 isolés
Arménie	15 familles - 22 isolés
Rwanda	4 familles - 28 isolé
Congo	2 familles - 37 isolés
Kosovo	8 familles - 8 isolés

Missions :

Depuis, le DIRE de Rouen assure pour les primo-arrivants :

- l'attribution des rendez-vous en préfecture sur des plages horaires journalières réservées à France terre d'asile par le service des étrangers pour le retrait des APS et des premiers récépissés,
- le traitement des admissions régionales ou nationales en CADA pour les demandeurs d'asile admis au séjour dans la région en collaboration avec les DDASS de la Seine Maritime et de

Le CERF Rouen

4 rue de Fontenelle - 76000 Rouen

- Mesures ASI : 50 mesures
- Mesures Conseil général : 70 mesures
- Nombre de bénéficiaire suivis en 2008 : 167
- Nombre de personnes sorties : 72
- Sorties vers l'emploi : 25 personnes ont accédé à un emploi

La répartition est la suivante :

- Domaine : bâtiment, entretien, restauration, sécurité, aide à la personne, animation, manutention, santé, chauffeur, télécommunication, agent de service.
- Soit : 4 CDI, 6 CDD de plus de 6 mois, 8 CDD de moins de 6 mois, 4 intérims, 3 contrats aidés.
- Formations : 8 personnes sont entrées en formations qualifiante
- Domaine : mécanique, aide à la personne, maintenance automatisme, analyse biologie, santé publique, moniteur éducateur, électricité
- Sorties vers le logement :

27 logements attribués dont 4 logements privés et 23 logements bailleurs publics. 27 logements attribués pour 16 ménages et 11 adultes isolés

CADA de Melun

90, avenue du Général Patton - 77000 Melun

- Nombre total de places CADA dans le département de Seine-et-Marne : 465 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 21 novembre 2001
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 70 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 113
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 46 (dont 1 naissance)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 45
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 94%
- Taux de rotation sur l'année : 1,61
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 11 statuts et 1 protection subsidiaire soit 12 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 23.81%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 73,33%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 197 jours
- Durée movenne de la procédure OFPRA + CNDA : 852 iours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	1 famille - 9 isolés
Ethiopie	1 famille - 1 isolé
Irak	2 familles
Russie	2 familles
Serbie	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

« Ouvrons les portes !! » tel fut notre slogan lors de notre première porte ouverte le jeudi 5 juin 2008. Nous avons eu le plaisir d'accueillir la plupart de nos partenaires institutionnels (préfecture, mairie, conseil général, Anaem, TGI de Melun, collèges et lycées) ainsi que de nombreux curieux. Les CADA de Seine-et-Marne ainsi que nos collègues d'Île-de-France se sont joints à nous autour d'un débat mené par Mme DUARTE (responsable du service formation de France terre d'asile) sur le thème suivant : « que sont-ils devenus ? » avec l'intervention d'anciens demandeurs d'asile sur leur parcours d'exil. Un moment d'émotion partagée lorsqu'une des intervenantes a exhibé fièrement à la fin de son discours sa carte d'identité française obtenue tout récemment. Une exposition de peinture s'est également tenue ainsi que de nombreux stands sur nos missions au quotidien et sur France terre d'asile en particulier. Un barbecue est venu clôturer cet après-midi laissant à chacun la possibilité d'aller à la rencontre de l'autre.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

- Atelier FLE : fréquence 2 fois par semaine, groupe régulier de 12 personnes
- Atelier logement : fréquence 1 fois par semaine, groupe de 4/5 personnes
- · Atelier maitrise budgétaire : fréquence 1 fois par semaine groupe de 4/5 personnes (création d'un livret remis à la fin de la session à tous les participants)
- Droit à la parole : 1 fois par semaine sur la base du volontariat

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 20 personnes (soit 5 ménages dont 8 adultes et 12 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 5 personnes (soit 1 ménage dont 1 adulte et 4 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 20 personnes (soit 5 ménages dont 8 adultes et 12 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 5 personnes (soit 1 ménage dont 1 adulte et 4 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 5,7 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : manutentionnaire
- Avec une formation linguistique : 3 personnes
- Autres : 1 personne (intérim mission courte durée)
- Obtention d'un logement temporaire : 5 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM CPH autres...: 2 ménages (CPH, solution familiale)
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Autres : 1 personne (API)
- Autres ALT : 3 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : employé de maison
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : création d'entreprise
- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes
- Autres : 2 personnes MDPH (maison départementale des personnes handicapées)

Logements relais

11 logements relais ont été gérés par le CADA

21 ménages ont bénéficié des logements relais dont 15 ménages entrés en 2008, soit 53 personnes au total (46 réfugiés soit 19 ménages dont 26 adultes et 20 enfants et 7 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 3 adultes et 4 enfants)

6 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 18 personnes dont 9 adultes et

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 11/12 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 4 ménages
 - en bail direct : 4
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 4 personnes
- Domaine : espace vert, sécurité et manutention
- Autres : 1 personne MDPH (maison départementale des personnes handicapées)
- Autres solutions de logement : 2 ménages (famille, résidence sociale)
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : logistique
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne



CADA de Niort

8/10, place de Liniers - 79000 Niort

- Nombre total de places CADA dans le département des Deux-Sèvres : 100 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 17 février 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 100 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 92
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 51 (dont 3 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 56
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 90%
- Taux de rotation sur l'année : 1,48
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 25 statuts et 11 protections subsidiaires soit 36 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 6,25%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 81,82%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 156 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 472 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congolaise	1 famille
Syrienne	1 famille - 1 isolé
Arménienne	6 familles - 3 isolés
Azerbaïdjan	1 famille - 3 isolés
Russe	6 familles - 1 isolé

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Fête du Réfugié, le 20 juin Fête du CADA, le 7 janvier

Signature d'une convention avec SA HLM

Participation aux ateliers PDALPD avec le Conseil Général Participation au Comité de veille sociale

Lancement du projet « berceuses du monde » (un CD doit être réalisé en 2009)

Paiement des factures de MPT par les résidents eux-mêmes Réfection matérielle complète des appartements

Information collective concernant l'incidence du travail rémunéré sur l'attribution de l'AMS

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Atelier collectif « recherche de logements en France » Atelier collectif « rechercher un emploi en France »

Atelier collectif « être salarié en France »

Atelier collectif « devoirs du locataire »

Atelier collectif « guitter un logement »

Ateliers collectifs « art-thérapie »

Atelier collectif « a la découverte des entreprises françaises »

Poursuite des actions menées en 2007, et notamment paiement des factures par les résidents eux-mêmes.

L'insertion des réfugiés

Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
 34 personnes (soit 7 ménages dont 17 adultes et 17 enfants)

- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
- 11 personnes (soit 2 ménages dont 6 adultes et 5 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
- 30 personnes (soit 6 ménages dont 15 adultes et 15 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :

 11 personnes (coit 2 ménages deut 6 adultes et 5 enfants)
- 11 personnes (soit 2 ménages dont 6 adultes et 5 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 4 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 3 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : métallurgie
- Autres : 1 personne (ASSEDIC)
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec ouverture de droits RMI : 4 personnes
- Obtention d'un logement temporaire : 5 ménages
- Autres ALT : 5 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 3 personnes
- Domaine : bâtiment, espaces verts, manutention
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

Logements relais

3 logements relais ont été gérés par le CADA

6 ménages ont bénéficié des logements relais dont 6 ménages entrés en 2008, soit 23 personnes au total (16 réfugiés soit 4 ménages dont 7 adultes et 9 enfants et 7 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 5 adultes et 2 enfants)

 $3\ \text{ménages}$ sont sortis des logements relais en 2008 soit $15\ \text{personnes}$ dont $4\ \text{adultes}$ et $8\ \text{enfants}$

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 4,66 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages du CADA

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- \bullet Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : agriculture
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- \bullet Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- $\bullet \ \mathsf{Domaine} : \textbf{transport}$
- \bullet Avec une formation linguistique : 1 personne
- \bullet Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes

Le service d'accueil, d'informations et de domiciliation

22 rue Emilie CHOLOIS - 79000 NIORT

- Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : ouverture le 1er octobre 2006 et fermeture le 31 décembre 2008
- Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : 48 personnes
- Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : 24 personnes dont 21 adultes

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Soudan	1 isolé
Arménie	1 famille
Russie	2 isolés
Serbie	1 isolé



CADA de Toulon

19, rue Paul Lendrin - 83000 TOULON

- Nombre total de places CADA dans le département de l'Oise : 60 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er juin 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 60 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 91
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 32 (dont 7 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 36
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 100%
- Taux de rotation sur l'année : 1.52
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 28 statuts et 2 protections subsidiaires soit 30 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 38,10%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 93,33%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 156 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : **554 jours**
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Irak	2 famille
Russie	3 famille
Serbie	1 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Participation à la journée de lutte contre la misère.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Apprentissage linguistique, ateliers relatifs à la réalité du logement et de l'emploi en France, au système de santé, au coût de la vie. Groupes de discussions à partir de questions d'actualités et de réalisation d'activités manuelles.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 43 personnes (soit 10 ménages dont 27 adultes et 16 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
 5 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 3 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
 14 personnes (soit 3 ménages dont 7 adultes et 7 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :
 5 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 3 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut : **3,5 mois**

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages
- Autres ALT : 2 ménages (logement relais)
- Avec ouverture de droits RMI : 5 personnes
- Autres : 1 ménage (dispositif d'urgence)

Logements relais

- 2 logements relais ont été gérés par le CADA
- 2 ménages ont bénéficié des logements relais dont 2 ménages entrés en 2008, soit 7 personnes au total (7 réfugiés soit 2 ménages dont 5 adultes et 2 enfants)
- 1 ménage est sorti des logements relais en 2008 soit 3 personnes dont 3 adultes
- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 6 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne



CADA de Massy

2 ter, avenue de France - 91300 Massy

- Nombre total de places CADA dans le département de Seine-et-Marne : 501 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 13 novembre 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 100 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 150
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 50 (dont 2 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 54
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 94%
- Taux de rotation sur l'année : 1,50
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 22 statuts et 1 protection subsidiaire soit 23 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 38,71%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 58,97%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 188 jours
- Durée movenne de la procédure OFPRA + CNDA : 639 iours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo RDC	9 isolés
Irak	4 familles
Sri Lanka	2 familles

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Comme chaque année, le CADA de Massy a participé en juin 2008 à la journée des associations sur la ville de Massy.

France terre d'asile a également participé au bilan du PDAL-PD 2005-2007 de l'Essonne (Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées) qui permettra dans le cadre de l'élaboration du nouveau plan de mieux intégrer la problématique du logement des réfugiés.

Le CADA de Massy a accueilli des familles irakiennes dans le cadre du programme de réinstallation du HCR.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Une trentaine d'ateliers a été réalisée au cours de l'année 2008 autour des thématiques suivantes :

La procédure d'asile et les règles de fonctionnement du CADA

La naturalisation

La mobilité géographique

La problématique du logement en France

L'emploi

Les impôts

Le système de santé en France et la santé

Les différentes démarches administratives

La gestion du budget

Par ailleurs, 4 réunions regroupant uniquement les femmes hébergées au CADA ont été organisées. Les réunions se sont déroulées autour d'un repas préparé par les résidentes. Cela permet de créer du lien entre les femmes de différentes cultures.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 56 personnes (soit 24 ménages dont 30 adultes et 26 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 6 personnes (soit 2 ménages dont 2 adultes et 4 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 30 personnes (soit 19 ménages dont 21 adultes et 9 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 2 personnes (soit 1 ménage dont 1 adulte et 1 enfant)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 2 mnis

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec une formation linguistique : 1
- Avec ouverture de droits RMI : 1
- Obtention d'un logement temporaire : 20 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM . . . : 18 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 6 personnes
- Domaine : bâtiment, menuiserie, journalisme, industrie
- Avec une formation linguistique : 8 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 14 personnes
- Autres : 1 personne (reprise d'études universitaires)
- Autres ALT 2 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne



CADA de l'Orge

101-103 avenue de Fromenteau - 91600 Savigny-sur-orge

- Nombre total de places CADA dans le département des Deux-Sèvres : 451 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 2 juin 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 110 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 187
- Nombre de personnes entrées en 2008 : **81 (dont 6 naissances)**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 84
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 90%
- Taux de rotation sur l'année : 1,70
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
 52 statuts et 2 protections subsidiaires soit 35 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 70,97%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 78,79%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 214 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 659 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	3 familles - 8 isolés
Irak	13 familles
Iran	1 famille
Albanie	1 famille
Azerbaïdjan	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Accueil de 13 familles irakiennes dans le cadre de la circulaire n° NOR/IMI/08/0028 du 10 juin 2008.

Mise en place d'un parcours de renforcement des compétences linguistiques par la dynamique d'un groupe de 10 réfugiés statutaires pris en charge en CADA et autres dispositifs locaux du département de l'Essonne.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Le projet global d'animation et d'autonomisation constitue un élément fondamental de l'activité du CADA. En 2008, l'équipe a mis l'accent sur des actions destinées à rendre autonomes les demandeurs d'asile et les réfugiés sur leur choix de vie en France pour ainsi faciliter leur insertion.

Cette préparation à l'autonomie s'est construite autour des attentes et des besoins des usagers et sur l'arrivée cet été de familles irakiennes. Le PGAA s'est développé autour d'ateliers collectifs axés sur les thèmes de la procédure, de la santé, de la citoyenneté, mais également sur l'insertion avec la découverte de la France, l'emploi, le logement et la mobilité. Ils ont visé à donner une information concrète tout en favorisant l'apprentissage du français, l'échange, la mise en situation

Cet accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle se réalise en lien avec de nombreux partenaires et un travail en réseau. Les partenariats mis en place depuis l'ouverture du CADA ont été étendus (plate-forme de vocation ANPE, réseau local d'appui...) et les conventions renouvelées (association intermédiaire, ALT, RMI).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 73 personnes (soit 21 ménages dont 47 adultes et 26 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 :
 8 personnes (soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 :
 32 personnes (soit 10 ménages dont 19 personnes et 13 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 :
 8 personnes (soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 7.5 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement temporaire : 10 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 3 ménages (CPH, hôtel)
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : aide à domicile, agent d'entretien
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Autres ALT : 8 ménages (logements relais)
- \bullet Avec un CDI/ CDD : 8 personnes
- Domaine : sécurité, bâtiment, transport logistique, aide à domicile
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : secrétariat
- Avec ouverture de droits RMI : 12 personnes

Logements relais

- 12 logements relais ont été gérés par le CADA
- 22 ménages ont bénéficié des logements relais dont 13 ménages entrés en 2008, soit 72 personnes au total (64 réfugiés soit 20 ménages dont 36 adultes et 28 enfants et 8 protections subsidiaires soit 2 ménages dont 4 adultes et 4 enfants)

9 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 27 personnes dont 15 adultes et 12 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 11,6 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 4 ménages
 - en bail direct : 4
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 5 personnes
- $\bullet \ \, \text{Domaine}: \textbf{secr\'{e}tariat, b\^{a}timent, nettoyage, restauration, distribution}$
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 3 personnes
- Domaine : restauration, sécurité, nettoyage
- Autres solutions de logement : 3 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : cariste
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : secrétariat
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes



CADA des Hauts-de-Seine

44 bis Boulevard Félix Faure 92320 Chatillon

- Nombre total de places CADA dans le département de Seine-et-Marne : 269 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er septembre 2004
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 70 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 103
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 34 (dont 1 naissance)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 41
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 100%
- Taux de rotation sur l'année : 1,47
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 12 statuts et 2 protections subsidiaire soit 12 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 35,71%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 57,14%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 235 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 828 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Russie	3 familles
Irak	2 familles
Congo	2 familles - 1 isolé
Colombie	1 famille
Sri Lanka	1 famille

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Journée Mondiale du Réfugié : Dans le cadre de la Journée Mondiale du Réfugié, France terre d'asile Hauts-de-Seine a organisé sa troisième rencontre artistique sur le thème « être libre ». Le CADA voulu donner la possibilité aux artistes plasticiens, aux écrivains, professionnels ou amateurs, réfugiés politiques ou non, de nous faire partager ce que signifie pour eux « être libre ». Cette exposition s'est tenue à la Médiathèque Max-Pol Fouchet et au Centre Prévert de Châtillon du 18 au 28 juin 2008.

A l'occasion du vernissage, des comédiens ont mis en scène une lecture de textes, extraits d'un recueil de témoignages de demandeurs d'asile et de réfugiés sur le thème « Comment je suis venu (e) en France... ». Parmi les exposants, nous avons noté la présence de Vladimir Velickovic, artiste peintre, membre de l'Académie des Beaux-arts, ainsi que les auteurs de la bande dessinée « Rwanda 94 », Masioni, Ralph et Grenier, venus présenter le deuxième tome de leur série consacrée au génocide rwandais.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA (programme global d'animation et d'autonomisation) :

En 2008, le CADA des Hauts-de-Seine a consolidé et développé les activités inscrites dans le PGAA.

Bénévoles, Françoise et Hélène dispensent trois fois par semaine des cours de français aux résidents de notre structure. Laurence, elle aussi bénévole, intervient une fois par semaine en soutien scolaire auprès des enfants inscrits en primaire et en collège.

Le CADA des Hauts-de-Seine a organisé en mars 2008 une formation professionnelle sur le thème du regroupement familial à destination des travailleurs sociaux du département.

En juin 2008, les Ambassadeurs des enfants sont venus animer des ateliers d'information sur les droits et les devoirs de chacun.

Les ateliers informatique et Internet se poursuivent.

Cette année encore, les partenariats avec les associations locales se sont développés, dans le but de garantir à nos résidents un meilleur apprentissage de la langue. D'autres partenaires ont une nouvelle fois permis aux enfants et aux adultes d'aller au Musée du Louvre, au Château de Versailles, au cirque, à Disneyland, à la mer etc.

Nos résidents continuent de s'investir dans des activités bénévoles. En octobre de chaque année, ils aident à l'installation et à la désinstallation du Forum du Livre de Châtillon. Ils participent au fonctionnement du vestiaire des Equipes Saint Vincent de Paul destiné aux plus démunis.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 :
- 34 personnes (soit 8 ménages dont 15 adultes et 19 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 6 personnes (soit 1 ménage dont 2 adultes et 4 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 18 personnes (soit 5 ménages dont 9 adultes et 9 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 8,4 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 2 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : commerce, manutention
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : esthétique
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Autres : installation d'un ménage en Grande Bretagne (regroupement familial)
- Obtention d'un logement dans le parc privé : O ménage
- Obtention d'un logement temporaire : 3 ménages
- CPH : 1 ménage
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- ALT, logement passerelle : 2 ménages
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes

Le Point d'Accueil et d'Orientation des demandeurs d'Asile (PAODA)

Centre Socioculturel des Caniboùts 19 Place de Strasbourg - 92000 NANTERRE

- Date d'ouverture du PAODA et/ou de la gestion par France terre d'asile : juin 2007
- Relais ANAEM : fin mai 2008
- Nombre de personnes accueillies entre juin 2007 et mai 2008 : 428
- Nombre d'orientation en CADA : 84 ménages
- · Principales nationalités représentées : Sri-lankaise, cinghalaise, bangladaise, congolaise, ivoirienne, nigériane.

CADA de Saint-Denis

1 rue Edouard Vaillant - 93200 Saint Denis

- Nombre total de places CADA dans le département des Deux-Sèvres : 414 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er décembre 2003
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 90 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 168
- Nombre de personnes entrées en 2008 : **75 (dont 2 naissances)**
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 81
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 94%
- Taux de rotation sur l'année : 1,87
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 34 statuts et 1 protection subsidiaire soit 23 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 35,42%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 62,16%
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 168 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 572 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Sri Lanka	4 familles - 14 isolés
Russie	4 familles - 5 isolés
Irak	2 familles
Togo	4 isolés
Biélorussie	2 isolés

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Accueil de 13 familles irakiennes dans le cadre de la circulaire n° NOR/IMI/08/0028 du 10 juin 2008.

Mise en place d'un parcours de renforcement des compétences linguistiques par la dynamique d'un groupe de 10 réfugiés statutaires pris en charge en CADA et autres dispositifs locaux du département de l'Essonne.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation)

Le CADA a consolidé et développé ses activités inscrites dans le PGAA:

Enseignement du FLE à raison de deux cours hebdomadaires de 3 heures

Pratique de l'informatique dans une salle en accès libre Cette année, le CADA a mis l'accent sur le développement de son partenariat avec les associations locales : formations linguistiques gratuites pour les 16/24ans, initiation à l'informatique, à la pratique sportive, à la culture (bibliothèque, visites de musées, participation à des spectacles avec Culture du Cœur), etc.

L'insertion des réfugiés

• Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 50 personnes (soit 22 ménages dont 33 adultes et 17 enfants)

- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 30 personnes (soit 16 ménages dont 19 adultes et 11 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 5 mois

- •Obtention d'un logement pérenne : 4 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail olissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : restauration, loisirs
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI : 1 personne
- $\bullet \ \mathsf{Domaine} : \textbf{restauration}$
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Obtention d'un logement temporaire : 12 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 6 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : sécurité, nettoyage
- Avec une formation qualifiante : 1
- Domaine : comptabilité
- Avec une formation linguistique : 4 personnes
- ALT : 4 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : commerce
- Avec une formation qualifiante : 2 personnes
- Domaine : service à la personne
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 3 personnes
- Solution individuelle : 2 ménages
- Avec une formation qualifiante : 1
- Domaine : restauration



CADA de Stains

54-56, rue Victor Renelle - 93240 Stains

- Nombre total de places CADA dans le département de Seine-et-Marne : 414 places
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 28 décembre 2001
- Modalité d'hébergement : centre éclaté
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 140 places
- Extension en cours d'année : non
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 241
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 102 (dont 5 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 105
- Taux d'occupation du CADA sur l'année : 94%
- Taux de rotation sur l'année : 1.72
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 15 statuts et 4 protections subsidiaire soit 19 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 16,28%
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 52,78%
- Délai moven de réponse de l'OFPRA : 212 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 952 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Sri Lanka	8 familles - 19 isolés
Russie	4 familles - 1 isolé
Congo	2 familles - 2 isolés
Bangladesh	3 isolés
Togo	1 famille - 1 isolé

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Les chantiers de réhabilitation engagés depuis trois ans ont permis la création de cuisines spacieuses et lumineuses à chaque étage du bâtiment de la rue Victor Renelle. Ces chantiers ont également permis de réaliser des sanitaires dignes de ce nom et il ne restera plus que les couloirs à refaire pour l'année 2009. De l'avis général on se sent beaucoup mieux dans ces nouveaux espaces et un peu plus concerné par l'entretien de ces lieux de vie.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Qu'est-ce qui fait courir les universités au CADA de Stains ? Les élèves en Français Langue Etrangère de Paris III La Sorbonne, ceux de Paris VII Diderot et de Paris VIII Vincennes St Denis effectuent leurs stages qualifiants au CADA de Stains, permettant ainsi aux demandeurs d'asile non francophones, et ils sont nombreux, de bénéficier de quatre cours de français par semaine. Les enfants scolarisés ne sont pas oubliés puisque, pour la cinquième année, l'aide aux devoirs se déroule deux fois par semaine avec le concours des étudiants de l'association AFEV.

Une nouveauté dans la communication vers les résidents du CADA: le langage pictographique. De plus en plus d'informations sur la santé, l'hygiène, le mode de vie en communauté au CADA, les dangers domestiques, la consommation des énergies (électricité, eau, gaz)... sont données à travers des pictogrammes. Cela évite la barrière de la langue et permet de toucher tous les usagers avec parfois une pointe d'humour qui facilite souvent la compréhension. Comme chaque année, des professionnels de l'extérieur sont venus animer certains ateliers pratiques tels les impôts, la PMI...

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 65 personnes (soit 31 ménages dont 34 adultes et 31 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 8 personnes (soit 3 ménages dont 3 adultes et 5 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 53 personnes (soit 25 ménages dont 29 adultes et 24 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 1 personne (soit 1 ménage dont 1 adulte)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 8 mois

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement pérenne : 10 ménages
- Obtention d'un logement dans le parc public : 9 ménages
 - en bail direct : 9
 - en bail glissant : 1
- Avec un CDI/ CDD : 6 personnes
- Domaines : bâtiment, hôtellerie, restauration, métiers de la logistique
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : transport logistique
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : $\mathbf{0}$
 - en bail glissant : 1
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : bâtiment
- Obtention d'un logement temporaire : 13 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 8 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 2 personnes
- Domaine : nettoyage
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 3 ménages
- · Autres ALT : 5 ménages
- Avec un CDI/ CDD : 3 personnes
- Domaine : restauration, nettoyage
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Autres : 2 ménages (CPH)
- Fin de prise en charge : 2 ménages soit 4 personnes dont 2 adultes et 2 enfants.

Logements relais

- 19 logements relais ont été gérés par le CADA
- 31 ménages ont bénéficié des logements relais dont 17 ménages entrés en 2008, soit 76 personnes au total (75 réfugiés soit 30 ménages dont 43 adultes et 32 enfants et 1 protection subsidiaire soit 1 ménage dont 1 adulte)
- 12 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 23 personnes dont 13 adultes et 10 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 8 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département.

- Obtention d'un logement dans le parc public : 10 ménages
 - en bail direct : 10
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 9 personnes
- Domaine : hôtellerie, caissière, aide à domicile, service à la personne
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : aide à domicile
- Avec une formation linguistique : 1personne
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 2 ménages
 - en bail direct : 2
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/CDD : 2 personnes
- Domaine : bâtiment, hôtellerie



CADA de Créteil - Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, rue du Chemin Vert des Mèches - 94000 Créteil

- Nombre total de places CADA dans le département du Val-de-Marne : 389 + 80 places transit, soit 469 places
- Date d'ouverture du Transit France terre d'asile : 1973
- Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er octobre 1991
- Modalité d'hébergement : structure collective
- Capacité agréée au 31/12/2008 : 230 places
- Nombre de personnes présentes durant l'année 2008
- 470 en transit, 210 en CADA et 47 Cachan, soit 727 personnes
- Nombre de personnes entrées en 2008 : 436 en transit, 62 en CADA et 2 Cachan, soit 500 personnes (dont 10 naissances)
- Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 433 du transit, 81 du CADA et 32 de Cachan, soit 546 personnes.
- Taux d'occupation sur l'année : 55% en transit, 95% en CADA et 42% Cachan
- Taux de rotation sur l'année : 5,89 en transit, 1,40 en CADA et 0,50 Cachan
- Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année :
- En transit : 4 statuts et 0 PS
- En CADA : 30 statuts et 6 PS, soit 34 dossiers
- Taux de reconnaissance OFPRA : 40% en transit et 19,61% en CADA
- Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 66,67% en transit et 65,45% en CADA
- Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 193 jours
- Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 667 jours
- Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Guinée	7 familles - 3 isolés
Russie	25 familles
Arménie	7 familles
Côte d'Ivoire	3 isolés
Tchad	3 familles

Evénements majeurs de l'année 2008 :

Organisation d'un concert de Miguel Angel ESTRELLA le 23 juin 2008 au Conservatoire de musique de Créteil, prêté gracieusement par la Mairie à l'occasion de la Journée du réfugié. Le Cabinet du Maire de Créteil et la Direction de l'Ecole nationale de musique ont contribué à l'édition des invitations et mobilisé leurs réseaux pour assurer la publicité de cette représentation qui fut un véritable succès, assuré par quelques centaines de participants enchantés.

Les Journées du patrimoine avaient pour thème cette année les « Migrations cristoliennes, les métissages qui construisent la ville ». La Direction de la Culture de la ville de Créteil nous a sollicités pour accueillir une halte du parcours à travers la ville et son patrimoine. Dans la journée du dimanche 21 septembre, nous avons reçu deux groupes d'une cinquantaine de visiteurs à qui nous avons présenté les locaux et l'histoire de notre centre, le plus ancien géré par France terre d'as le depuis 1973. Une petite exposition et quelques tableaux ont accompagné cette présentation qui a suscité beaucoup d'intérêt.

Début de l'opération d'accueil des personnes réinstallées au mois de juin 2008, avec l'accélération des arrivées dès le mois de septembre. La mise en place de cette opération, pilotée directement par le Ministère de l'Immigration, a été confiée à l'ANAEM qui, en collaboration avec le HCR et l'OIM dans les pays d'accueil des personnes à réinstaller, organisent des arrivées en fonction de l'urgence constatée sur place. La totalité de la capacité du centre de transit est mobilisée pour cette opération spécifique qui a d'ores et déjà accueilli directement de l'aéroport de Roissy près de 500 personnes en provenance de l'Irak, de la Jordanie, du Liban et de la Syrie. 500 autres arrivées sont annoncées pour le premier semestre 2009.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation) :

Les cours FLE : nous continuons à proposer les cours sur place, destinés d'abord aux réfugiés, mais aussi aux demandeurs d'asile. Plusieurs groupes fonctionnent toutes les semaines : groupe débutants, groupe niveau 1, groupe mis en place pour les anglophones.

Les ateliers « mobilité » : Trois ateliers sont proposés (« les Institutions et la connaissance de la France », « l'Insertion professionnelle et les bassins d'emploi en France » et « le Logement en France »).

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 54 personnes (soit 20 ménages dont 30 adultes et 24 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires hébergées au cours de l'année 2008 : 11 personnes (soit 5 ménages, dont 6 adultes et 5 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 : 35 personnes (soit 11 ménages, soit 23 adultes et 12 enfants)
- Nombre de protections subsidiaires sorties au cours de l'année 2008 : 4 personnes (soit 2 ménages, dont 3 adultes et 1 enfant)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 6 mois

- Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage
- Obtention d'un logement dans le parc privé : 1 ménage
 - en bail direct : 1
 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI/ CDD : 1 personne
- Domaine : aide à la personne
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Obtention d'un logement temporaire : 12 ménages
- Résidences sociales, FJT, FTM...: 9 ménages (CPH, foyer maternel)
- Avec un CDI/ CDD : 3 personnes
- Domaine : sécurité, aide à la personne, bâtiment
- \bullet Avec une formation linguistique : $\bf 5$ personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 17 personnes

- Autres ALT : 3 ménages (RELOREF) Avec un CDI/ CDD : 3 personnes

Domaine : bâtiment, aide à la personne, nettoyage industriel

Avec une formation linguistique : 3 personnes Avec ouverture de droits RMI : 7 personnes

Logements relais Cachan

• 11 logements relais ont été gérés par le dispositif ALT CACHAN

21 ménages ont bénéficié des logements relais dont 8 ménages entrés en 2008, soit 82 personnes au total (82 personnes régularisées soit 21 ménages dont 37 adultes et 45 enfants)

3 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 8 personnes dont 4 adultes et 4 enfants

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 12 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 3 ménages
 - en bail direct : $\boldsymbol{2}$
 - en bail glissant : 1
- Avec un CDI/ CDD : 5 personnes
- Domaine : nettoyage industriel, auxiliaire de vie, manutentionnaire.
- Avec une formation qualifiante : 1
- Domaine : santé paramédicale
- \bullet Avec une formation linguistique : 1 personne

Date d'ouverture de la plate-forme et/ou de la gestion par France terre d'asile : $\bf 8 \ mars \ 2004$

La Plate-forme d'accueil, d'informations et de domiciliation

24, rue Viet - 94 000 Créteil

Nombre de personnes accueillies au cours de l'année : **1600** Nombre de personnes nouvellement domiciliées en 2008 : **909**

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Timolpaico nadonantes et composition farinate des percentes endesse en 2000			
Nationalités	Profils		
Guinée	8 familles - 263 isolés		
Sri-Lanka	7 familles - 217 isolés		
Pakistan	48 isolés		
Côte d'Ivoire	44 isolés		
Congo RDC	20 isolés		

Le Pôle Insertion Centre Miguel Angel ESTRELLA

112, rue du Chemin Vert des Mèches 94000 Créteil

Trois Dispositifs d'insertion des réfugiés statutaires

Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) pour les réfugiés en début d'insertion.

Le Relais Insertion (RI) pour les réfugiés insérés professionnellement et en recherche de logement.

Un dispositif de 12 logements relais conventionnés à l'ALT (RELOREF) pour les réfugiés sortant de CADA, proches de l'emploi et en recherche d'un logement pérenne..

Missions

Hébergement

CPH/RELAIS: 100 places dont 50 en établissement collectif et 50 en appartements éclatés.

Logement RELAIS (Dispositif RELOREF): 12 logements en diffus.

L'accompagnement social

Dans un premier temps, il s'agit de permettre aux résidents de développer leur autonomie pour s'insérer dans leur nouvel environnement social par :

- L'apprentissage du français et la découverte de la société française.
- La normalisation de la situation administrative.
- La solvabilité des familles par l'ouverture des droits so-

L'accompagnement professionnel

Dans un second temps, c'est informer, conseiller et construire avec les réfugiés, des parcours d'insertion à travers l'emploi et la formation par :

- L'évaluation des niveaux de compétences professionnelles.
- · L'aide à la mise en œuvre des projets professionnels.
- Le conseil en formation et en téchniques de recherche d'emploi.
- La médiation vers l'emploi sur la France.

L'insertion par le logement

Enfin, l'accès et le maintien dans le logement sont les finalités du travail social engagé :

- L'information générale sur le logement en France.
- L'aide à la mobilité géographique.
- · L'aide à la recherche et à l'accès à un logement.
- L'accompagnement social lié au logement pendant 1 an après la signature du bail.

113

Partenariat

- Le Pôle Insertion est un service instructeur du RMI (partenariat avec l'offre d'insertion du Programme Départemental d'Insertion (PDI) du Val de Marne.
- Un réseau d'entreprises pour l'employabilité des réfugiés, ainsi qu'un réseau d'organismes de formation.
- Un réseau de bailleurs publics et privés

Résultats 2008 pour le CPH/RELAIS - 100 places

- Taux d'occupation : 98.42 %
- Durée moyenne de prise en charge des familles sorties entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2008 : 10,5 mois.
- Nombre de réfugiés hébergés dans l'année :
- 169 personnes, soit 53 familles (88 adultes et 81 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis dans l'année
- 81 personnes, soit 27 familles (47 adultes et 34 enfants)
- Nombre de réfugiés entrés dans l'année
- 71 personnes, soit 24 familles (37 adultes et 34 enfants) :
- 21 familles admises au niveau local, 3 familles admises au niveau régional.
- 27 familles réfugiées sorties du CPH/RELAIS en 2008 :
- 3 familles sont parties en Province (projet PRIM PRomotion de l'Insertion par la Mobilité) : 2 ont accédé à un logement public, 1 à un logement privé.
- 10 familles ont obtenu un logement dans le parc public sur le contingent Préfecture Val-de-Marne.
- 3 familles ont accédé à un logement par l'intermédiaire du CODAL-PACT (2 logements conventionnés, 1 à loyer libre).
- 6 familles sont sorties en solution alternative au logement (résidence sociale, CHRS...)
- 4 familles sont sorties en solution individuelle (accès au logement privé, hébergement amical ou familial)
- 1 famille est partie sans laisser d'adresse (abandon).

Sur les 27 familles sorties sur l'année (47 adultes), 19 personnes sont en CDI,7 personnes sont en CDD.

• Domaines : bâtiment, sécurité, aide à la personne, hôtellerie, transport, logistique.

21 sont sans emploi et sont sortis en hébergement ou en solution individuelle.

L'insertion des réfugiés

L'insertion professionnelle des adultes au 31/12/2008 :

Sur 42 adultes :

21 personnes sont en emploi

4 proches de l'emploi

10 personnes en formation linguistique à visée professionnelle

1 personne en formation qualifiante

6 personnes en cours d'élaboration de projet professionnel (personnes arrivées récemment au CPH)

Résultats 2008 pour le dispositif Logement Relais (RELOREF) - environ 50 places

12 logements relais ont été gérés par le Pôle Insertion.

18 ménages ont bénéficié des logements relais (soit 77 personnes). 6 ménages sont entrés en 2008, soit 25 personnes (11 adultes et 14 enfants). Sur les 6 entrées, 3 familles arrivaient du CADA Créteil, 1 de la plate-forme, 1 du CPH, 1 d'un CADA 94.

7 ménages (soit 28 personnes) sont sortis des logements relais en 2008 ;

6 en bail direct sur le parc public ;

1 en bail glissant sur le parc privé.

La durée moyenne d'occupation des ménages hébergés est de 18 mois.

CADA de Sarcelles

3 place Jean Moulin - 95200 Sarcelles

• Nombre total de places CADA dans le département du Val d'Oise : 445 places

• Date d'ouverture du CADA France terre d'asile : 1er septembre 2006

• Modalité d'hébergement : centre éclaté

• Capacité agréée au 31/12/2008 : 50 places

• Nombre de personnes présentes durant l'année 2008 : 78

• Nombre de personnes entrées en 2008 : 36 (dont 1 naissance)

• Nombre de personnes sorties au cours de l'année : 30

• Taux d'occupation du CADA sur l'année : 96%

• Taux de rotation sur l'année : 1,56

• Nombre de statuts et de protections subsidiaires accordés au cours de l'année : 14 statuts soit 21 dossiers

• Taux de reconnaissance OFPRA : 54,17%

• Taux de reconnaissance global du statut de réfugié : 66,67%

• Délai moyen de réponse de l'OFPRA : 155 jours

• Durée moyenne de la procédure OFPRA + CNDA : 634 jours

• Principales nationalités et composition familiale des personnes entrées en 2008

Nationalités	Profils
Congo	1 famille - 4 isolés
Irak	3 familles
Sri-Lanka	1 famille - 1 isolé
Russie	2 familles

Evénements majeurs de l'année 2008 :

L'exercice 2008 a été consacré à la consolidation de partenariats avec divers bailleurs, à l'aboutissement d'une convention ASLL avec le Conseil Général et à la mise en place d'ateliers axés sur les problématiques de l'emploi, du logement, de la santé et de la vie sociale et culturelle.

Egalement, le suivi administratif de l'asile est resté la mission principale du CADA. Il s'est traduit par une aide à la rédaction des demandes d'asile au niveau de l'OFPRA et des recours devant la CNDA, à la recherche d'éléments probants et à la préparation aux entretiens liés à la procédure.

Organisation de l'arbre de Noël : Celui-ci s'est déroulé dans un lieu magique, sur la Péniche « El Alamein », tant aux yeux des enfants que des adultes avec un merveilleux spectacle de chansons par des artistes reconnus : la Rue Kétanou, Oldelaf et Monsieur D. Il a également était l'occasion de partager un goûter et de distribuer des cadeaux, en présence de la DDĂSS du Val d'Oise.

Principales activités réalisées dans le cadre du PGAA

(programme global d'animation et d'autonomisation)

Cours de Français langue étrangère (FLE) : Pour les adultes, les cours d'initiation à la langue française, dans les centres ou dans les associations de quartier on été maintenus.

Théâtre: La compagnie Orange Bleue (subventionnée par la ville de Sarcelles) a permis aux résidents du CADA d'optimiser leur connaissance de la langue d'une façon ludique. Elle a offert la possibilité aux différentes nationalités de pouvoir communiquer, de partager ensemble et de découvrir les sensations d'une représentation théâtrale dans un cadre intime et convivial.

Activités culturelles : Le partenariat avec l'association « Culture du cœur »a permis de développer ces activités auprès des

Ateliers logement : Mise en place d'ateliers logement à destination des réfugiés dont l'objectif est de donner des clés de compréhension de la chaîne du logement (de la recherche à l'installation dans le logement). Cette recherche n'est pas exclusive à l'Île-de-France mais bien étendue à toute la France, qui offre des conditions souvent meilleures. Nous avons par exemple pu intéresser un exploitant agricole qui a reçu une famille sur une dizaine de jours. Aujourd'hui, il souhaite concrétiser cet engagement par un accord définitif.

L'emploi : L'accompagnement a consisté à la mise en place d'entretiens individuels et d'ateliers collectifs permettant aux réfugiés mais aussi aux demandeurs d'asile de bâtir les fondements de leur projet professionnel. L'insertion socioprofessionnelle nécessite un travail de partenariat avec les structures extérieures de droit commun, (le pôle emploi, les entreprises, les organismes de formation, etc..) à la fois pour la mise en relation mais aussi pour le suivi avec pour objectif l'accès à l'emploi et à la formation.

L'insertion des réfugiés

- Nombre de réfugiés hébergés au cours de l'année 2008 : 23 personnes (soit 9 ménages dont 15 adultes et 8 enfants)
- Nombre de réfugiés sortis au cours de l'année 2008 16 personnes (soit 7 ménages dont 9 adultes et 7 enfants)
- Durée moyenne d'hébergement au CADA après obtention du statut ou de la PS : 7 mois

- Obtention d'un logement pérenne : 1 ménage
- Obtention d'un logement dans le parc public : 1 ménage
 - en bail direct : 1 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI : 1 personne
- Domaine : BTP
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne
- Obtention d'un logement temporaire : 6 ménages
- CHRS : 4 ménages
- Avec une formation qualifiante : 1 personne
- Domaine : plomberie
- Avec une formation linguistique : 3 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 4 personnes
- Autres ALT : 2 ménages
- Avec une formation linguistique : 2 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Autres : 1 personne (intérim)

Logements relais

• 3 logements relais ont été gérés par le CADA

10 ménages ont bénéficié des logements relais dont 5 ménages entrés en 2008, soit 32 personnes au total (32 réfugiés soit 10 ménages dont 14 adultes et 18 enfants) 5 ménages sont sortis des logements relais en 2008 soit 14 personnes dont 7 adultes et

- Durée d'hébergement moyenne des ménages en logement relais : 12 mois
- En logement relais, sont accueillis les ménages de tout le département.

Modalités de sortie :

- Obtention d'un logement dans le parc public : 4 ménages
 - en bail direct : 4 - en bail glissant : 0
- Avec un CDI : 4 personnes
- Domaine : BTP, distribution
- Avec une formation linguistique : 4 personnes
- Avec ouverture de droits RMI : 2 personnes
- Autres solutions de logement : 1 ménage (résidence sociale)
- Avec un CDI : 1 personne
- Domaine : hôtellerie
- Avec une formation linguistique : 1 personne
- Avec ouverture de droits RMI : 1 personne

116

Annexes

LISTE DES ACRONYMES

ААН	Allocation adultes handicapés	DELF	Diplôme étude en langue française
ACSE	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des	DIRE	Dispositif information et de ressources pour les étrangers
	chances	DNA	Dispositif national d'accueil
ADEFI	Association départementale en faveur des immigrés	DPHRS	Dispositif provisoire d'hébergement des réfugiés statutaires
AFPA	Association nationale pour la formation professionnelle	DRASS	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales
	des adultes	DRASSIF	Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-
ANAEM	Agence nationale de l'accueil des étrangers et des migrations		France
ANPE	Agence nationale pour l'emploi	ECRE	Conseil européen pour les réfugiés et les exilés
API	Allocation parent isolé (pour les familles monoparentales)	ETP	Equivalent temps plein
APL	Allocation personnalisée au logement	FACIL	Formation d'accès à la citoyenneté et à l'intégration par la
APP	Ateliers pédagogiques personnalisés		langue
APS	Autorisation provisoire de séjour	FAPIL	Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par
ARA	Allocation de retour à l'activité		le logement
ASG	Allocation sociale globale	FER	Fonds européen pour les réfugiés
ASI	Appui social individualisé	FJT	Foyer jeunes travailleurs
ATA	Allocation temporaire d'attente	FLE	Français langue étrangère
AUDA	Accueil d'urgence pour demandeurs d'asile	FNAIM	Fédération nationale de l'immobilier
BAJ	Bureau d'aide juridictionnelle	FNARS	Fédération nationale des associations d'accueil et de
CADA	Centre d'accueil pour demandeurs d'asile		réinsertion sociale
CAF	Caisses d'allocations familiales	FTM	Foyer pour les travailleurs migrants
CAI	Contrat accueil et intégration	GEIQ	Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification
CASNAV	Centre académique pour la scolarisation des nouveaux arrivants	HAI	Hébergement pour adultes isolés
	et des enfants du voyage	HALDE	Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour
CCAS	Centre communal d'action sociale		l'égalité
CDD	Contrat à durée déterminée	HUDA	Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile
CDI	Contrat à durée indéterminée	OFPRA	Office français de protection des réfugiés et des apatrides
CERF	Conseil emploi réfugiés formation	OIRS	Observatoire de l'intégration des réfugiés statutaires
CESEDA	Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile	PARA	Programme d'autonomisation des régularisés de l'asile
CHRS	Centre d'hébergement et de réadaptation sociale	PAUF	Plan annuel d'utilsation des fonds de formation
CIDFF	Centre d'information du droit des femmes et des familles	PDALPD	Plan départemental d'action pour le logement des personnes
CLA	Commission locale d'admission		défavorisées
CLAP	Comité de liaison des acteurs de promotion	PGAA	Programme global d'animation et d'autonomisation
CMU	Couverture médicale universelle	PLIE	Plan local pour l'insertion et l'emploi
CNA	Commission nationale d'admission	PMI	Protection maternelle et infantile
CNAF	Caisse nationale d'allocations familiales	PRAPS	Programme régional d'accès à la prévention et aux soins
CNDA	Commission nationale du droit d'asile	PRIM	Plate-forme francilienne de promotion de l'insertion par la
CODES	Comité départemental d'éducation pour la santé		mobilité géographique
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie	RELOREF	Rechercher un logement pour les réfugiés
СРН	Centre provisoire d'hébergement	RMI	Revenu minimum d'insertion
CRA	Commission régionale d'admission	SSAE	Service social d'aide aux émigrants
CROSMS	Comité régional de l'organisation sociale et médico-sociale	UNPI	Union nationale de la propriété immobilière
DALF	Diplôme approfondi de langue française	VAE	Validation des acquis de l'expérience
DDASS	Direction départementale des affaires sanitaires et sociales		







Bulletin d'abhésion / Bulletin d'abonnement 2009

Organ	isme :			
Nom :				
Préno	m :			
Adres	se:			
Code	Postal :		_ Ville :	
Télépl	hone / Fa	x:	E-mail:	
	50 € 15 €	s adhérent de France terre d'Asile et je ver membre actif membre actif (tarif chômeurs / étudiants) membre bienfaiteur et personnes morales Adhésion gratuite réservée aux bénévoles de l'association	erse:	
		s adhérent et je m'abonne aux cahiers d Ahonnement et adhésion à l'association	u social et je verse :	
	•••	Abonnement et adhésion (tarif chômeurs / étudiants)		
Je m		nne aux publications de France Terre d'As Abonnement	sile et je verse :	
		Abonnement (tarif chômeurs / étudiants/bénévoles)		
☐ Je soutiens l'action de France Terre d'Asile et je fais un don de				
Je re	ègle la	somme totale de		
		que postal ou bancaire à l'ordre de France Terre d'Asile ment sur le compte FTDA : La Poste - 30041 00001 106950	54A02021	
Date :		Sig	nature :	

Merci de nous retourner ce bulletin complété, accompagné de votre règlement à : FRANCE TERRE D'ASILE - SECRETARIAT GENERAL - 24, RUE MARC SEGUIN - 75018 PARIS

QUASIMODO

le magazine audio de France Terre d'Asile

> Réalisé par la Maison des Journalistes et à découvir au www.france-terre-asile.org

> Magazine hebdomadaire d'informations sur l'asile et l'immigration, chaque lundi à partir du 18 juin 2007

Extraits de Notre-Dame de Paris. de Victor Hugo

Au moment où les hommes de justice mettent la main sur la Esméralda, Quasimodo saute dans la place, repousse les archers. saisit la Esméralda dans ses bras et se jette dans l'église avec elle.

QUASIMODO : Asile! Asile! Asile!

LE PEUPLE : Asile! Asile! Asile!

LE PRETRE : Elle n'est pas sauvée, elle est Egyptienne. Notre-Dame ne peut sauver qu'une chrétienne ...

La suite à redécouvrir dans le livre ou dans la réalité





Pour s'abonner, adhérer ou s'informer :

01 53 04 39 99

www.france-terre-asile.org

LES FORUMS INTERACTIFS DE FRANCE TERRE D'ASILE

http://www.france-terre-asile.org/ftda-forum/

Tous les mardis, de 15 h à 17 h

Discutez en direct avec des spécialistes sur les thèmes liés à

- l'Europe de l'asile;
 - l'accompagnement et l'hébergement des demandeurs d'asile ;
 - l'intégration des migrants : langue, logement, emploi ;
 - les mineurs isolés étrangers.

N'hésitez pas à déposer vos questions en avance, pour deux heures hebdomadaires de discussions dynamiques et

intéressantes!

erre-asile.018

RADIO QUASIMODO

http://www.france-terre-asile.org/espace-multimedia

Contre vents et marées, écoutez la troisième saison de Radio Quasimodo, le magazine audio de France terre d'asile, réalisé par la maison des journalistes.

Première radio française dédiée uniquement à l'asile, aux migrations, à l'immigration, etc.

Chaque semaine, une émission de 20 minutes disponible pour écoute sur notre site Internet.

Au menu : des actus, l'édito du directeur général, une chronique lecture, un reportage, rencontre avec un spécialiste, et plus encore.

Découvrez toutes nos publications au : www.france-terre-asile.org/publications

Collection Les cahiers du social : les plus récents numéros



Cahier du social nº 16, « Guide juridique de prise en charge des mineurs isolés étrangers et demandeurs d'asile », février 2008, 3° édition

Dans chicontexte administratif et luricique complexe et changeant, cet ouvrege constitue un outil, technique destiné aux acteurs associatifs et aux personnets des services acciaux con rontés aux difficultés de la prise en charce des mineurs, solés étrangers. Ce guide, prétabé par Jorninique Versini, Détenseure des enfants, est le muit de 10 années o expérience de France terre d'as le dans l'acqueil, l'acquimpagnement juricique, administrat flet acqui-éducatif des mineurs isolés étrangers et demandeurs d'asile.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social nº 17, « Guide pratique de l'aide aux dossiers de demande d'asile », avril 2008, 3º édition

De quiets péent, en détait, le procédure de demande d'abilet les critères de reconnaissance d'une protection et le mélhodologic à suivre seur teute personne chargée d'aipente denandeur e last e dans le rédection et la censtitution pes dossiers à l'Office français de protection des réfugiés et des apatrides et à la Cour nationale du droit clasfle. Selle nouvelle édition présente écalement le junisprucence de la CNDA concernant la bride 7003 et des informations. aun les principaux pays d'origine des demandeurs d'as le.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social nº 18, « La protection subsidiaire en Europe : une mosaïque de droits », septembre 2008

La directive qualification, adoptée en 2004, a tenté d'Enrenogiser les aratiques eat aneles divirger les colingteurant. la protection subsidiaire du niveau européen. La directive tuisse foutefe slubx États membres une importante marge. de manœuvre quant au centenu du statut des bénéficie reside le protection subdiciaire, qui demoure moins feverable. que le slatut de réfugié. Cette étude de l'Observatoire de l'intégrafion des réfusiés statulaires s'intéresse aux éreits. des bénéficiaires de la protection subsidiaire en Atlemagne, en Belgique, en France, en Honorie et en Suède, Ette oftre un edia rage sur la situation de ces personnes au moment où 1 Union européenne entiend mettre en place un rédime d'asile auropéan commun.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social nº 19, « L'intégration locale des réfugiés : quatre départements à la loupe », novembre 2008 :

Ceta étude i réalisée par l'Observatoire de l'intécretion des léfagiós staturaires, analyte les disposit fa d'intécretion paris quatro départements (Dorpophe, Haute Marno, Maine et Laire et Mavenne) ains loce les intercetions entre les apleurs institutionnals et associatifs. Elle offra un plaphoetic de l'intégration des rélugiés dans ces territoires. ruraux du semi-ruraux où les problèmatiques de locement, d'amploi et d'insertion sociale se posent de lacon.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus



Cahier du social nº 20, « Immigration et intégration des réfugiés en France et au Canada : politiques comparées », décembre 2008

Cetto étude, réstivée par l'Observe toire de l'intégrat un des réfugiés statuteires, anetses les politiques irançaise et canadienne en soutionent les points de convergences et de divergences entre les deux pays en matière de maîtrise de Itux migratores. Ette s'internoce sur la place de la protection internationale dans des pays du souhaitent lavorisen. une immigration adaptée à leurs besoins. Cette étude s'intérasse également aux politiques d'intégration des réfugiés en France et au Canada, qui, blen que disposant de modèles d'intégration et de dispositifs dihérents, n'en cemeultent. pas moins confrontés à des difficultés similaires.

1 exemplaire 7 € ; 5 exemplaires 30 € ; 10 exemplaires 55 € - Frais de port inclus

	-	150
T		
H	10	30
1	16	100
	F	1 18
		Total Control
	N SHIRL W	

Pour commander :			
NcmPrénom			
Adresse			
Code postal Tél Tél			
Je souhaite commander les numéros suivants des Cahiers du social			
Je règle la somme de €			
□ Par chèque postal ou bancaire à l'ordre de France Terre d'Asile			
□ Par prélèvement sur mon compte			
□ Par virement sur le compte FTDA : Crédit Mutuel - 10278 06039 00062157341 79			
Date : Signature :			

France
Tene
d'Asile
vove.trance-terre-asile.org

24, rue Marc Seguin - 75018 PARIS Tél.: 01 53 04 39 99 www.france-terre-asile.org